A compter du 4 juin



Photo Antoine Desilets

La chronique de René Lévesque

A compter du mardi, 4 juin, René Lévesque publiera une chronique régulière dans LE JOUR. Les lecteurs qui le suivaient depuis cinq ans dans Le Journal de Montréal le retrouveront à la une de notre journal au moins trois fois la semaine. M. Lévesque, qui possédait déjà une solide expérience journalistique avant d'acquérir celle de l'homme politique, traitera librement de tous les sujets au gré des événements.

coupons d'abonnement, page 16

2916

28-03-75 00107 1-H2X 3K6
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

les samedi 1er et dimanche 2 juin

Généralement nuageux

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Min.: 11	Min.: 50
Max.: 20	Max.: 70

Vol. 1 — No 79 — 22 pages | Il a été tiré, hier, 40,000 exemplaires du JOUR | 25 cents | 1974



Photo Michel Giroux

Le "champignon" de Ste-Scho

Ca sautait à Sainte-Scholastique, hier matin. Des expériences du département des explosifs de la Sûreté du Québec, sur les terrains des expropriés de Mirabel, ont soulevé la colère des habitants de Mirabel qui se sont rendus sur les lieux manifester.

Nos informations, page 3

Aussitôt sorti de l'hôpital

Caouette remet Matte à sa place

ROUYN (PC) — Le leader créditiste Réal Caouette n'a pas tardé à tenter de désamorcer la course à la chefferie au sein de son parti hier, répliquant au député de Champlain M. René Matte, "qu'il n'a absolument pas le droit de dire qu'il y aura un congrès à la chefferie du Crédit social à l'automne".

"N'appartient qu'à l'exécutif national, pas à Matte, ni même à Caouette qui est le numéro un de l'exécutif", a-t-il déclaré à la presse, à peine sorti de l'hôpital de Rouyn où il avait passé trois jours pour y subir des examens de routine, "prendre une telle décision".

M. Caouette a par ailleurs désigné un nouveau candidat possible à sa succession, M. James-Roland Chabot, député créditiste provincial de Colombie-Britanique.

M. Caouette a d'autre part tenu à rectifier la déclaration qu'avait faite hier à la presse M. Matte qui soutenait être prêt à prendre la relève au cours de la présente campagne électorale, en sa qualité de chef-adjoint, au cas où la santé du chef se détériorerait.

"Matte, il est assistant-parlementaire, son rôle s'arrête là. Pas un chef-adjoint, il n'y en a pas de chef-adjoint, a-t-il expliqué.

D'avis que M. Matte tente de se servir de la présente campagne pour mousser sa propre candidature à la direction du parti, M. Caouette ne semble pas pour autant croire qu'une telle attitude puisse nuire au parti, "mais ça peut-être dangeureux pour le gars qui s'essaie".

Précisant sa pensée, d'autre part, sur la tenue possible d'un congrès à la direction du parti, M. Caouette a dit qu'il n'est pas plus certain qu'il y ait un tel congrès à l'automne prochain, "qu'en novembre 75 ou 76."

Le numéro gagnant de la mini-loto

49183

sommaire

Opinion	4
Vous avez la parole	4
Informations internationales	12
Économie	8
Petites annonces	10
Mots croisés	12
Tourisme	13
Vie et culture	V1-V6
Horaires télévision	V6
Sports	14-15

Un an de prison pour Di Iorio

page 3

Pour protéger les rives du lac Ontario

Québec a accepté qu'on provoque des inondations

par Rose-Anne Giroux

Pour protéger les rives du lac Ontario, dans ses parties canadienne et américaine, le gouvernement Bourassa a permis, l'an dernier, à l'International St-Lawrence River Board of Control d'augmenter le débit du Saint-Laurent, même s'il était parfaitement au courant que l'opération allait provoquer des inondations dans plusieurs municipalités riveraines, probablement surtout dans la région de Montréal. Rien ne prouve que la situation ne s'est pas reproduite ce printemps.

Suivant un document gouvernemental confidentiel, dont le contenu a été confirmé, hier soir, par un haut fonctionnaire québécois, chose certaine, c'est qu'en 1973, le gouvernement provincial a permis que l'International St.-Lawrence River Board of Control, organisme dépendant de la Commission mixte internationale, où la province est représentée par l'Hydro-Québec, procède à l'évacuation des eaux excédentaires du lac Ontario, en augmentant le débit du Saint-Laurent à un niveau supérieur à ce qu'il était avant la construction de la Voie maritime.

Pourquoi? "Parce que cette année et pour quelques autres à venir, dit le document, le niveau des eaux du lac Ontario est anormalement élevé, ce qui cause des dommages sur les rives". La preuve que le gouvernement Bourassa était parfaitement au courant des conséquences probables de l'opération, c'est qu'en vertu toujours du document en possession du JOUR, "le Québec, qui possède un droit de veto dans un tel cas, a néanmoins approuvé l'opération, mais à trois conditions:

a) que l'opération se termine en novembre; b) que des dédommagements soient payés aux riverains en cas d'inondations; c) que l'on étudie des solutions permanentes au problème."

D'après le document qui est daté du mois de décembre dernier, la deuxième condition posé actuellement un problème au Québec, puisque des inondations se sont effectivement produites, principalement dans la région de Montréal. En effet, poursuit le document, *les riverains, qui ignorent toujours que les inondations ne sont pas dues à des causes naturelles*, ont adressé des demandes de dédommagement au ministère des Richesses naturelles. Pour l'instant, les dommages aux propriétés privées représentent un montant d'environ $800,000".

Le problème, pour le Québec, est de savoir qui doit payer la note pour ces dommages. Car d'après le haut-fonctionnaire, qui a confirmé le contenu du rapport au JOUR, le gouvernement a "oublié" d'exiger qu'on précise les pays ou les provinces responsables, lorsqu'il a posé comme principe que des dédommagements devraient être payés aux riverains. Qui donc doit payer? Le gouvernement fédéral? L'Ontario? Les États américains en cause?

Invité à préciser si le gouvernement a permis le même type d'opérations, cette année, il a déclaré qu'à sa connaissance, l'opération ne s'était pas répétée, après avoir précisé qú'il n'était pas certain que le Québec avait un droit de veto sur l'organisme international de contrôle. Est-ce possible que cet organisme procède à l'augmentation du débit du Saint-Laurent sans prévenir le Québec? D'après ce fonctionnaire, ce serait presque impossible mais... par contre, rappelons que les journaux soulignaient, cette semaine, que le Québec n'est pas encore sorti de la période d'angoisse causée par la montée des eaux, en raison, notamment, de l'ouverture du barrage de Cornwall qui régularise le niveau des Grands-Lacs. Comme le document l'a démontré, on ne régularise pas un barrage uniquement pour assurer un écoulement normal et naturel des eaux. L'une dès questions qui restent en suspens, à la lumière de ce dossier, consiste donc à savoir la part qu'a pu jouer l'Hydro-Québec et la province dans la crue du printemps.

Enfin, est-ce que les victimes de l'an dernier vont effectivement être dédommagées, et par qui?



Pour remédier au problème des riverains du lac Ontario, le Québec a accepté qu'on augmente le débit du Saint-Laurent à un niveau supérieur à ce qu'il était avant la construction de la Voie maritime, ce qui accru le problème des inondations dans la région de Montréal.

Les libéraux sont très contents de l'Express-Trudeau

par Gil Courtemanche

C'est en famille, devant quelque trois cents personnes que s'est terminé hier à Montréal la tournée du Trudeau-Express, une tournée que M. Stanfield avait baptisée de "nowhere", mais que les spécialistes en communication du Parti libéral qualifient d'extrêmement "rentable".

Petit drapeau québécois à la main, acceptant avec le sourire obligatoire les cadeaux que lui présentait le sénateur Côté, le premier ministre et sa femme ont terminé à la Gare centrale un voyage qui les a menés de la Nouvelle-Écosse à Montréal.

M. Trudeau n'a fait que saluer ses partisans et s'est mêlé un peu à la foule après avoir rappelé que quand il était jeune, il aimait bien les gares parce qu'il pouvait y aller embrasser les filles. Cela a bien changé depuis... Le premier ministre qui avait gardé ses remarques sur l'inflation pour Shawinigan a engagé les Canadiens à se servir du train pour mieux connaitre leur pays... sans toutefois faire allusion aux déclarations de M. Marchand qui a toujours soutenu que la politique du transport au Canada était un fouillis total.

Les conseillers du premier ministre sont cependant très satisfaits de cette expérience qui si elle ajoute peu au contenu de la campagne a tenté de présenter une nouvelle image du premier ministre. Finies les arrivées intempestives en limousine ou en hélicoptère, donnant l'impression d'un homme loin des réalités et distant. "C'est le monde ordinaire que nous avons rejoint par cette tournée", nous soulignait un des conseillers du premier ministre. "C'est une reprise de contact avec la réalité géographique et sociale du pays".

Pour le spécialiste des communications qu'est Jacques Bouchard, président de BCP, la grande entreprise québécoise de publicité, cette tournée fut un succès de communication, encore qu'il soit difficile d'évaluer l'efficacité précise dans les comtés parcourus. Cette technique a l'avantage de multiplier les événements et elle mène l'homme politique dans des régions qui sont généralement oubliées par les strateges. "C'est évidemment un peu vide au niveau du contenu", dit-il, soulignant qu'on peut difficilement éviter les répétitions. De toute manière, du côté libéral, on explique qu'il y a un "trou" dans la campagne actuellement et que les autres partis attendent tous la publication du programme libéral, ce qui devrait se faire mercredi, pour orienter leur propre stratégie.

le point du jour

Le courage de la bêtise

Le conseil municipal de Montréal est un cirque curieux, un endroit irréel où le roi des lieux, comme un maître de cérémonie sans scrupules, organise, manipule, cache, dissimule menace et reçoit toujours de ses compagnons obséquieux la preuve de leur dévouement total.

Quarante-deux de ces hommes à qui la population a confié la garde de son bien-être ont encore une fois abandonné celui-ci à la bonne volonté et à l'immigration fertile de leur dieu.

Ces hommes ont du courage, a dit le maire en les félicitant, le courage absurde de la bêtise qui donne un chèque en blanc à un homme dont le respect de la démocratie, de la mesure et du bon sens est pour le moins suspect. Le courage incroyable de confier sous de fallacieux prétextes le contrôle sur des contrats totalisant $250 millions, à un seul homme, un homme qui n'a jamais craint d'hypothéquer l'avenir des Montréalais pour nourrir ses rêves de grandeur.

Ces 42 conseillers municipaux ont eu le courage de la foi la plus irrationnelle. On leur a donné 6 lignes d'explication pour justifier la suspension de la procédure des appels d'offres.

Ces hommes ont eu le courage d'écouter et d'accepter les arguments les plus spécieux, les sophismes les plus malhonnêtes, du premier magistrat.

Il en faut du courage pour soutenir que les appels d'offres mènent à la corruption publique et que le secret des bureaux du maire encourage l'honnêteté et la prudence administrative. Il en faut du courage et de l'inconscience pour dire que la procédure normale des soumissions encourage la hausse des prix et que la négociation privée, elle, empêche le prix du ciment de grimper. Il en faut du courage pour dire, comme le conseiller Arthur Gagnon le confiait à nos reporters cette semaine: "Ce sont ceux qui posent le plus de questions qui sont la cause de bien des maux".

Et quel courage, quelle force de caractère ne faut-il pas avoir pour accepter de choisir sans information, pour croire que tous les retards sont dûs aux malheureux travailleurs du ciment et pour penser que l'ampleur du silence est garante d'efficacité.

Ces hommes devraient pousser leur courage jusqu'au bout, puisque leur foi est si grande; qu'ils s'empressent, dans une autre grande démonstration d'unanimité, de confier l'administration de tout le budget de la Ville de Montréal, soit un peu plus que les dépenses prévues pour les Olympiques, à la seule gouverne et au seul bon vouloir de M. Drapeau.

Pendant ce temps, les citoyens du Québec apprenaient que le gouvernement Bourassa, non seulement s'inclinait comme toujours devant la volonté du tout puissant maire de Montréal, mais aussi qu'il avait toujours l'intention de faire payer par tous les citoyens du Québec, les résultats des folies du Conseil municipal et de l'insouciance des citoyens montréalais

Gil Courtemanche

les régions

Les handicapés: "manif" devant le Parlement?

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Les parents d'enfants handicapés de tous les coins du Québec ont l'intention de montrer leur mécontentement en organisant une manifestation de masse en face du Parlement de Québec.

Cette menace sera mise à exécution si un projet de règlement préparé par l'Équipe-Secours n'est pas accepté par le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget.

Ce projet, considéré comme un ultimatum par Mlle Paule Evrard, sera soumis au ministre dans deux semaines, lors d'une conférence de presse.

Le problème traine en longueur depuis le début de l'année, soit depuis le dépôt d'un projet de règlement imposant de nouveaux barèmes pour les contributions des parents d'enfants handicapés placés en centre d'accueil.

Mlle Evrard et Mme Jeanne Gariépy, également membre de l'Équipe-Secours, reviennent à peine d'une tournée à travers la province afin de prendre le poulx des parents dans les régions.

De l'avis de Mlle Evrard, les parents d'enfants handicapés sont beaucoup plus révoltés dans les régions qu'à Québec même "où trop de fonctionnaires entretiennent la peur".

Ce sont d'ailleurs les parents du Saguenay-Lac Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Outaouais et de Montréal qui ont décidé de s'organiser pour "venir en foule à Québec", affirme Mlle Evrard.

Une rencontre

L'Équipe-Secours avait prévu pour hier, une rencontre avec le ministre Forget, le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier et deux autres ministres impliqués indirectement par le problème.

L'Équipe-Secours exigeait également la présence de l'ombudsman, Me Louis Marceau ainsi que du premier ministre, M. Robert Bourassa.

Le ministre Forget a refusé cette rencontre. Il a proposé plutôt la consultation de groupes de cinq.

Selon Mlle Evrard, le ministre des Affaires sociales éternise le problème et pendant ce temps manipule les parents d'enfants handicapés.

Ces derniers s'étaient fait expulser de l'Assemblée nationale avant Pâques, pour avoir manifesté dans les galeries réservées au public.

Pavillon Saint-Dominique

Les prêtres en sont à leur 4e journée de jeûne

QUÉBEC — Luc Bertrand, capucin et Jean-Louis Laflamme, prêtre, poursuivent aujourd'hui leur quatrième journée de jeûne volontaire, afin de protester contre le conflit qui persiste entre les Soeurs de l'Immaculée Conception et les employés du Pavillon Saint-Dominique, en grève depuis deux ans.

Quoique affaiblis par trois jours d'abstinence, les deux religieux et un laïc, M. Georges-Pierre Corbeil, étaient toutefois en excellente santé hier.

M. Corbeil doit abandonner dans quelques jours, tandis que MM. Bertrand et Laflamme sont résolus à "aller jusqu'au bout de leurs forces."

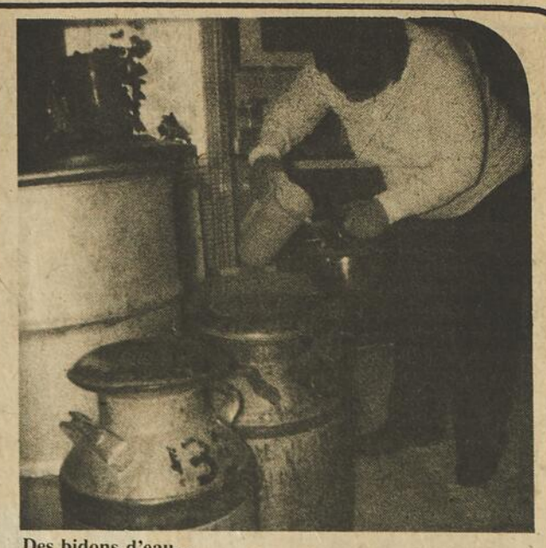
Profitant d'une troisième journée de soleil consécutive, ils étaient toujours installés sur la rue Joffre, non loin du Pavillon Saint-Dominique.

Leur campement provoque la curiosité des promeneurs et souvent, des discussions animées s'engagent avec les prêtres ou entre badauds sur le bien-fondé du geste qu'ils ont posé.

Les Soeurs de l'Immaculée Conception les ont expulsés de leur terrain, adjacent au Pavillon Saint-Dominique, mercredi.



L'eau, on la prend où l'on peut...



Des bidons d'eau...

Au pays de l'eau en bidon

MALARTIC (E.D.) — Une dizaine de familles de cette ville minière de l'Abitibi, privées d'eau potable depuis un an, ont décidé depuis quelque temps d'avoir recours à des moyens de pression plus spectaculaires pour obtenir une solution à leur problème.

Ils ont entrepris "l'opération-bidon", allant chez le maire et certains conseillers chercher l'eau qu'ils ne trouvent pas chez eux.

Ces familles habitent à proximité de la mine East Malartic qui, par ses opérations, aurait tari leur source d'approvisionnement.

Selon elles, depuis un an, le conseil de ville, la mine et le ministère de l'Environnement se renvoient la balle au sujet du cas, sans qu'aucune action soit prise.

Au cours de l'hiver, elles ont rempli leurs besoins en eau partiellement en faisant fondre de la neige. Elles doivent aussi aller chercher de l'eau dans des bidons.

Elles croient que la ville entend utiliser le secteur où elles se trouvent pour en faire un parc industriel, et que c'est la raison pour laquelle rien n'est fait pour régler leur problème, dans l'espoir qu'elles se relocaliseront et laisseront les terrains libres.

Lise Bacon n'a pas tenu sa promesse

Deux garderies populaires ferment leur porte à Québec

par Claude Grégoire

QUEBEC — Le ministre d'État aux Affaires sociales, Mlle Lise Bacon, n'a pas tenu ses promesses: deux garderies populaires doivent fermer leurs portes à Québec.

Mlle Bacon avait pourtant répété à plusieurs reprises à l'Assemblée nationale qu'aucune garderie ne subirait un tel sort. Répondant aux inquiétudes du député péquiste de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard, le ministre a rappelé plusieurs fois que son programme de garderies sera rendu public le 15 juin et que les garderies n'avaient rien à craindre pour leur avenir.

Les affirmations de Mlle Bacon ont été démenties. La garderie "Carrefour Soleil", de Limoilou, a fermé ses portes hier. Dans une semaine, la garderie Saint-François, du quartier Saint-Roch, à Québec, fera de même. Les monitrices ont accepté de travailler une semaine sans salaire, pour retarder l'échéance.

Quant aux trois autres garderies populaires de la ville, la situation n'est guère brillante et il faut s'attendre au pire d'ici les prochaines semaines.

Tel est le bilan tracé par une représentante des parents, Mlle Hélène Lévesque, au cours d'une conférence de presse, hier.

Les représentants des garderies ont violemment dénoncé la politique du ministère des Affaires sociales dans ce domaine. Pourtant, comme ils le rappellent, "les garderies sont un droit, pas une charité".

Dépendante

La garderie Saint-François était subventionnée par le gouvernement fédéral, dans le cadre des projets d'initiatives locales. Elle existait depuis 1972 et depuis "a été étroitement dépendante, pour ne pas dire à la merci de ce type de subvention, dont on ne savait jamais si elle serait ou non renouvelée" explique Mlle Lévesque.

La garderie n'a plus de ressource, "pas un sou vaillant". Pourtant, depuis janvier, la clientèle a augmenté constamment, ce qui prouve qu'elle constituait un véritable besoin pour les familles du quartier.

Les parents, de milieu ouvrier pour la plupart, défraient pour la garde d'un enfant, de $0.50 à $4. par jour selon leurs ressources financières.

A "Carrefour-Soleil", une responsable a ainsi décrit la situation: "Nous sommes vraiment à bout de ressources. Nous avons besoin d'un minimum de sécurité que le projet Bacon ne peut nous garantir. La situation s'est tellement détériorée que nous n'avons plus le choix. Alors, on ferme!"

Là aussi, c'est le scénario classique, a déclaré Mlle Lévesque, du rafistolage de bouts de ficelle.

Le programme que le ministre Bacon a promené à travers la province récemment lors de "consultations", a été traité de "bout de papier minable, ridicule et conçu strictement pour remplir une promesse électorale par trop embarrassante" par les garderies.

Enfin, elles maintiennent ce qu'elles avaient déjà demandé:
— des subventions globales aux garderies et non aux parents;
— que les subventions soient versées sur une base de $7 par jour par enfant;
— que soit respecté un ratio d'un moniteur par sept enfants;
— que la contribution des parents soit fixée selon une échelle réaliste de revenus;
— que le ministère reconsidère son projet de façon à établir une véritable politique pour la mise sur pied d'un réseau de garderies.

Victime des "grosses compagnies"?

Voies de fait contre un garagiste de St-Hubert

QUÉBEC (PC) — Les compagnies multinationales de pétrole chercheraient à "gruger les petits détaillants d'essence" et exerceraient même "du chantage" à leur endroit.

C'est ce qu'a affirmé, hier soir, le député péquiste du Saguenay, M. Lucien Lessard, lors de l'étude des crédits du ministère des Richesses naturelles, en commission parlementaire.

M. Lessard a étayé ses accusations en citant un long témoignage fait par un propriétaire de garage de Saint-Hubert en banlieue de Montréal. Ce garagiste, M. Marcel Charette, aurait été menacé, puis molesté par des fiers-à-bras pour avoir vendu de l'essence à des prix plus bas que ceux fixés par les grosses compagnies qui approvisionnent les différents détaillants.

Le député Lessard a également montré, hier, au ministre Massé, une photographie du garagiste Charette après que celui-ci eut été battu par des individus pour avoir refusé de hausser ses prix selon les directives reçues.

Visiblement touché par le cas cité par le député de Saguenay, le ministre des Richesses naturelles, M. J.-Gilles Massé, a expliqué que deux officiers de son ministère étudiaient actuellement ce dossier.

"Ce groupe d'enquête, formé de MM. Claude Turgeon et Jean Servais, examine certaines plaintes des distributeurs d'essence, notamment au sujet des baux, des profits, des stations de libre-service, a dit M. Massé. Un premier rapport me parviendra dans environ 4 semaines".

"Nous avons demandé à certaines associations de nous soumettre des cas parce qu'il semble que ce soit à une échelle assez importante qu'il se fait des pratiques illégales, a poursuivi le ministre. Il va falloir y remédier, ce qui me permet de dire que d'ici quelque temps, on devrait être en mesure de proposer à l'Assemblée nationale un organisme quelconque qui puisse surveiller le secteur de la distribution de l'essence."

Dans la région de Québec

Une vingtaine d'organismes lancent un front commun contre le bill 22

QUÉBEC — Une vingtaine d'organismes de la région de Québec viennent de se regrouper pour dénoncer violemment le bill 22. Sept d'entre eux ont pris position publiquement au cours d'une conférence de presse. Les autres suivront dans les prochaines semaines.

Le regroupement accuse le bill 22 d'être mensonger dans son titre parce qu'il consacre, dans l'ensemble de ses 130 articles, le français et l'anglais comme langues officielles du Québec et non uniquement le français. Le regroupement n'accepte pas que le français et l'anglais soient mis sur le même pied comme langues d'enseignement.

Le regroupement explique qu'il appuira toutefois toute forme de législation respectant intégralement le principe de l'unilinguisme français.

Par ailleurs, les organismes regroupés recommandent que la commission parlementaire soit itinérante et se rende dans les dix capitales régionales du Québec.

M. Henri Laberge, porte-parole officiel du regroupement, a disséqué le projet de loi devant les journalistes afin de prouver que la plupart des articles ne respectent pas le principe du français, langue officielle. Il s'est attaqué particulièrement au chapitre de l'enseignement. Le libre choix des parents y est remplacé par le libre choix des commissions scolaires, affirme le porte-parole du regroupement régional de Québec contre le bill 22.

Quant à l'intégration au milieu francophone des immigrants ne parlant ni le français ni l'anglais, M. Laberge rappelle que cette catégorie constitue une infime minorité et que les immigrants sont anglophones dans une proportion des deux tiers au moins.

À 80 milles à l'heure

INGERSOLL, Ontario (PC) — Un train de passagers du Canadien national, traversant la ville d'Ingersoll à 80 milles à l'heure, est entré en collision avec un train de marchandises qui allait à 40 milles à l'heure.

Aucun des 70 passagers n'a été blessé grièvement. Sept personnes seulement ont été hospitalisées, tandis que 49 autres, une fois soignées, étaient renvoyées de l'hôpital.

Selon les autorités du Canadien national, le train Tempo, qui comporte six wagons, et qui, parti de Toronto, se dirigeait vers London et Windsor, a été projeté hors de la voie lorsque 13 des 22 wagons d'un train de marchandises eurent déraillé, le frappant de flanc.

le BOTTIER
PLACE LONGUEUIL

25
au gallon jaune
PEUGEOT
504
Biarritz
10825, Racette - 323-1900.

Le Mur du Son
Pour TOI, lecteur du
LE JOUR
Ce bon de .50c est valable pour tout achat de long-jeux
sauf pour les spéciaux
Viens traverser avec nous le "Mur du son" au:
763 Mt-Royal est
Tél.: 522-8663
.50

"Le français pense le monde"

— le cardinal Léger

par Marcelle Bourque

C'était hier la collation des grades à l'Université de Montréal. Il faisait presque beau à l'extérieur et les fleurs foisonnaient à l'intérieur. Comme dans une église, à un mariage. De la même manière qu'il y a dix ans dans ces mêmes lieux. Il ne manquait rien pour recréer l'atmosphère d'antan. Jusqu'au cardinal Léger qui y était. Pour recevoir un doctorat honorifique en compagnie de trois autres distingués citoyens: le docteur John S.L. Brown, de l'Université McGill; le peintre Alfred Pellan et le démographe Alfred Sauvy, de Paris.

Un discours sur la langue

Il est toujours de mise, dans une cérémonie de ce genre, que les récipiendaires de doctorats honorifiques prononcent un discours. C'est le cardinal Léger qui a, hier, parlé au nom de ses confrères. Sur un sujet brûlant d'actualité: la langue française au Québec.

Le cardinal, a en Afrique, "entendu parler une langue exquise". Il demande aux Québécois de réfléchir. "A l'extérieur, la langue est menacée dans son extension; à l'intérieur, dans sa pureté". Il faut la sauver, c'est la plus belle langue de l'univers: "L'anglais filme le monde; l'italien chante le monde; l'espagnol prie le monde; l'hébreu crie le monde; le français pense le monde."

Pour le cardinal, ce qui compte, c'est la pureté de cette langue française québécoise: "Bien parler une langue crée une atmosphère de visibilité. Les choses deviennent transparentes et la conversation des hommes coule comme une source limpide". Mais il faut se méfier: "Le langage peut devenir un écran opaque qui s'interpose entre la réalité et l'esprit".



"L'université doit veiller à ce que cet instrument de réflexion et de communication soit conservé et perfectionné... Pour atteindre à cette perfection, il faut plus que des lois. Il faut une langue si pure, qu'elle suscite l'admiration et qu'à l'entendre, on veuille la parler".

C'est simple. On se demande pourquoi tant de gens n'y ont pas encore songé. Tant de gens qui s'acharnent, de ce temps-ci, à discuter de la valeur du projet de loi 22. Son salut, le français québécois le trouvera dans la pureté. Le cardinal Paul-Emile Léger l'a dit.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée.
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut
Sports: Alain Gerbier, Christian Nobert.
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand.
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné.

Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger
Jean-Pierre Tison
Francine Tremblay Robert Pepin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR

La construction des rames de métro

$118 millions à Bombardier

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a accordé au groupe Bombardier Ltée un contrat de $117.8 millions pour la construction de rames de métro.

C'est ce qu'annonce un communiqué émis par la CTCUM.

Le groupe Bombardier, un pionnier de l'industrie de la moto-neige, était au nombre de trois entreprises qui ont fait des soumissions. Les deux autres soumissionnaires étaient Canadian Vickers Ltd ($117.7 millions) et MLW Industries ($121.9 millions).

La Canadian Vickers avait déjà obtenu un contrat de même nature en 1966.

Le Bureau de transport du Montréal métropolitain, responsable de la construction du métro, a expliqué que le groupe Bombardier est celui qui a le mieux répondu aux exigences.

La livraison du premier élément aura lieu dix-neuf mois après l'octroi du contrat. Un élément comprend trois wagons. Les deuxième et troisième éléments seront livrés vingt mois et demi après la signature du contrat, et les quatrième, cinquième et sixième éléments, un mois et demi plus tard. A compter du vingt-troisième mois, la compagnie livre cinq éléments par mois et ce, jusqu'à la fin du contrat qui prévoit la fabrication de cent quarante et un éléments, soit quatre cent vingt-trois wagons. Par conséquent, les dernières livraisons seront effectuées au printemps 1978.

Même si la construction des wagons sera réalisée à l'usine de Bombardier Limitée située à Ste-Anne-de-la-Pocatière, une partie importante des matériaux entrant dans la fabrication de ces wagons sera fabriquée soit à Montréal, soit dans la région de Montréal.

justice

La pègre voulait utiliser Péladeau (Québecor) et Poirier (canal 10) pour publiciser des scandales

par Pierre Bertrand

En février 1973, des contacts ont été amorcés entre le présumé mafioso Jimmy Soccio et certaines personnes du milieu journalistique dans le but d'assurer la "publicité" de certains documents de nature à compromettre Paul Desrochers et "toute la gang du parti libéral".

Pierre Péladeau, directeur de Québecor, et Claude Poirier, journaliste à CJMS, ont effectivement été contactés à cet effet entre le 26 février et le 5 mars 1973.

Ces informations ressortent clairement du contenu de trois conversations téléphoniques produites hier à l'enquête sur le crime organisé et concernant, à titre d'interlocuteurs, Jimmy Soccio, présumé mafioso et Jacques Sauriol, journaliste au défunt hebdo "Nouvelles et potins".

Les conversations téléphoniques ont eu lieu les 26 février, 3 et 5 mars 1973. Jimmy Soccio s'y révèle l'instigateur d'une recherche de documents, relatifs à un "scandale" à Cowansville dont le maire, Roland Désourdy, est actionnaire de la compagnie Sogena, propriété de Paul Desrochers. Le maire de Cowansville se serait servi de l'influence de ce dernier, à la tête du Parti libéral, pour obtenir un permis de construction de centre d'achats à Cowansville, projet devant être financé par Sogena.

Cette affaire de corruption municipale dans laquelle aurait trempé Paul Desrochers figurait dans l'édition du 26 février 1973 du quotidien The Gazette et Soccio, après avoir lu l'article, téléphona à Sauriol pour lui ordonner d'effectuer des recherches, "de ramasser quelque chose" là-dessus et de lui faire rapport.

Péladeau et Poirier

Sauriol s'exécuta et rencontra effectivement Soccio au restaurant Renaldo, 151 est rue Ontario à Montréal, le 5 mars 1973.

Auparavant, Soccio avait fait part à Sauriol des moyens qui seraient éventuellement utilisés pour publiciser cette affaire. La conversation téléphonique entre Soccio et Sauriol du 3 mars est explicite à ce sujet: Sauriol déclare qu'il a approché Pierre Péladeau mais que ce dernier ne semble pas intéressé à l'affaire. Soccio réplique en disant que Claude Poirier avec son émission du matin au canal 10, constitue une meilleure solution.

Claude Poirier a effectivement rencontré Jimmy Soccio en mars 1973 dans le but d'obtenir la primeur sur le "scandale" auquel serait lié Paul Desrochers.

Poirier, qui a témoigné hier devant la commission à cet effet, déclara que cette rencontre avec Soccio n'avait pas eu de suite.

Soccio: outrage au tribunal

Les conversations téléphoniques entendues hier ont semblé surprendre Jimmy Soccio qui était le témoin "invité". Soccio niait ou ne se rappelait pas, depuis les deux jours qu'il témoigne, avoir tenté d'entraver les travaux de la commission d'enquête en cherchant à provoquer un "scandale" en février 1973 avec l'aide du journaliste Jacques Sauriol.

Suite à l'audition des conversations, Soccio n'a pas voulu reconnaitre formellement les faits. Ses réponses évasives ou stéréotypées, telles, "je ne me souviens pas", ont exaspéré le procureur Dupré à tel point que ce dernier se déclara "à bout" et s'en remit à une intervention des commissaires.

Ces derniers se consultèrent et au nom de la commission, le juge Brunet déclara le témoin Soccio coupable d'outrage au tribunal parce qu'il ne répondait pas avec suffisamment de clarté aux questions du procureur alors que les commissaires étaient "convaincus" que le témoin pouvait en dire davantage. La sentence de Soccio sera rendue le 10 juin prochain, date de la reprise des audiences publiques de la commission d'enquête.

Un an de prison pour Di Iorio et sévère avertissement à son avocat

Le juge Rhéal Brunet, commissaire à l'enquête sur le crime organisé, a condamné hier Nicola Di Iorio à un an de prison pour l'outrage au tribunal dont il avait été reconnu coupable mercredi dernier à la suite de son refus catégorique de témoigner devant la commission.

Le nom de Di Iorio, présumé dauphin de Vic Cotroni à la tête de la pègre montréalaise, a été maintes fois mentionné depuis le début de l'enquête notamment lorsqu'il fut question de rencontres auxquelles il aurait participé ou de tâches qui auraient été les siennes, dans le milieu du crime organisé.

Son témoignage est considéré par la Commission comme "essentiel et même d'intérêt public" et le fait qu'il ait "refusé de coopérer" sans raison valable a conduit la commission à lui imposer la sentence que l'on sait.

Avocat compromis?

Dans les motifs explicitant son jugement, le juge Brunet a d'autre part fait état du comportement de l'avocat de Di Iorio, Léo-René Maranda, notamment lorsque ce dernier déclara le 15 mai dernier, en réponse à une question des commissaires relatives à l'absence de son client Di Iorio devant l'enquête et au lieu où il pouvait s'être réfugié: "Moi, je ne sais pas et même si je le savais, je ne vous le dirais pas."

Ces propos de l'avocat Maranda ont laissé les commissaires songeurs: "Cette attitude d'un membre du Barreau expérimenté, dont l'une des fonctions est de participer à l'administration de la justice, nous surprend, nous étonne et nous laisse perplexe" ont-ils déclaré dans le prononcé même du jugement contre Di Iorio.

A Notre-Dame, pendant que les médecins réclament un enquêteur

L'administration propose de reprendre les négociations

par Marcelle Bourque

Pendant, qu'au cours de la matinée d'hier, les médecins de l'hôpital Notre-Dame dénonçaient l'impasse dans laquelle le conflit en cours dans l'établissement stagnait et demandaient au ministère des Affaires sociales de nommer un enquêteur dont l'action serait de nature à faire avancer les choses, M. Bouchard, directeur du personnel de l'hopital, téléphonait au président du syndicat des employés pour lui demander de reprendre les négotiations.

Les négociations

Elles commenceront vraisemblablement ce matin. Le syndicat demeurait cependant sceptique hier soir. Il n'était pas sûr du tout que l'administration reviendrait sur les positions qui l'amènent à exiger le retour au travail et l'acceptation claire du maintien des suspensions encourues pendant la grève avant d'entamer la discussion sur les points en litige. Et ce sysdicat était fermement décidé à demeurer sur les siennes, c'est-à-dire à exiger qu'on discute en premier de ce qu'il considère comme les problèmes de fond.

Les travailleurs se sentent d'autant plus forts que le moral des troupes est à la hausse plutôt qu'à la baisse et qu'ils jouissent d'appuis de plus en plus significatifs. Ils ont reçu hier la visite de représentants des employés de St-Jean-de-Dieu, de représentants des employés de St-Luc, de permanents de la CSN et de délégués de groupements populaires du secteur où est situé l'hôpital. On a même débrayé hier à St-Jean-de-Dieu.

Les médecins

Ils sont solidaires de l'administration. Ils considèrent que les administrateurs de Notre-Dame sont compétents et ont fourni tous les efforts qu'il était possible de fournir dans les circonstances pour arriver à un réglement du conflit. C'est la raison pour laquelle ils refusent que le ministère des Affaires sociales mette Notre-Dame en tutelle. Les gens en place sont capables de prendre leurs responsabilités. Les harcèlements des travailleurs les mettent cependant dans une situation intenable qui les empêche de s'occuper des problèmes de fond de l'établissement.

Ce qu'ils proposent, c'est la nomination d'un enquêteur chargé, d'une part, d'identifier les malaises au sein desquels l'hôpital se débat depuis un an et, d'autre part, de briser l'impasse actuelle en produisant un rapport susceptible d'avoir un impact sur l'opinion public. Tant qu'aux modalités de nomination de ce personnage et qu'aux moyens à lui accorder pour agir, les médecins laissent au ministre Claude Forget le soin d'en décider.

Ils ne veulent pas d'un médiateur qui, selon eux, ne réussirait qu'à provoquer un mariage de raison entre l'administration et le syndicat et ne toucherait pas au fond des différends.

"Que le ministre des Affaires sociales prenne ses responsabilités" disent-ils. "C'est à lui que la loi 65 donne les pouvoirs de dépêcher une enquêteur sur les lieux d'un conflit qui pourrit."

Pendant que les citoyens protestent paisiblement

La SQ fait du "pétard" à Ste-Scho

par Pierre Tanguay

Hier matin, ça sautait à Sainte-Scholastique! Encore une fois direz-vous? Pourtant cette fois cela n'était pas qu'au sens figuré. Entre dix heures trente et onze heures trente, deux explosions ont secoué la "paisible" petite ville de Sainte-Scholastique. La Sûreté du Québec avait en effet choisi ce site comme lieu d'une expérience visant à prouver la résistance des nouveaux contenants d'explosifs.

Les terrains où ont eu lieu les explosions, font partie des cas litigieux d'expropriation en vue de l'aménagement du futur aéroport international de Mirabel. C'est pourquoi 200 citoyens de Sainte-Scholastique s'étaient rendus sur les lieux en vue de protester contre ces expériences.

Quand les manifestants sont arrivés sur les lieux de l'expérience, ils se sont frappés le nez contre les barrages de la Sûreté. Les citoyens de Ste-Scho tenaient à envahir les lieux afin d'empêcher les explosions. Un peu comme les bonzes viet-namiens qui s'asseyaient devant les tanks américains en marche.

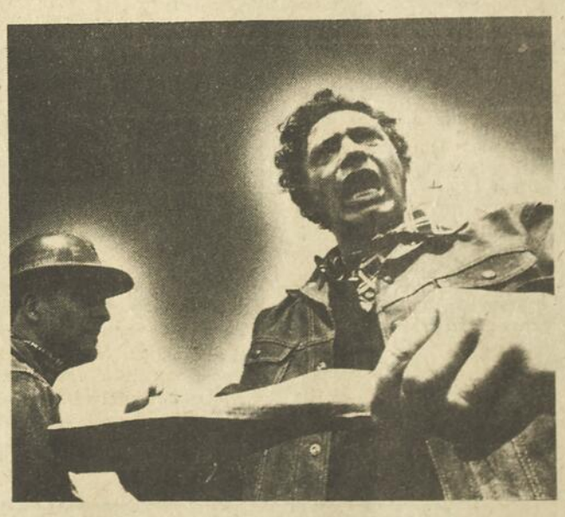
C'est alors que la bousculade a débuté. Deux citoyens qui voulaient passer à tout prix ont été arrêtés. L'épouse de l'un d'eux qui prenaient des photos lors de l'arrestation, s'est vue confisquer son appareil-photo par un agent de la Sûreté du Québec, qui a saisi la pellicule photographique. Une dame de l'endroit s'est fait bousculer un peu fort par un des agents présents.

Comme à Cap-Kennedy

Des représentants de tous les média d'information, sauf le Jour, de divers ministères fédéraux et québécois avaient été invités pour la circonstance. Les invités ont pu observer les explosions sur les écrans de télévision en circuit fermé, un peu comme pour un lancement de fusée à Cap-Kennedy. Le tout s'est transformé en véritable réunion mondaine, avec goûter et discours d'occasion.

Pendant ce temps les citoyens de Sainte-Scholastique manifestaient toujours. Une première explosion d'une charge de 50 livres à air libre avait donner le coup d'envoi Le grand moment de la journée est venu une heure plus tard quand 650 livres d'explosifs placées dans un de ces nouveaux contenants de sécurité en acier ont dans un bruit d'enfer creusé un cratère de 12 pieds de profondeur et de 35 pieds de diamètre dans le sol. Les débris du contenant d'acier se sont dispersés dans un rayon de 600 pieds du point de la déflagration.

Les citoyens de Sainte-Scholastique s'interrogeaient toujours hier sur les raisons qui avaient poussé la Sûreté du Québec a tenir ces expériences là, alors que le vaste camp militaire Bouchard est situé à quelques miles de là. Selon un porte-parole de la Sûreté, les terrains de Ste-Scho étaient les seuls disponibles dans un rayon de 45 miles de Montréal.



Un manifestant tient dans ses mains un morceau du contenant en acier qui a servi à l'expérience.



Les manifestants ont tenté d'empêcher l'expérience en envahissant les lieux. Photos Michel Giroux

au jour le jour

SAMEDI

● 10h

Séminaire organisé par le département de démographie de l'Université de Montréal. M. Alfred Sauvy y fera un exposé qui portera sur la situation actuelle de la démographie dans le monde.

● 19h

Banquet des gouverneurs de l'Association des hommes d'affaires et professionnels canadiens italiens, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Invité: M. Gérard D. Lévesque.

● 20h

Le ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, assiste à la célébration du jour de la citoyenneté et du civisme, au Chalet de la Montagne.

● 9h

Atelier de travail sur la langue, organisé par l'Association provinciale des enseignants protestants, au 245 Boul. Hymus, à Pointe-Claire.

SAMEDI ET DIMANCHE

● Exposition: "A la découverte de nos jeunes artistes créateurs", au 5560A - 18e Avenue à Rosemont.

● Exposition des oeuvres de Mme Stella Ohan, au 5569 Chemin de la Reine-Marie.

DIMANCHE

● Le Regroupement québécois de l'Environnement organise la fête de l'environnement à la Plaine des Jeux de l'Île Sainte-Hélène.

HOTEL NELSON

L'ÉVECHE

Spect. 10:00 - 1:30 - 1:00

BACKDOOR BLUES BAND

En fin de semaine

AV'NIR

Lundi, le 3 juin

OCTOBRE

du 4 au 9 juin

Informations

861-5731

Êtes-vous sur la liste?

Voir page 7

5AF

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier

éditorial

René Lévesque: merci pour le coup de main

Ce n'est pas un mince honneur ni un avantage marginal pour l'équipe du JOUR d'accueuillir dans ses rangs, à compter de mardi prochain, le journaliste René Lévesque. Pour nos lecteurs, il s'agit d'une excellente nouvelle, et pour tous les artisans de notre journal, personnel administratif, préposés au tirage, publicitaires, et les journalistes eux-mêmes, un renfort espéré depuis les débuts de la passionnante entreprise qui nous réunit dans une même ferveur et un même combat.

Il y a peu d'hommes dans la presse québécoise et probablement pour l'ensemble de la presse du Canada, qui ont été préparés comme René Lévesque le fut, à l'exercice de notre difficile métier. Confisqué par l'action politique depuis plus d'une dizaine d'années, René Lévesque est resté d'abord et avant tout un témoin éveillé aux problèmes des hommes et des nations, à la complexité des situations dans lesquelles les uns et les autres doivent se débattre, ému par tous les soubresauts de la planète, en un mot un vrai journaliste... Ce serait mal le connaître que de le croire essentiellement figé sur le problème québécois en raison du combat politique qu'il a choisi de mener.

Correspondant de guerre pour l'armée américaine à la fin de la seconde guerre mondiale, il a été parmi les forces alliées, parmi les tout premiers à découvrir l'horreur des camps de concentration nazis, image ineffaçable de la longue nuit et du brouillard persistant d'une partie de l'histoire de l'humanité. Présent à la minute même où le maréchal Goering se constitua prisonnier de l'armée américaine en Bavière, il vit à deux pas de lui un magnifique exemple déchu de la "race des seigneurs". Correspondant de Radio-Canada pendant la guerre de Corée, en 1951, grand reporter de 1952 à 1956 au service de cette même institution, animateur de l'émission Point de Mire à la télévision, collaborateur au Journal de Montréal de 1970 à 1974, en faut-il davantage pour "asseoir" une crédibilité professionnelle et garantir à nos lecteurs un supplément d'âme au journal que nous nous efforçons d'améliorer de jour en jour?

C'est à ce titre que nous sommes heureux d'accueillir René Lévesque parmi nous. Au titre de journaliste, commis et rivé à la terrible exigeance de rendre compte de la vie et de l'histoire des hommes. D'aucuns, parmi ceux qui ne partagent pas notre conception de l'avenir du Québec et du destin des Québécois, chicaneront sans doute sur le fait que l'homme ferraille aussi sur les barricades politiques. Qu'ils aillent se faire voir! Dans la presse des riches et des milliardaires, c'est au nom de la pudique et sacro-sainte objectivité de l'information que l'on dépossède le citoyen de son droit le plus strict à savoir, connaître **toutes** les données d'une situation. A certains de nos vertueux confrères de la presse concentrationnaire ou d'ailleurs, nous répondons d'avance que l'exercice de notre métier implique **aussi** certaines formes d'engagement politique, pour peu que l'on ait la volonté de se rendre jusqu'au bout de ses idées et de ses opinions. Que pareille démarche qui soustrait certains d'entre nous au confort feutré de cette belle imposture qui a nom neutralité, loin de priver le lecteur des informations auxquelles il a droit, ajoute à l'intelligence du débat public et à l'honneur de la presse.

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de déprécier le travail de ceux-là qui, dans la presse des monopoles, réussissent souvent aux prix de leur carrière et de leur sécurité, à dire ce qui est. Plusieurs, compte tenu des servitudes auxquelles ils sont astreints, ajoutent au prestige de la presse québécoise. Il ne s'agit pas de comparer des mérites mais de différencier des pratiques. Au JOUR, nous avons choisi de lutter pour la souveraineté du Québec et l'organisation d'une démocratie sociale qui soit autre chose que la gouverne des affaires publiques par marionnettes interposées.

Dans ce combat qui n'est pas facile, tant sont nombreuses les coalitions de ceux qui possèdent et exploitent, gouvernements et clubs financiers, presse servile et affairistes, parasites du pouvoir et politiciens véreux, René Lévesque vient par l'écrit nous prêter main forte.

Nous l'attendions. Salut, et merci pour le coup de main.

Yves Michaud

vous avez la parole

Groupes populaires et campagne des fédérations

Lundi, le 20 mai dernier, votre journal publiait une lettre du syndicat des employés du Service Familial Centre-Sud, exprimant quelques interrogations sur l'aide apportée par la Campagne des Fédérations aux groupes populaires.

En tant que directeur du service de planification de la Campagne des Fédérations, permettez-moi quelques précisions.

En premier lieu, je voudrais signaler que les Fédérations, groupées sous la Campagne des Fédérations, demeurent certainement les plus importants bailleurs de fonds de ce que vous appelez les "groupes populaires". Plus que tous les syndicats, plus que toutes les Caisses Populaires, plus que toutes les Églises, la Campagne des Fédérations accueille les demandes des groupes populaires.

Déjà à la F.O.C.C.F., plus de 23% du budget global est utilisé à cette fin, et au niveau de l'ensemble des Fédérations, environ 15% du budget est directement versé à ce type de projets. Il y a, certes, place à l'amélioration, mais nous espérons grandement que la fusion plus complète des Fédérations permette d'établir plus clairement les priorités en ce sens.

Quant aux interventions financières des Fédérations dans le Centre-Sud, j'aimerais simplement rappeler quelques chiffres. Au moins cinq regroupements de citoyens reçoivent de l'aide de la Fédération dans le Centre-Sud: le Comité Social Centre-Sud, l'Association pour la défense des droits sociaux, la Maison "au Coup de Pouce" et deux regroupements de citoyens intéressés aux vacances familiales. De plus, dans ce quartier, deux projets pour les jeunes sont financés par notre organisme, en plus des sommes octroyées au dépannage par les conférences locales de la Société Saint-Vincent-de-Paul, et un très grand nombre de jeunes du quartier bénéficient des camps de vacances financés par les Fédérations. En tout, cela peut signifier une somme d'environ $190,000.00.

La tâche d'allouer des fonds n'est pas facile. Nous tentons de le faire le plus consciencieusement possible avec l'aide de nombreux bénévoles dont plusieurs ont un engagement très concret au niveau des divers quartiers de Montréal.

Il m'est apparu important de rectifier certaines données, afin que les gens qui participent à la Campagne des Fédérations soient bien conscients que nous travaillons à répondre le plus adéquatement possible aux vrais besoins de la population du grand Montréal.

Yvonne R. Raymond, m.s.s.,
Directeur du service
de planification,
Campagne des Fédérations.

Prendre une bière rue Saint-Vincent

Le café Saint-Vincent, dans le Vieux-Montréal, nous a laissé voir samedi soir dernier que son extérieur sympathique pouvait cacher des dessous moins avenants.

On était cinq. On avait le goût de s'amuser simplement. On entre au Saint-Vincent. Premier désagrément: chaque personne doit remettre un 25 sous de pourboire obligatoire au placier. Jusque là, rien de trop anormal. Il faut admettre que ça se pratique un peu partout. Le malheur, c'est qu'on ne nous a pas vraiment placés. On s'est retrouvé divisé entre deux tables. Ça casse déjà passablement le plaisir de groupe. Mais passons... On est pas chichiteux.

On commande cinq bières. Le garçon arrive, dépose les bières. L'une d'entre nous le paye et lui offre spontanément 25 sous de pourboire. Le garçon se montre offusqué et lui laisse entendre que ce n'est pas suffisant. Il est possible que 25 sous ne soit pas la norme au Saint-Vincent. Mais surcroit, celle qui lui offrait le pourboire est serveuse dans un restaurant. Elle est habituée à bien moins. Offusquée à son tour: "C'est 25 sous ou rien". Le garçon a préféré le rien. Mais avant de s'en retourner, il a laissé voir de quel bois il chauffe le client: "Des clients comme toé, c'est pas intéressant. Prends tes bières pis décrisse au plus vite".

Évidemment, par la suite il a été impossible de se faire servir à nouveau.

Devant ces faits, nous nous adressons à la direction du Saint-Vincent pour lui poser les 3 questions suivantes:

1—Le café Saint-Vincent tolère-t-il que ses garçons de table traitent les clients ainsi?

2—Avons-nous eu affaire ce soir-là à un garçon de table qui fait exception parmi le personnel de service?

3—Compte tenu de nos "moyens" qui sont limités, pouvons-nous considérer que le café Saint-Vincent reste un lieu d'amusement possible pour nous? Habituellement, on ne s'obstine pas à aller dans des endroits qui ne sont pas faits pour nous.

Roger Plante, 20 ans,
employé de manufacture,
Marc Presseau, 18 ans,
sans emploi,
Lorraine Joly, 24 ans,
serveuse de restaurant,
Louise Courtemanche, 23 ans,
professeur suppléant,
Yves Presseau, 26 ans,
chômeur.



La violence à la télévision suscite l'inquiétude de tous

Au cours du mois de mars 1974, le Comité d'école Chanmilly-de-Lormier, procédait à un sondage auprès des parents des 545 enfants âgés de 5 à 10 ans, fréquentant l'école, afin de connaître leurs impressions de la télévision pour jeunes.

Un peu plus de 71% des parents répondirent au sondage. Les résultats sont les suivants: chaque groupe d'âge regarde en moyenne au moins deux heures de télévision par jour (durant les jours de classe). Pour les enfants de dix ans, ce chiffre se rapproche de quatre heures. Par semaine, le minimum est de quatorze heures et le maximum, de vingt-cinq heures d'écoute.

En comparaison, le maximum de temps consacré par un groupe à la lecture est de 4h.15 minutes par semaine et pour toutes les autres activités culturelles réunies, de quatre heures. C'est donc dire l'importance de la télévision dans le processus éducatif des jeunes d'aujourd'hui.

C'est pourquoi le comité d'école Chamilly-de-Lorimier se préoccupe grandement de la qualité de la programmation. En effet, 76.7% des parents se sont dits préoccupés par la qualité des émissions pour jeunes à la télévision et 83.9% par la violence.

Plus de 30% des répondants ont émis des commentaires: ceux qui reviennent le plus souvent sont:

1) la violence se retrouve partout, même dans les dessins animés: n'est-il pas possible de régler des différends autrement que par les poings ou le révolver?
2) des émissions éducatives sont réclamées en plus grand nombre. On pourrait y traiter du langage, de l'expression corporelle, de l'éducation physique, des arts plastiques, de la musique, de la vie québécoise, des sciences, de l'histoire naturelle, etc.
3) la publicité pour certains films obscènes et vulgaires ne devrait pas être diffusée avant 22 heures.
4) les quelques bonnes émissions éducatives devraient être diffusées à des heures où elles sont accessibles aux enfants (tel Les Beaux Dimanches, etc.)
5) la publicité qui s'adresse aux enfants devrait être abolie.
6) les émissions de télévision pour enfants encouragent l'apathie, elles devraient être repensées en vue de promouvoir la participation et la créativité des enfants.

Nous espérons que ces informations pourront indiquer au journal "Le Jour" les besoins pressentis par un grand nombre de parents par rapport à la télévision pour jeunes.

André Fortin, président,
Le Comité d'école Chamilly-de-
Lorimier,
Montréal.

L'affaire Paragon mérite enquête

Monsieur le premier ministre,

Je crois que votre habitude de bafouer la démocratie au Québec prouve hors de tout doute que votre gouvernement a trouvé chaussure à son pied malgré la minime opposition actuelle. Ce qui prouve que la qualité est supérieure à la quantité.

Je trouve, Monsieur le Premier Ministre, que vous devez instituer une commission d'enquête et clarifier une fois pour toute, les agissements de la famille (sangsue) Simard. Cette famille qui s'engraisse avec la complicité des gouvernements libéraux du Québec, le vôtre et les autres.

Depuis que vous êtes au pouvoir, le gouvernement est devenu un cirque et l'administration est réduite au fonctionnarisme. Vous auriez peut-être intérêt à installer dans les salons, des tables d'écoute pour voir ce que la population pense de votre gouvernement.

Comme nous subissons des reculs sur tous les fronts, il est évident que vous n'avez pas l'étoffe pour diriger un pays. Par conséquent, j'ose espérer que vous aurez la décence de considérer une démission possible afin de céder votre poste à un homme qui aura pour intérêt de protéger, de défendre les intérêts du Québec avant ceux de sa famille et de ses amis.

D'un payeur de taxes dégoûté,
L. Robitaille,
St. Laurent.

Je veux plus de justice pour mes petits-enfants

Peut-être me direz-vous que je devrais penser à mourir. Vous avez raison, mais avant de partir, je veux vous dire ce que j'ai sur le coeur de vieille Québécoise.

Je voudrais que mes petits enfants et arrière-petits-enfants soient libérés du joug que nous avons porté mon mari et moi.

Ne voyez pas dans mes paroles du racisme, non, mais un grand désir de justice.

J'ai des enfants qui sont parfaits bilingues mais ne peuvent occuper des postes importants détenus par des unilingues anglais. C'est ça la justice au Québec. Je suis certaine que quand nous serons heureux dans un Québec français, personne ne refusera d'apprendre deux ou trois langues.

Pourquoi M. Bourassa a-t-il si peur de se prononcer franchement? Est-ce que par hasard il serait déjà vendu à nos adversaires? C'est à en douter.

Nos Québécois peuvent-ils s'exprimer dans leur langue française dans le reste du Canada comme des anglophones l'ont toujours fait au Québec.

Je dis à tous ceux qui ont le coeur à la bonne place: Levez-vous pendant qu'il en est encore temps. Demain il sera trop tard. Sauvez notre langue d'abord. Ensuite, apprenez toutes les langues que vous pourrez.

Une grand-maman qui espère de beaux jours pour ses petits.

Françoise Picard,
Montréal.

Fédéralisme à la vogue

Les résultats du premier tour de scrutin (Le Jour du 6 mai 1974) aux élections présidentielles actuelles en France, donnent le "fédéraliste" Sebag onzième candidat, avec 0.15% du vote exprimé.

Ce "fédéraliste" n'a cependant pas été le plus défavorisé par ce vote populaire, puisque l'autre "fédéraliste" en liste s'est classé bon dernier (les deux derniers sur 12!), avec un mirobolant 0.07% (!!!) du vote exprimé.

C'est clair, la vogue est au fédéralisme, partout dans le monde... excepté dans les pays normaux, où on s'élit un gouvernement à soi plutôt que de désigner un délégué à une fédération voisine!

Fernand Poirier,
Montréal.

Une opposition qui frise la chinoiserie

Ne vous en faites pas avec les trois échevins du Parti civique, que vous ne nommez pas, qui seraient, paraît-il passés à l'opposition. L'opposition, à Montréal, frise la chinoiserie: c'est nous autres qui rentrons au travail aux conditions du patron et en sachant fort bien que les vrais Chinois, les authentiques et les immigrants de partout, sont exploités sans que notre gouvernement, création de la création, ne lève le petit doigt.

André Bertrand,
Montréal.

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Le tableau d'honneur du francais langue officielle

MEMBER # ☐☐☐☐☐ 427
Name
Street Apt. #
City Zone
Prov. Code

SAME DAY EXPRESS SERVICE
All available items from DISC & TAPE GUIDE and Club special sale announcements are shipped the same day received.

TO:
RECORD CLUB OF CANADA
300 CONSUMERS ROAD,
WILLOWDALE, ONTARIO M2J 1R2

GET A TOP HIT LP for $1.25
WHEN YOU BUY THE WORLD'S BEST STEREO TEST LP
FOR ONLY $3.29
See Reverse Side for Details! Printed in U.S.A. recyclable paper
Z2543-32-08 Produced In Canada

le fond des choses

Le combat d'une culture menacée

Face aux conséquences incalculables du projet de loi 22, le pays doit s'accorder un délai

par Jean-Marc Léger

Une société normale, c'est-à-dire qui a la maîtrise de son destin, n'a pas besoin d'une "politique de la langue". Ou plutôt celle-ci s'inscrit tout naturellement dans la vie quotidienne de la collectivité, dont la langue est la plus profonde incarnation, dont elle est l'instrument de création, d'expression et de réalisation. La liaison est si étroite, si intime entre l'homme et sa langue, la communauté et sa langue, que celle-ci ne requiert point de loi pour exprimer pleinement cella-là, dans tous les aspects de sa situation, de son activité, de son évolution.

Être conduit à définir de façon systématique une "politique de la langue", à légiférer à cet égard, c'est déjà confesser l'anormalité de sa condition. Et sous peine de n'être qu'un artifice ou au mieux un palliatif, pareille législation doit être à la mesure des difficultés et en viser les causes les plus évidentes. Une société minoritaire comme la nôtre (car chacun voit bien où est, au Québec même, la véritable majorité), a non seulement le droit mais le devoir de recourir aux moyens indispensables à sa survie, c'est-à-dire imposer au besoin ce qui, dans un pays normal, va de soi. En appeler au libéralisme classique ou à la démocratie formelle, en cette matière et dans pareille situation, relève de l'inconscience. Dans la conjoncture où se trouve aujourd'hui la nation québécoise, l'invocation des "droits acquis" et de la (fausse) liberté de choix, représente une monumentale duperie. Ce qui a été acquis à l'origine à partir d'une position de force ou de domination peut difficilement fonder un droit et surtout pas un droit indéfiniment transmissible. Pour le reste, toute la politique sociale des États modernes repose sur la constatation (aussi valable pour les peuples que pour les individus) qu'entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et l'intervention qui libère!

Symboles et slogans

Nous avons trop vécu de symboles et de slogans aussi sonores que vains et lourds de déception (depuis la "revanche des berceaux" jusqu'à la souveraineté culturelle, en passant par la révolution tranquille) pour croire encore à la magie de la formule. Nous avons besoin, de façon dramatiquement urgente, de quelques mesures rigoureuses (d'aucuns diront "radicales") portant sur l'école d'abord, quitte à retenir ensuite les meilleurs éléments du projet de loi à propos de la langue de travail et de l'affichage. Adoptée voici 25 ans et appliquée avec vigueur, la loi 22 aurait eu des effets bénéfiques et aurait pu alors, sinon enrayer complètement, du moins ralentir très nettement la progression du mal. Nous sommes toujours en retard d'une bataille dans ce domaine, à cette différence près que cette fois le retard risque d'être mortel.

La nature et l'ampleur des réactions enregistrées depuis une dizaine de jours devraient persuader le gouvernement de la nécessité d'accorder au pays, à l'Assemblée (et de s'accorder à lui-même) un délai beaucoup plus long pour l'étude attentive d'un projet de loi dont les conséquences peuvent être incalculables. La précipitation serait en l'occurrence à la fois suspecte et néfaste. D'autant plus que les élections fédérales viennent à point nommé fournir un argument supplémentaire au gouvernement pour repousser le débat parlementaire à la rentrée d'automne sans paraître se déjuger.

On peut espérer que le premier ministre et ses collègues les plus directement concernés mesurent à quel point ils risquent d'engager l'avenir ou la survie du français au Québec et, partant ceux de la communauté elle-même. Le pays et le parlement doivent disposer de quelques mois, non pas de quelques semaines, pour analyser la portée et les implications du projet de loi et pour proposer les profondes modifications ou plutôt les transformations qu'il appelle.

Conditions essentielles

Au départ, deux conditions essentielles. D'abord, un titre qui ne mente pas et qui, moins faussement solennel, corresponde à la seule réalité à notre portée: loi sur l'usage du français comme langue première, ou prioritaire. Tant que subsiste l'article 133 de la Constitution canadienne (et son interprétation traditionnelle), il est juridiquement impossible de faire du français "la" langue officielle du Québec: maintenir ce titre et cette prétention, c'est continuer à s'abuser, et faire sourire discrètement l'étranger. Ensuite, dans le cas présent plus que dans tout autre, s'impose le dépôt simultané par le gouvernement du texte de loi et des décrets d'application ou des règlements, ces derniers pouvant annuler ou presque, dans les faits, si on n'y prend garde, les objectifs inscrits dans le premier. La question est trop grave pour laisser à quelque gouvernement que ce soit une sorte de chèque en blanc en tout ce qui a trait à la future application de la loi. C'est de plus la seule façon d'assurer un examen sérieux du projet et de faire l'économie d'un débat aussi orageux que stérile.

École française pour tous

Cela étant acquis, le premier titre de la nouvelle version devrait être consacré au problème primordial de l'école ou, si l'on préfère, de la langue d'enseignement. Avec une prise de position claire et vigoureuse sur ce point, le projet prend consistance: sans cela il est réduit à quelques mesures secondaires illustrant une contradiction singulière: essayer d'étendre l'usage du français à l'usine et dans la rue, en laissant l'école angliciser ou s'angliciser. Pour l'enseignement, au point où nous en sommes et compte tenu de l'accentuation du glissement, il ne peut y avoir qu'une solution: l'école française pour tous, c'est-à-dire l'instauration, par étapes, d'un système unique d'enseignement en français. Formule logique, non discriminatoire et de toute façon imposée par les faits. Partir d'un système unique d'enseignement en français paraît monstrueux à certains: toute autre formule, pourtant, introduit la discrimination, crée arbitrairement des catégories et entraîne d'innombrables complications de tous ordres. Tôt ou tard, il faudra bien en venir à l'école française pour tous, à moins de préparer avant la fin du siècle le requiem pour la "langue officielle."

Mieux vaudrait renoncer à légiférer à propos de la langue qu'avoir une loi vague, porteuse d'illusions et viciée par la consécration — en pratique — du statu quo pour ce qui concerne l'école.

Il s'agit ici du bien fondamental d'un peuple, de cette sorte de patrie spirituelle qu'est une langue, indissociable de la patrie charnelle et aussi importante qu'elle, avec laquelle à la limite elle ne fait qu'une. Au reste, ce ne sont point seulement nos intérêts, fussent-ils les plus élevés, qui sont en cause: nous rejoignons les combats de toutes les cultures menacées, combats menés au nom d'une certaine conception de l'homme et du monde, dans le refus des uniformités stérilisantes et déshumanisantes.

Pour un visage français

Manifeste du Mouvement national des Québécois

Les combats menés au Québec pour le respect et la promotion de notre langue nationale reflètent bien autre chose que des préoccupations d'ordre académique. La lutte pour le français chez nous, c'est essentiellement une lutte de libération populaire. Ce qui est en cause, c'est beaucoup moins la pureté de la langue que la dignité de l'homme québécois.

Pour le peuple québécois français, l'usage d'une langue étrangère est devenu une condition de vie dans son propre pays. Cette langue étrangère imposée d'abord par la force des armes est maintenue comme langue dominante de notre économie par des entreprises capitalistes américaines et anglo-canadiennes qui pillent nos richesses naturelles en même temps qu'elles exploitent notre main-d'oeuvre et notre pouvoir d'achat. C'est la langue des possédants étrangers qui domine celle du peuple. Voilà l'état de choses qui doit être renversé.

La question linguistique au Québec perd toute sa signification si on l'isole des autres problèmes majeurs de la société québécoise, si on en fait une question à part. Elle est inséparable de notre volonté de libération à tous les plans: politique, économique et social. Elle est l'un des aspects essentiels, sans doute le plus significatif, de notre question nationale.

DEUX SIÈCLES DE DOMINATION

Depuis plus de deux siècles, la domination linguistique est à la fois le signe flagrant et la garantie du maintien de toutes les autres formes de domination.

Alors même que le roi d'Angleterre et son gouvernement à Londres reconnaissaient dès 1774 le français comme langue du "pays québécois", l'anglais, langue des conquérants et langue de l'empire, s'est imposé comme langue du pouvoir personnel des gouverneurs anglais, puis comme langue des conseils exécutifs irresponsables désignés par les gouverneurs, puis, après la conquête du gouvernement responsable, comme la langue des pouvoirs occultes qui nous gouvernent encore derrière un paravant démocratique. L'anglais, langue de la grande bourgeoisie d'affaires, de la classe dominante a été vu aussi comme la langue du succès et de la promotion économique pour une fraction importante de notre moyenne bourgeoisie. C'est ainsi que des hommes d'affaires québécois plus ou moins assimilés et asservis aux intérêts du capitalisme étranger acceptent ou tolèrent l'humiliation quotidienne imposée à notre langue nationale et à tous ceux qu'elle sert encore à identifier.

Deux siècles de domination économique et politique n'ont cependant pas réussi à détruire notre identité culturelle. Malgré le mépris des seigneurs coloniaux et la trahison des élites, le petit peuple tient toujours à sa langue et à son identité nationale.

BATAILLES DÉMOCRATIQUES

C'est dans la lutte quotidienne et en réaction au mépris que se renforce notre détermination à être pleinement ce que nous sommes. Si nous avons résisté en français, c'est aussi en français que nous avons mené et gagné nos grandes batailles démocratiques. Face à un pouvoir oligarchique anglophone, c'est en français que la première Assemblée législative élue a exprimé les aspirations populaires. C'est en français que fut menée la lutte contre l'arbitraire des gouverneurs et pour l'indépendance des juges. C'est en français que nos représentants réclamèrent le gouvernement responsable et que nous avons hérité à Québec d'un gouvernement doté de quelques parcelles de pouvoirs autonomes. C'est en français, surtout, que nous nous préparons à faire un vrai pays à notre image et à assumer pleinement notre avenir collectif.

En somme, le français langue des humiliés est devenu la langue des humiliés qui ne veulent plus l'être. C'est dans la fierté retrouvée que nous allons, en français, devenir maître chez nous. Nous ne voulons plus quémander nos droits linguistiques. C'est un pays français que nous voulons bâtir.

DROITS INDIVIDUELS ET DROITS COLLECTIFS

Dans un Québec officiellement et réellement français, tous les citoyens, quelles que soient leurs origines et leurs langues maternelles, seront considérés comme des égaux en dignité et en droit. Ils seront soumis aux mêmes obligations générales et dans l'exercice des droits reconnus il ne sera toléré aucune discrimination sur la base de l'origine ethnique, de la langue maternelle ou de l'appartenance à une famille culturelle. Chacun aura droit de conserver sa langue maternelle, de l'utiliser à sa guise dans les relations d'ordre privé et de la transmettre dans son milieu familial. Ce n'est pas attenter aux droits individuels que d'établir une langue nationale, d'en faire la langue de notre école, de notre politique et de notre économie. Plus nos portes seront ouvertes à une immigration diversifiée et plus nous voudrons respecter les langues maternelles particulières à chaque groupe, plus alors s'imposera l'impérieuse nécessité de leur offrir une langue de communication interethnique qui soit en même temps la langue de leur intégration à la vie québécoise. Le français sera cette langue de communication et d'intégration à la vie nationale.

LANGUE NATIONALE ET LANGUES ÉTRANGERES

C'est bien à tort que les partisans d'un Québec bilingue se prétendent plus respectueux des droits individuels. Le bilinguisme officiel est beaucoup plus contraignant pour les individus que l'unilinguisme. Dans un pays officiellement unilingue, les individus restent libres de cultiver une langue maternelle particulière ou d'apprendre la langue étrangère de leur choix. Dans un pays bilingue, le véritable choix ne commence qu'à la troisième langue.

De fait, il y a deux sortes de bilinguisme au niveau des États. Il y a d'abord le bilinguisme institutionnel des Etats binationaux (v.g. la Belgique). Dans ces Etats, il y a, linguistiquement parlant, deux pays distincts séparés par une frontière linguistique plus ou moins précise. Dans chacun des pays, une langue domine et s'impose naturellement (le néerlandais en pays flamand; le français en pays wallon). Au niveau de l'État binational, les deux langues sont théoriquement sur un pied d'égalité.

L'autre bilinguisme officiel, c'est celui des colonies où la langue du conquérant (par les armes ou par la finance) se superpose à la langue naturelle du pays. Ce fut le cas de l'Algérie française, où le peuple parlait arable et la petite minorité francophone possédante imposait sa langue dans le monde du travail, des affaires et des communications. C'est encore aujourd'hui le cas du Québec.

Un Québec bilingue, c'est un Québec qui accepterait d'être encore une simple colonie humiliée.

Un Québec français sera déjà un Québec en bonne voie de se libérer. La libération linguistique n'est pas suffisante en soi. Mais toutes les libérations se tiennent. Ainsi la libération linguistique donnera à notre peuple le goût de la dignité et de la liberté. Libérer la langue d'un peuple, c'est déjà libérer ce peuple. Et libérer un peuple, c'est aussi libérer les individus qui le composent.



Claude Morin

Pour une censure virile

Je t'écris parce que j'ai confiance en toi même si tu es ministre. Je le fais par l'entremise de mon petit article hebdomadaire dans Le Jour car, si j'envoyais ma lettre par courrier ordinaire, un tas de gens la liraient: secrétaires, chefs de cabinet, conseillers spéciaux, Sûreté du Québec, RCMP et Dieu sait qui encore. Or, ce que j'ai à te dire est à la fois délicat et confidentiel.

Voici donc de quoi il s'agit. Il faudrait que tu voies à instituer une sorte de censure de l'information au Québec. Parfois, j'ai l'impression que tu es mal renseigné. Si tu savais tout ce qui se publie et tout ce qui se vend dans les librairies et les tabagies, tu t'inquiéterais. Avec toutes tes occupations, tu n'as évidemment pas beaucoup le temps de lire. Mais comme tu es déjà mal instruit, ce n'est pas si grave.

Cependant, tu ne sais pas ce qui se passe. On imprime et on vend n'importe quoi. Il faudrait que quelqu'un mette un frein à tout cela. Tu me parais bien placé pour agir.

Bon, entendons-nous. Je ne veux pas que tu interdise Playboy ou Penthouse. Ça indisposerait trop de Libéraux et aussi quelques Péquistes. D'ailleurs, ces revues ont un contenu intellectuel. De temps à autre, on peut y lire une entrevue d'un économiste ou d'un sociologue renommé. Américain, bien sûr, mais alors on est certain que ce qu'il dit est vrai.

Je ne pense pas non plus aux films de fesses. Là aussi, leur interdiction mettrait en maudit des Libéraux et des Péquistes, surtout que c'est dans ce genre de films que s'exerce présentement le mieux notre souveraineté culturelle. Je suis donc convaincu que Robert ne serait pas d'accord pour qu'on en bloque la diffusion.

Il y a également les films politiques qui commencent à remplacer les films de fesses. Là non plus, pour le moment en tout cas, pas besoin de censure. (J'attire incidemment ton attention sur "Bingo" où l'on voit — c'est le cas de le dire — un ministre de la Justice en position, comment dirais-je, inconfortable. Quoi qu'il en soit, d'après les photos du films, il ne s'agit pas de toi. Donc, aucun problème.

Non, ce que j'ai en tête, c'est la subversion politique. Et à ce propos, tu es négligent. Figure-toi, en effet, que l'autre jour j'ai pu me procurer, pour 0.60 cents, dans une librairie de Québec, un exemplaire des "Citations du Président Mao-Tsé-Toung", c'est-à-dire le Petit Livre Rouge. Edité en Chine, par surcroit.

Or, à la page 191, on peut lire ceci (je le cite en petits caractères pour que personne ne le voie, sauf toi):

"Notre devoir, c'est d'être responsables envers le peuple. Chacune de nos paroles, chacun de nos actes et chacune de nos mesures politiques doivent répondre aux intérêts du peuple, et si des erreurs sont commises, elles devront être corrigées; c'est ce qu'on appelle être responsables devant le peuple."

J'espère que tu as compris. Voilà une attaque directe contre le gouvernement. Mao parle des intérêts du peuple. Et il parle d'erreurs qui devront être corrigées. Par dessus le marché, il parle de responsabilités.

Des textes comme celui-là se vendent librement au Québec. Tu devrais intervenir avant qu'il ne soit trop tard. C'est de la provocation. Des citoyens vont s'appuyer là-dessus pour réclamer le retrait du Bill Bourassa sur la langue. Déjà, ça se parle un peu partout dans le Québec.

En tout cas, en t'écrivant, j'ai fait mon devoir de citoyen responsable. Un ministre de la Justice averti en vaut deux. A bien y penser, cela non plus n'est pas très rassurant. Néanmoins, je te transmets mes salutations amicales et respectueuses.



Louis O'Neill

Divorce à l'italienne

Aux prises avec l'inflation et la corruption politique, le gouvernement italien, sous l'inspiration des démocrates-chrétiens, a engagé la population dans une opération de diversion, en lançant un référendum sur le divorce. On voulait, semble-t-il utiliser cette occasion pour obliger les catholiques à exprimer leur appui au pouvoir, tout en plaçant les socialistes et les communistes dans une situation embarrassante (1).

Mais l'affaire a mal tourné. D'une part, les néo-fascistes, qui se dressent en défenseurs de l'ordre public, ont sauté sur l'occasion pour se révéler plus catholiques que le pape. D'autre part, il a été impossible d'obtenir l'appui unanime des catholiques. Des dissidences se sont exprimées, même parmi les évêques. Le pape n'a pris position que sur le tard, dans des termes mesurés et en soulignant qu'il s'en tenait à l'aspect pastoral du problème. La conclusion: les partisans favorables à la loi qui permet le divorce ont remporté la victoire et l'unité des catholiques italiens est plus compromise que jamais. Quant au gouvernement, il sera bien obligé de s'occuper de la situation économique et sociale qui se détériore de jour en jour et dont il a tenté de faire oublier la gravité en ressassant un vieux problème que les pays modernes ont réglé depuis longtemps.

On demeure surpris que la majorité de l'épiscopat italien se soit laissée entraîner dans cette affaire. Surtout qu'ailleurs nombreux sont les épiscopats qui adoptent sur la question du divorce des positions nuancées et pragmatiques, en conformité avec la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse. On reconnaît que l'État n'a pas imposer à l'ensemble d'une population des normes morales qui découlent des convictions religieuses d'un groupe particulier. Or si les catholiques (du moins la majorité d'entre eux) estiment que tout mariage est par nature indissoluble, d'autres citoyens considèrent qu'en certains cas le divorce s'avère une solution positive et souhaitable. L'Etat doit respecter ce pluralisme des opinions. Son devoir, en légiférant, est de voir à ce que le droit au divorce s'exerce selon des règles qui ne mettent pas en danger la stabilité sociale ni ne lèse les droits des tiers concernés, à savoir les enfants.

D'ailleurs, même chez les catholiques, l'attitude à l'égard du mariage-sacrement évolue considérablement. Il ne manque pas de théologiens pour affirmer, en s'inspirant de l'exemple des communautés chrétiennes orientales, que le divorce peut être, en certains cas, la solution la plus conforme à la justice et à la charité (2). Certains se demandent même s'il ne faut pas appliquer au mariage-sacrement le principe qui vaut dans le cas de l'eucharistie. Là où la matière s'estompe, le sacrement disparaît. Si la substance du pain est détruite, le sacrement n'existe plus. Or, disent-ils, que reste-t-il de la vérité du mariage quand l'amour a disparu et que plus rien de commun ne lie ensemble les conjoints?

Cette opinion est encore peu répandue, mais le fait que des théologiens sérieux se donnent la peine de l'étudier montre que la position catholique traditionnelle sur cette question se prête à une certaine évolution.

Une leçon à retirer de l'affaire du référendum italien sur le divorce, c'est le danger pour les catholiques de se laisser politiquement récupérer par des forces conservatrices et réactionnaires qui, en échange de quelques avantages de caractère religieux (vg. l'école confessionnelle) essaient d'obtenir un appui électoral. Beaucoup de chrétiens, en Italie, ont flairé le piège et ont su l'éviter. A l'exemple d'un nombre grandissant de catholiques ailleurs dans le monde, ils ont compris qu'on juge un gouvernement sur l'ensemble de sa politique et non seulement sur les "allures catholiques" qu'il se donne. C'est bon signe pour l'avenir.

(1) Voir ***Informations Catholiques Internationales****, 2 mai 1974. Aussi* ***Le Figaro****, (11-12 mai) et* ***Le Monde*** *(11 mai)*

(2) Voir par exemple le compte-rendu de la session de la Société Canadienne de Théologie, août 1972.

Le salon de la race



par Jacques Guay

Drapeau, 20 ans déjà et hélas!

C'était il y a vingt ans. Que le temps passe et que les hommes, du moins certains, changent.

J'étais étudiant, en Belles-Lettres. Bien couvé dans un vénérable collège classique où le Devoir était tabou. Oui, le Devoir.

Duplessis régnait et jamais l'enfer n'avait été aussi rouge. Lorsque...

Lorsqu'à Montréal, le printemps s'est levé. Il s'appelait Jean Drapeau. Il libérait Montréal de la corruption quartier par quartier.

Je me souviens des grandes assemblées dans des salles d'école. À l'école Lamennais, par exemple, angle Saint-Denis et Beaubien.

Il y avait sur l'estrade un "jeune" qui lui présentait les hommages et les espoirs des générations montantes. Il s'appelait Jean-Pierre Goyer. Et il y avait, bien sûr, J. Z. Léon Patenaude, les ligues du Sacré-Coeur, les comités de moralité et la Ligue d'Action civique, la ligue des ligues.

Je le revois présentant, d'une voix exercée, les valeureux croisés de la vertu.

La ligue était partout présente, soutenu par des milliers de militants bénévoles. On passait le chapeau.

Drapeau a été élu mais avec un nombre restreint de conseillers. Immense déception.

En 1957, j'étais étudiant en Droit. Mobilisation générale des étudiants qui partaient par pleins autobus pour représenter la Ligue dans les bureaux de scrutin. Tout le long de la campagne, Drapeau avait répété: si vous n'élisez pas tous mes candidats, ne votez pas pour moi".

Résultat: la grande majorité des ligueurs sont élus, Drapeau est battu.

Théâtre Saint-Denis. Devant une foule qui débordait dans les allées, des milliers de partisans qui avaient payé leurs places, Drapeau déclarait la guerre à l'Union nationale et menaçait d'étendre son parti sur tout le territoire québécois.

Je revois la scène. Derrière une tête de bélier, symbole de la lutte, devant une forêt de micros, sur le podium, Jean Drapeau en pleine lumière dans une salle obscure. J'avoue que cette fois, j'ai eu un certain frisson. L'homme commençait à me faire peur.

En soixante, coup de théâtre. Drapeau se débarrasse de la Ligue et lance, en pleine élection, sa propre formation, Le Parti civique. Notez qu'il n'avait jamais été membre de la Ligue.

Il y a quelques années, il déclarait à un hebdo de Chicoutimi qu'il était "un roi élu".

Vingt ans. Vingt ans pour boucler la boucle.

LE JOUR en vacances

"Le plus beau pays, c'est la Beauce"

—Fabien Roy

Cet été le député créditiste Fabien Roy va "découvrir" les Laurentides, Saint-Adèle, Saint-Donat, le lac Archambault. Et aussi la région de Valleyfield durant les Jeux d'été.

Mais il avoue que la Beauce représente un attrait particulier. "C'est normal. Ne demandez jamais à un député quelle est la plus belle région..."

Le député Roy se dit très heureux de "la très bonne initiative du JOUR". "Abstraction faite de votre orientation politique, souligne-t-il, je dis tant mieux qu'un quotidien décide de se pencher sur les problèmes du milieu rural pour sensibiliser l'opinion publique, surtout dans les villes."

Quand il parle du milieu rural, le député Roy s'enflamme, s'enthousiasme, devient un vibrant plaideur. "Depuis le début de la révolution tranquille, déclare-t-il, on s'est acharné à détruire toutes les structures et les services des ruraux. Moi, je vous encourage dans votre tournée..."

BONNE NOUVELLE!

Votre compte pour les petites annonces peut maintenant être payé à toute

Caisse Pop Desjardins

À lire cette semaine dans

QUÉBEC-PRESSE

L'annulation ou le NPD: unsondage du QUEBEC-PRESSE.

- **La région du Sud: une visite au pays des "mécontents pas péquistes" dans le cadre de notre tournée des comtés fédéraux du Québec.**
- **Le Crédit social connaîtra-t-il le triste sort de l'Union national?**
- **La guerre psychologique des cols blancs municipaux contre l'administration Drapeau**
- **Trudeau a tordu le bras à Air Canada pour la base de Winnipeg.**
- **Nos rubriques régulières: Coopératives, Consommation, Parizeau en liberté, Monde; nos pages artistiques et sportives.**

PIL: Ottawa coupe les vivres

OTTAWA (A.D.) — Le gouvernement fédéral a coupé les vivres, hier, pour tous les promoteurs de projets d'initiatives locales.

La fin du mois de mai marque en effet la fin du programme PIL.

Depuis 1971, le ministère de la Main d'oeuvre et de l'Immigration avait pris l'habitude de prolonguer durant l'été les meilleurs projets. Cette année, dès le lancement du programme, le ministre Robert Andras avait indiqué qu'il n'y aurait ni prolongation, ni crédit supplémentaire.

Il a tenu parole, en dépit de la campagne électorale, et quelque 2,500 projets ne peuvent plus compter sur le gouvernement fédéral.

PIL, tout comme le programme Perspective-Jeunesse, avait été bien accueilli par la population. Le succès de ces programmes incitait le gouvernement fédéral à doubler sa mise en 1972 et en 1973.

De plus en plus, cependant, les projets PIL ne semblaient satisfaire que leurs promoteurs.

Le Conseil national bu bien-être social dénonçait l'automne dernier son caractère temporaire et ses aspects politiques. "Le message que l'on retire de l'expérience du PIL est clair en termes d'un programme d'emploi communautaire: un tel programme ne peut se fonder sur des buts aussi périmés et limités que le remplissage de lacunes temporaires du marché du travail en période de taux de chômage trop élevé" écrit le Conseil.

Dans l'opposition, en Chambre des communes, les accusations de patronage et de favoritisme pleuvaient.

Les gouvernements provinciaux, en particulier celui du Québec, craignaient d'être bousculés par des citoyens qui se tourneraient vers eux lorsque le gouvernement fédéral cesserait son financement. Ce fut le cas des garderies populaires...

Les fonctionnaires fédéraux estimaient que le PIL n'avait jamais pu respecter son carectère temporaire et saisonnier. Trop de projets valables avaient un caractère de permanece que le gouvernement fédéral ne voulait plus soutenir au printemps.

Les promoteurs étaient satisfaits

Mais les promoteurs eux en étaient satisfaits. Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration le sait puisqu'il a en mains les résultats très favorables d'une enquête menée auprès des promoteurs...

Le gouvernement fédéral oriente peu à peu ses initiatives vers des programmes spécialisés conçus par les ministères. Les programmes généraux, comme le PIL, fluctueront en importance selon le taux de chômage à chaque hiver.

Le ministère de la Main-d'oeuvre a mis au point trois programmes dérivés du PIL. Il s'agit du programme des emplois communautaires (une trentaine de projets seulement pour les chômeurs chroniques), du programme de création locale d'emplois pour les infirmes et d'autres désavantagés et du programme d'extension des services de main-d'oeuvre pour les régions éloignées.

Il a aussi intégré à son activité le programme Perspectives-Jeunesse.
Comme pour le PIL, le PJ ne subi pas cette année d'expansion...

Les quatre partis ne peuvent s'entendre sur un débat télévisé

OTTAWA (PC) — Un porte-parole de la Société Radio-Canada a confirmé hier que les autres partis politiques fédéraux du pays n'ont pu s'entendre sur une formule de débat électoral télévisé sur le réseau national.

Les pourparlers en vue de réunir les quatre chefs de parti sur le petit écran, émission proposée par Radio-Canada, n'ont jamais réellement débuté. Gordon Cullingham, superviseur des émissions d'affaires publiques, a confirmé l'échec.

Aucune autre réunion des partis n'est prévue à ce sujet.

Deux réunions et plusieurs conversations téléphoniques se sont déroulées entre les représentants de la société d'État et les représentants des quatre partis, a révélé hier matin le directeur national Cliff Scotton du Nouveau parti démocratique. La dernière réunion a eu lieu mardi dernier.

Plusieurs formules avaient été soumises, dont une du NPD suggérant un débat d'une heure entre les quatre chefs de parti. Le NPD avait aussi suggéré une série de débats impliquant chacun deux chefs de parti.

Le directeur de l'information du Parti libéral, M. Robert McBain, a dit que son parti est toujours intéressé par un tel débat. Il a ajouté que les libéraux, les sociaux-créditistes et les néo-démocrates "étaient très enthousiastes lors de la présentation du projet".

Les conservateurs n'étaient pas enthousiastes, mais avaient accepté d'amorcer des négociations sur une formule de débat.

En 1968, un débat entre les quatre chefs de parti avaient été retransmis à plus de neuf millions de Canadiens par le truchement de la radio et de la télévision.

Les partis n'ont pu s'entendre sur la formule du débat, sur la façon dont les leaders politiques y participeraient et sur le modérateur.

Le NPD avait suggéré comme modérateur le journaliste Claude Ryan, le gouverneur général Roland Michener et l'ancien président des Communes Lucien Lamoureux.

Un nouveau dollar canadien

OTTAWA (PC) — Un nouveau dollar canadien, le quatrième d'une série de billets à dessins neufs, fera son apparition dans les banques à charte, lundi.

La Banque du Canada annonce que le dessin du nouveau billet comprend le même portrait gravé de la reine que l'on peut voir sur les billets de $20. La scène du dos du billet montre la Colline parlementaire d'Ottawa, vue de la berge de la rivière Outaouais, à Hull. Au premier plan, on voit l'activité d'une industrie de pulpe.

Les billets courants de $1 continueront d'être utilisés tant qu'ils ne seront pas usés au point d'être retirés de la circulation. Le nouveau billet de $1 fait preuve d'une plus grande utilisation de teintes, comme dans le cas des billets de $20,$10 et $5.

Le choix des immigrants

Pas de droit de veto au Québec

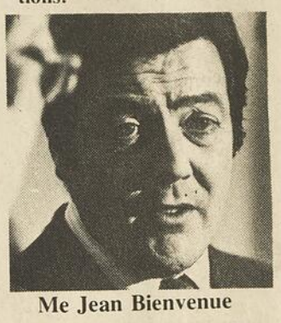
par Alain Dyhamel
collaboration spéciale

OTTAWA — En dépit de ses bonnes dispositions à l'égard des revendications québécoises en matière d'immigration, le gouvernement fédéral maintiendra sa prépondérance absolue dans le domaine.

Le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration doit publier à la fin de l'été un livre vert définissant les nouvelles politiques fédérales en immigration. Il n'est pas question, selon un porte-parole du ministère, d'accorder au gouvernement québécois un droit de veto sur l'établissement d'immigrants de langue anglaise dans la province.

Un mémoire de Bienvenue

On sait que le ministre québécois de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, a soumis il y a quelque temps déjà un mémoire confidentiel à son collègue fédéral, M. Robert Andras. Jusqu'à ce jour, on affirmait en divers milieux que les négociations allaient bon train parce que le gouvernement fédéral montrait de bonnes dispositions.



Me Jean Bienvenue

Malgré les signes d'optimisme, il ne semble pas qu'Ottawa soit prêt à céder à toutes les demandes du Québec.

D'ailleurs au ministère de l'Immigration, à Ottawa, on s'est montré étonné du traitement particulier que le Québec a réservé à certaines données contenues dans le mémoire du ministre Bienvenue.

On se demande dans la capitale confédérale si le cabinet Bourassa n'aurait pas tenues pour confidentielles des données sur l'immigration au Québec que le gouvernement fédéral diffusait sur demande, depuis 1968.

Il s'agit, rappelons-le, des données sur la langue des immigrants au Québec que le gouvernement provincial a traité avec grande discrétion.

Le ministre Bienvenue avait intégré ces données dans son mémoire confidentiel. Les journaux québécois ont publié depuis les principaux extraits de ce mémoire et les données statistiques qu'il contenait.

Les dossiers

En vertu d'un accord intervenu en 1972, le gouvernement fédéral transmet au gouvernement québécois tous ses dossiers sur les immigrants. L'Ontario a conclu un accord semblable et les autres provinces peuvent le faire aussi si elles le désirent.

Ces renseignements n'ont rien de secret ni même de confidentiel. Le gouvernement fédéral ne les a soumis à aucune restriction à l'égard de leur diffusion sauf pour les indications qui permettraient d'identifier une personne ou un groupe de personnes.

À la haute direction du ministère de l'Immigration, on a conclu que le gouvernement québécois avait peut-être mal interprété les réserves d'Ottawa.

Le PQ du Nord-Ouest québécois s'attaque au problème de la pénurie des médecins spécialistes

ROUYN (E.D.) — Des résolutions qui seront présentées aujourd'hui au congrès régional du Parti québécois du Nord-Ouest québécois s'attaquent au problème de la pénurie des médecins spécialistes dans la région.

À Rouyn, la population se plaint des longues attentes à la salle d'urgence de l'hôpital Youville, des lits qui restent inoccupés, et de l'absence d'une clinique externe, maux dûs, selon les autorités locales, à la pénurie de médecins.

Une des résolutions soumises au congrès souligne l'importance de la population et du territoire à desservir, ainsi que "l'absence de politique gouvernementale favorisant la venue de professionnels de la santé dans les régions éloignées comme la nôtre". Affirmant que la région manque d'équipement moderne, la résolution demande que "des pressions soient faites" pour qu'il vienne des médecins dans la région, particulièrement des spécialistes, pour que l'équipement soit complété et modernisé, et pour qu'on crée un centre d'accueil pour les personnes agées.

Une autre résolution dans le même sens demande que des mesures particulières soient prises pour encourager des étudiants de la région à suivre des cours dans les diverses spécialités de la médecine et à venir servir dans la région, dans l'esprit du service civique obligatoire prévu au programme du Parti québécois.

La langue

Au chapitre de la langue, une résolution réclame que toute personne occupant un emploi au Québec, dans le secteur privé aussi bien que dans le secteur public, soit tenue de maîtriser le français, et que les personnes ne possédant pas le français comme langue maternelle aient trois ans pour l'apprendre.

Cette même résolution, en plus de demander un plan spécial de développement du français chez les francophones, réclame que tout affichage et toute raison sociale soient en français, et ce dans un délai d'un an.

D'autre part, une résolution suggère que toute personne postulant un poste dans l'administration publique, au sens le plus large, fournisse un bilan des intérêts personnels qu'elle détient dans tout commerce ou industrie.

Le congrès régional se déroule aujourd'hui et demain à Rouyn. Demain le président du PQ, M. René Lévesque, participera aux assises et parlera aux militants. On compte aussi qu'il se rendra à Mont Brun parler aux parents qui occupent l'école du village.

Dossier scolaire: consultation jusqu'au 30 octobre

Le ministère de l'Education annonce qu'il reporte l'échéance de la consultation sur sa politique de mesure et d'évaluation des étudiants au 30 octobre prochain. C'est donc dire qu'il pourra recevoir jusqu'à cette date des avis sur la question du dossier scolaire cumulatif, par exemple; la première date fixée avait été le 7 juillet prochain.

Ce recul est explicable, selon un communiqué du ministère, par la grève des postes, la mise au point de documents d'accompagnement et la proximité des grandes vacances. Cela devrait permettre aux commissions scolaires de consulter tous les éléments de leur milieu, et à tous les intéressés de disposer de plus de temps pour faire parvenir leur avis à la direction générale de l'enseignement secondaire et élémentaire (DGEES).

La DGEES a expédié en décembre à tous les organismes du monde de l'éducation un document présentant, sous forme de projet, les objectifs et la politique du ministère en mesure et évaluation des élèves de l'élementaire et du secondaire.

Ce document a été repris ensuite pour y insérer des explications afin d'en faciliter la compréhension.

Conflit de Radio-Canada

Le superviseur dicte les questions d'un reportage au journaliste

par Gisèle Tremblay

A l'émission radiophonique "Présent" (CBF), qui diffusait avant-hier un reportage sur la version patronale du conflit à United Aircraft, les questions du journaliste et la présentation de l'animateur avaient été dictées par le superviseur, M. Claude Piché.

Celui-ci avait auparavant imposé ce reportage à l'équipe de production, en "contrepartie" de l'émission du 1er mai sur l'évolution du syndicat à United Aircraft: il avait en outre obligé le même journaliste, Jacques Tremblay, et la même réalisatrice, Jeannine Kirby, à s'en charger. L'imbroglio avait entraîné le débrayage des journalistes et des réalisateurs.

La réalisatrice, ne s'estimant plus que metteur en ondes, a refusé de signer l'émission: son nom n'a pas été mentionné au générique. Elle a délibérément terminé l'émission sur une musique funèbre insistante, à l'orgue: un symbole pour la mort de la liberté de l'information?

L'équipe de production aurait voulu préciser, dans la présentation, que le reportage était présenté "à la demande de Radio-Canada" et que sa responsabilité n'était pas engagée. On aurait fait comprendre à l'animateur, M. Réginald Martel, qu'il risquait son emploi s'il passait cet avis sur les ondes. Il a donc lu la dictée de M. Piché.

Un "dossier noir" serait d'ailleurs en préparation sur l'historique de ce conflit, de l'émission du 1er mai jusqu'à celle d'hier, en passant par les débrayages et les négociations survenus entre ces deux moments.

Jacques Tremblay a lu hier les quatre questions imposées et a "laissé aller" ses deux interlocuteurs à de longues réponses sans explication, s'interdisant — sauf à trois reprises — les sous-questions qui font la différence entre l'entrevue et la propagande directe.

L'ensemble sonnait, selon certains, comme un publi-reportage; selon d'autres, comme de l'information "en conserve" que M. Robert Bourassa avait voulu généraliser lors de la dernière campagne électorale, en faisant l'économie de ces intermédiaires professionnels que sont les journalistes.

Les journalistes de Radio-Canada, qui sont présentement en négociation, font état par ailleurs d'exigences patronales qui seraient des reculs sur la situation antérieure et qui alourdiraient encore le climat.

Les relations avec l'ensemble du personnel se seraient refroidies, ce qui laisse présager d'autres conflits.

les élections fédérales

Le maire Jones se présentera comme indépendant

MONCTON (PC) — Le maire Leonard Jones, choisi candidat conservateur dans le comté de Moncton, ville dont il est le maire, mais qui a été jugé inacceptable par le chef de l'Opposition Robert Stanfield, a déclaré hier qu'il se présenterait dans sa circonscription à titre de "candidat du peuple, de choix du peuple".

M. Jones a précisé que d'ici quelques jours il annoncerait de quelle façon sa candidature serait présentée sur les bulletins de vote.

On lui a demandé s'il allait se présenter comme indépendant. Il a répondu: "Vous pouvez l'interpréter de cette façon".

M. Jones, attaquant M. Stanfield, a dit que la décision du chef a apporté la honte et le déshonneur au Parti conservateur et à tous ses membres au Canada.

Cette décision, ajoute-t-il, inspire aux Canadiens des doutes au sujet du système parlementaire.

Backlash en Alberta

Par ailleurs, la décision prise par M. Stanfield de refuser le choix du maire Leonard Jones comme candidat officiel du Parti conservateur, est "un déni de démocratie", selon M. Stan Schumacher, député conservateur de Palliser au dernier Parlement.

Au cours d'une entrevue, M. Schumacher a déclaré que la décision de M. Stanfield est particulièrement blâmable aux yeux des Albertains, que leur premier ministre Peter Lougheed a habitués à la liberté d'un "parti ouvert à toutes les opinions."

Thomas sera le candidat officiel

C'est Charles Thomas, député conservateur de Moncton depuis six ans, défait lors d'une assemblée de mise en candidature par le controversé Leonard Jones, sera "maintenant le candidat officiel."

M. Thomas, qui a perdu la candidature par une faible minorité, plus tôt cette semaine, a dit avoir reçu les papiers officiels du quartier général conservateur d'Ottawa, pour sa nomination.

Il a dit ne pas avoir fait de déclaration officielle depuis l'assemblée houleuse, parce qu'il désirait "avoir une certitude avant de se prononcer".

Jones, maire de Moncton, avait été choisi candidat par l'association conservatrice locale, mais le chef du parti Robert Stanfield l'avait qualifié d'inacceptable pour son parti.

Pour se présenter officiellement au nom d'un parti, un candidat doit obtenir un affidavit signé en ce sens par le chef du parti en cause, si bien que M. Thomas est le seul "pouvant s'affubler de l'étiquette conservatrice au scrutin du 8 juillet prochain". Le chef du parti a le dernier mot dans le choix d'un candidat.

M. Thomas a d'ailleurs rappelé que Jones avait été avisé avant l'assemblée de mise en nomination qu'il ne serait pas appuyé par M. Stanfield.

Lewis rencontre les grévistes de Firestone

HAMILTON (PC) — Le leader néo-démocrate David Lewis a rencontré vendredi un groupe de grévistes de l'industrie du caoutchouc, ce qui lui a permis d'illustrer les thèmes principaux de sa campagne en vue du scrutin du huit juillet prochain.

Le chef NPD a promis son appui aux grévistes et a obtenu le leur en retour, lorsqu'il a rencontré les piquets de grève devant les installations de la Firestone Tire and Rubber, à Hamilton. Il a longuement élaboré sur sa politique anti-inflationniste et sur ses craintes relatives aux grandes corporations multinationales.

Quelque 1,300 ouvriers du caoutchouc sont en grève à cet endroit, depuis le 28 février dernier. Ils réclament une claude de hausse de salaire indexée au coût de la vie; principal point de litige avec leur employeur.

"Cette grève constitue un autre exemple des difficultés provoquées par le contrôle étranger sur nos industries manufacturières", a dit M. Lewis à ses interlocuteurs.

"Je crois comprendre que la compagnie, au Canada, vous a promis l'indexation des salaires au coût de la vie, mais le syndicat croit pour sa part que ce geste a été répudié par la compagnie-mère aux États-Unis."

Un des thèmes majeurs de la campagne néo-démocrate est le contrôle de l'expansion des compagnies appartenant à des intérêts étrangers et de les forcer à opérer en vue du meilleur intérêt des Canadiens. M. Lewis a dit espérer en une victoire des grévistes.

Action efficace

M. Lewis a aussi réitéré les intentions de son parti de prendre des mesures draconiennes pour bloquer les hausses de prix. Il a d'ailleurs été fortement appuyé en ce sens par le président local du syndicat, M. Léo O'Rourke.

S'adressant à M. Lewis en le qualifiant de "frère Lewis", le chef syndical a affirmé que son syndicat n'est aucunement intéressé par la politique de contrôle des prix et des revenus préconisée par les conservateurs.

Il a également accusé la compagnie Firestone d'importer des pneus des États-Unis, de la compagnie-mère, permettant ainsi à la fabrique de Hamilton de prolonger la grève de ses ouvriers.

Le chef NPD est d'avis qu'une telle pratique doit cesser immédiatement et a ajouté qu'il favoriserait un arrêté ministériel mettant fin à ces importations, à la condition que les lois sur l'importation permettent une telle législation.

Plus tôt, M. Lewis avait visité le quartier général de son parti à Hamilton, circonscription représentée actuellement par le ministre John Munro du Travail.

Lors d'une brève conférence de presse, il a dit croire que M. Munro "doit-être remplacé dans ce comté et que son successeur devrait être un néo-démocrate."

M. Bruce Woodruff est le candidat NPD dans Hamilton-Est.

En 1968, M. Munro avait remporté la victoire dans cette circonscription avec 13,053 voix contre 8,601 pour le conservateur et 8,351 pour le néo-démocrate.

Edward Sommer contestera le député Trudeau

"Pierre Elliot Trudeau n'est plus digne de représenter le comté de Mont-Royal affirme un homme d'affaires montréalais, M. Edward Sommer, qui a décidé par conséquent de poser sa candidature dans ce comté à l'occasion des prochaines élections fédérales.



Principes d'autrefois

Pierre Elliott Trudeau, lors d'une manifestation antinucléaire en 1962, sur la rue Sherbrooke à Montréal. Cette manifestation, à laquelle participait Jean Marchand, s'était terminée par une assemblée au Plateau, sous la surveillance discrète des policiers.

Même s'il entretient peu d'espoir de vaincre le premier ministre aux urnes, M. Sommer entend profiter tout au moins de cette campagne pour attirer l'attention sur le fait que "Trudeau a changé du tout au tout en devenant complètement indifférent aux droits de l'homme après avoir été un ardent défenseur de ces mêmes droits"...

MM. Sommer et Trudeau ont tous les deux participé à la fondation de la Ligue des droits de l'homme du Québec. "A cette époque", rappelle M. Sommer, "nous pouvions toujours compter sur Pierre Elliot Trudeau pour se porter à la défense de ceux dont les droits étaient brimés par la justice du pays. Mais depuis, il est devenu beaucoup plus intéressé par la croissance de son pouvoir personnel que par les droits individuels des citoyens".

"Pierre Elliot Trudeau a renié plusieurs des principes qu'il faisait valoir alors qu'il n'était que professeur à l'université et, avec mes faibles moyens, j'entends souligner ce fait aux électeurs du comté de Mont-Royal. À eux de décider si c'est encore cet homme qui doit les représenter à Ottawa, ce dont je doute personnellement", a conclu M. Sommer, dans un communiqué publié hier.

Bref Élections

Le Parti communiste présente 70 candidats

Le leader du Parti communiste au Canada, M. William Kashtan, a déclaré que son parti offrait son "orientation nouvelle" au pays.

Ce parti, qui présente 70 candidats à travers le Canada à l'élection du 8 juillet, réclame une réduction de 25 pour cent sur tous les prix.

Le parti, pour sa campagne, compte sur $100,000 en souscriptions personnelles.

Caouette est sorti de l'hôpital

Le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, a quitté l'hôpital vendredi, après avoir subi pendant trois jours des examens relatifs au diabète dont il souffre. C'est ce qu'a annoncé un porte-parole de l'hôpital Youville, de Rouyn.

M. Caouette, a passé la journée de vendredi à récupérer ses forces, chez lui, pour reprendre ses activités politiques en fin de semaine. Le porte-parole de l'hôpital assure que M. Caouette se sent en pleine forme. La teneur de sucre dans son sang est normale, a-t-il ajouté.

Trudeau à Shawinigan: l'inflation cause des injustices

SHAWINIGAN (PC) — L'inflation ne cause pas du tort à l'économie canadienne qui a crû de six pour cent au cours du premier trimestre de cette année, mais elle provoque des injustices, et c'est le problème le plus grave de ceux qui ne peuvent faire face à la hausse des prix.

C'est ce qu'a affirmé hier le premier ministre Trudeau devant une centaine de personnes massées sur le quai de la gare de Shawinigan, où l'Express-Trudeau a fait un bref arrêt.

L'an dernier, a-t-il dit, le PNB a augmenté de sept pour cent, soit le plus haut taux de croissance depuis 17 ans et 430,000 emplois ont été créés, constituant un précédent dans l'histoire du pays pour une période d'un an.



Vérifiez

si votre nom figure bien sur la liste électorale

En milieu urbain

La révision de la liste électorale pour les élections fédérales du 8 juillet prochain commencera bientôt. Un exemplaire de cette liste est affiché dans votre quartier et sera envoyé au domicile de chaque électeur déja recensé dans les jours qui suivent. C'est maintenant le moment de vérifier la liste affichée. Si votre nom ou celui d'une autre personne ne figure pas sur la liste, ou s'il y a une erreur quelconque dans les renseignements donnés, c'est le moment, si vous désirez voter, de faire corriger ces erreurs. Plus tard, il sera trop tard.

Téléphonez au numéro imprimé au bas de cette annonce pour obtenir le nom et le numéro de téléphone de votre président d'élection. Ainsi, vous n'aurez qu'à communiquer avec lui pour faire corriger les erreurs que vous aurez notées, ce qui vous permettra de voter le 8 juillet prochain.

En milieu rural

Dans les régions rurales, c'est l'énumerateur qui a préparé la liste préliminaire qui est responsable de la révision. C'est avec lui que vous devrez communiquer.

En milieu urbain votre nom doit être sur la liste pour que vous puissiez voter

Pour plus de renseignements si vous habitez Montréal téléphonez au 844-4471

Si vous habitez ailleurs, appelez l'assistance—annuaire.

2AF-T



Une brochure commode qui vous donne tous les détails

Pour avoir plus de détails concernant le fonctionnement de cette élection, consultez ce Guide de l'électeur qui a été livré chez vous.

Elections Canada

Cette annonce est publiée par le Directeur général des élections du Canada.

l'économie

IGA et l'Equipe seront approvisionnés par le même grossiste

Le groupe Oshawa acquiert la maison Deaudelin

par Jean Chartier

Le groupe ontarien Oshawa vient de faire l'acquisition de la maison Deaudelin de Montréal-Nord, ce qui consacre celui-ci comme l'un des plus importants grossistes en alimentation du Québec. C'est l'approvisionnement des chaines de magasins l'Équipe, l'Élite, Spanda et House Account qui passe ainsi sous la férule du groupe ontarien.

D'aucuns expliquent que cette acquisition vise à faciliter les échanges en alimentation entre l'Ontario et le Québec. Pour sa part, le famille Deaudelin précise qu'elle n'avait plus le choix devant la montée des coûts et qu'elle devait se joindre à un plus gros pour fournir tous les services nécessaires aux clients. Les salaires s'amplifiaient, on voulait installer un ordinateur, ajoute-t-on.

La fusion de la maison Deaudelin avec Hudon et Orsali, une autre compagnie acquise par le groupe ontarien voici quelques années, cristallisera en quelque sorte la consurrence avec Provigo, Steinberg, Dominion et Atlantic et Pacific.

Interrogé sur les raisons de la fusion avec Oshawa plutôt qu'avec Provigo ou d'autres membres de groupe coopératifs, les frères Deaudelin ont déclaré au JOUR que les pourparlers ont effectivement eu lieu il y a quelques années et que s'il n'en avait tenu qu'à eux, l'entente aurait baclée mais les autres parties n'aveitn alors manifesté que peu d'empressement.

L'un des membres de la famille devait même expliquer que celle-ci était d'accord pour conserver une participation de 40% dans l'entreprise si le mouvement coopératif s'en était porté acquéreur, lorsqu'une approche fut faite. Un autre membre ajoutait que vers '69, avant la fusion de Couvrette, Provost, Lamontagne et Denault sous le nom de Provigo, des pourparlers avaient été entrepris également de ce côté mais le nouveau groupe s'était probablement cru suffisamment gros pour éloigner certains concurrents plutôt que de les absorber.

Enfin, dès son établissement à Montréal-Nord, la maison Deaudelin eut pour voisin Hudon et Orsali, ce qui amena tout naturellement les uns et les autres à voir des avantages certains à une fusion.

À l'origine, le magasin du coin et le commerce ambulant

Hudon & Orsali est une maison plus que centenaire, fait unique dans les annales de l'alimentation. Ses débuts demeurent toutefois obscurs. À l'époque, on ne se préoccupait guère de compilation d'archives pour la postérité. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1837, Firmin Hudon ouvre un magasin d'alimentation, 105 rue Saint-Paul. L'année suivante, il s'associe avec la maison Boyer & Fils, négociants en bois et en produits alimentaires, pour former les COMPAGNIES Boyer et Hudon. En 1876, l'un des associés prend sa retraite. Lui succède Alexandre Orsali, grossiste en alimentation et importateur de vins et spiriteux. Alors commence pour de bon l'histoire de Hudon & Orsali dont la raison sociale s'inscrit en grosses lettres à la devanture de l'historique maison de la rue Saint-Paul.

Les années passent et l'industrie prospère. Début des années 50, les installations du Vieux-Montréal ne suffisent plus. On se transporte dans un vaste et moderne entrepôt, rue de l'Esplanade. 1953, date à retenir, Hudon & Orsali obtient la franchise IGA, 49 marchands indépendants affiliés. Transaction décisive qui assure un avenir prométteur à l'entreprise.

Les "shop & Save" et les "Cash and Carry"

Les affaires sont même meilleures. 1955, Frank Juno et quelques hommes d'affaires deviennent propriétaires de la société. 1957, changement de raison sociale en Shop & Save et ouverture de supermarchés sous ce nom. Puis, c'est la fondation des Cash & Carry pour répondre aux besoins nouveaux de la clientèle.

La tendance expansionniste se poursuit. En 1967, c'est l'inauguration d'un nouveau centre de distribution de plus de 350,000 pieds carrés dans le parc industriel de Montréal-Nord. Puis, Shop & Save passe aux mains du Groupe Oshawa. 1971, les nouveaux propriétaires décident de restaurer la raison sociale originelle de Hudon & Orsali. Sous l'influence du nouveau président-directeur général, M. Guy Hudon, l'entreprise s'imprègne d'un nouveau caractère... Les Bonimart, magasins à rayons, sont lancés et le réseau IGA s'étend de même que le nombre des affiliés.

La charrette Deaudelin

Les origines de la maison Deaudelin, ce sont des années de livraison d'oeufs et de beurre de porte à porte, années bien inscrites dans la mémoire du fondateur. Villageois de Roxton Falls, Elphège Deaudelin arrive à Montréal au début du siècle. Il travaille quelques années, avant de découvrir qu'il peut s'établir à son compte. Assuré d'une bonne clientèle, il s'achète cheval, charrette et remise-entrepôt. Il recherche les meilleures sources d'approvisionnements en oeufs et beurre. En 1922, il débute réellement en affaires.

Le beurre "petite rose"

Déjà en 1926, Elphège Deaudelin fait preuve d'un esprit avant-gardiste. Il fait ses livraisons en camion alors que la plupart des fournisseurs s'enorgueillissent encore de leurs fringants attelages peu fonctionnels. Peu à peu, la marque de son beurre, "petite rose", devient symbole de qualité. Au début des années 40, ses ventes hebdomadaires totalisent 350 caisses de 30 douzaines d'oeufs et 15,000 livres de beurre. En 1955-58, son chiffre d'affaires, réalisé dans une cave, atteint $4 millions.

Mais depuis quelques années, M. Deaudelin n'est plus seul dans son entreprise. Ses 3 fils sont venus un à un, souvent bien avant l'âge lui prêter main forte. Ainsi le veut la tradition familiale Deaudelin. La maison s'étend au-delà du commerce des oeufs et du beurre. Il faut toujours prévoir de plus spacieux entrepôts.

Les fils fondent "l'Équipe"

En 1964, Elphège Deaudelin décide de céder ses intérêts à ses 3 fils. Jean-Guy, l'ainé, devient président; Marcel est nommé à la vice-présidence alors que Robert fait office de trésorier et de directeur des ventes. Ouverts aux nouvelles méthodes de gestion, les 3 fils Deaudelin ont fondé le groupe l'Équipe, organisé l'affiliation avec le groupe Spanda et le reste. En 1968, E. Deaudelin Inc. s'installe dans le parc industriel de Montréal-Nord et se dote des installations les plus modernes dont la gestion du stock par ordinateur.

Concurrents en affaires, le P.D.G. de Hudon & Orsali, M. Guy Hudon, et le président de E. Deaudelin Inc., M. Jean-Guy Deaudelin se retrouvaient au sein des mêmes associations de grossistes en alimentation.

$200 millions de chiffre d'affaires revenus pour 1975

Hudon & Orsali alimente 3 magasins Bonimart, 4 IGA corporatifs, 146 IGA franchisés, 22 magasins National, 6 Miniprix. Il dessert en plus 9 dépanneurs et 161 détaillants indépendants de la région montréalaise. En plus de ses installations et d'un équipement ultra-moderne, Hudon ç Orsali met à la disposition du nouveau groupe un système IBM 370, l'un des premiers du genre au Canada, qui peut facturer par jour 65,000 caisses de produits.

La maison Deaudelin a développé son propre réseau de magasins affiliés: 42 magasins Spanda, 145 Elite, 19 House Account et 29 marchés d'alimentation du groupe l'Équipe. À son seul siège de Montréal-Nord, son personnel est de 87 employés.

Effectifs renforcés, installations plus complètes et expériences combinées, Hudon, Orsali & Deaudelin prévoit atteindre cette année un chiffre d'affaires d'au-delà de $160 millions et ses espérances sont de $200 millions pour 1975.

Le MEER fournira 3 des 15 millions investis

On a trouvé une usine de céramique pour le parc industriel de Bécancour

La région de Trois-Rivières verra prochainement l'implantation d'une nouvelle industrie. Il s'agit de la Compagnie Cérainco Canada Limitée qui installera dans le parc industriel de Bécancour une usine pour la fabrication de tuiles de céramiques décoratives pour les planchers et les murs.

M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec en faisait l'annonce, conjointement avec le représentants du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale et ceux de la compagnie Cérainco Canada Ltée.

Lors d'une conférence de presse tenue hier M. Saint-Pierre faisait remarquer que cette nouvelle industrie comportera des investissements de 15 millions de dollars lors des années 1974, 1975 et 1976.

D'ici quatre ans, Cerainco Canada ltée contribuera à la création de plus de 300 emplois. Les capitaux sont Italiens et Canadiens mais le Meer a consenti un octroi de $2,915,600. La Société de développement industriel apporte également sa collaboration.

M. Franco Rubino, actuellement attaché à la maison Ceramica San Salvo de Modena, en Italie offrira ses connaissances techniques et administratives, en vertu d'une entente pour l'utilisation du réseau de ventes au Canada Ltée contribuera à la compagnie John Vacchino Limitée de Montréal. M. Rubino sera le président de la nouvelle compagnie.

Plus de 50 pour cent des ventes seront faites à l'extérieur du Canada et plus de 85 pour cent à l'extérieur du Québec. Afin d'initier les ouvriers à ces techniques nouvelles une demi-douzaine d'employés feront un stage d'apprentissage de six mois en Italie. Présentement, aucun produit semblable n'est fabriqué au Québec, ce qui ne peut donc qu'avantager notre balance commerciale, souligne le communiqué gouvernemental.

Plus de $60 milliards dans l'énergie canadienne d'ici 1980...

VANCOUVER (PC) — Le gouvernement devrait mettre au point des politiques en vue d'encourager les investisseurs et les corporations à assurer l'essor du secteur énergétique, qui réclame des investissements trois fois plus élevés qu'actuellement.

M. Guy Desmarais, président de la société montréalaise Geoffrion, Robert et Gélinas Ltd, qui prononçait une allocution devant les membres du Conference Board of Canada, a précisé que les investissements dans le secteur énergétique, en se basant uniquement sur trois grands projets, totaliseront de $59 à $65 milliards d'ici à 1980, comparativement à un investissement total de $21 milliards durant les sept dernières années.

On prévoit que l'énergie qui compte actuellement pour quelque 23.5 pour cent du total des investissements du monde des affaires, atteindra approximativement 40 pour cent avant la fin de la présente décennie. Comparativement au total des dépenses de capitaux, soit le monde des affaires, l'immobilier et le social, le pourcentage passera de 14 pour cent en 1967, à 17 pour cent en 1973 et à 22 pour cent en 1980.

Les 3 projets

M. Desmarais a ajouté que trois projets nécessiteront à eux seuls des déboursés de $15 milliards dans le secteur de l'énergie, d'ici à la fin de la présente décennie.

Il s'agit du projet d'aménagement hydro-électrique de la baie James, de l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabaska et du gazoduc de la vallée du Mackenzie.

En vue d'accroitre les épargnes nécessaires au Canada pour alimenter ces investissements massifs. M. Desmarais a suggéré la mise en application des politiques suivantes:

—les dividences et les intérêts sur les revenus, pour les mille premiers dollars de revenus, devraient être exemptés d'impôts des taxes sur les gains de capitaux, quand ils investissent dans des valeurs canadiennes, jusqu'à une valeur totale et cumulative, à vie, de $25,000.

—des stimulants devraient être accordés aux corporations canadiennes pour le financement de valeurs locales, et des paiements de dividences pourraoent être considérés sous le même angle que les paiements d'intérêts, lorsqu'il s'agit de calculer l'impôt sur le revenu des corporations.

Au Canada

M. Desmarais est d'avis que la majorité des investissements nécessaires à tous les secteurs économiques du Canada peuvent être recueillis dans notre pays. Le total de ces montants, d'ici à 1980, serait d'environ $290 milliards.

"À l'avenir, nous devrons peut-être importer une somme totale de $20 milliards, soit $2.3 milliards par année. Ce sont des sommes importantes, mais non pas supérieures aux emprunts antécédents qui totalisaient environ 1.5 pour cent de notre Produit national brut".

"Il est aussi important que l'entrée des capitaux dans notre pays soit compensée par une sortie équivalente de capitaux sous forme de matériaux et d'équipements, en vue d'éviter un effet néfaste sur notre balance des paiements et, conséquemment, sur le dollar canadien.

"Le mouvement libre des capitaux entre les pays est essentiel". Il a ajouté que les surplus financiers des pays arabes, provenant des ventes de pétrole, constituent une source importante d'investissements en provenance de l'étranger.

...mais les compagnies n'apprécient pas les taxes importunes

CALGARY (PC) — À moins que les politiciens réduisent leurs exigences fiscales, le Canada risque de perdre $500 millions en immobilisations, cette année, selon des dirigeants de l'industrie pétrolière.

Ce qui inquiète ces dirigeants, c'est le fait qu'en dépit de la défaite du budget Turner aux Communes, les Libéraux se promettent de présenter de nouveau ce budget, s'ils reprennent le pouvoir au lendemain de l'élection du 8 juillet.

Un peu partout, dans l'industrie pétrolière, on assure qu'en plus des grandes sociétés qui ont déjà annoncé des réductions dans leurs programmes d'immobilisations, au moins 25 autres entreprises ont pris des décisions identiques.

Le budget Turner a également eu une influence négative sur le marché des valeurs. M. Bill Fulton, président de la Bourse de Calgary, estime qu'on a enregistré une perte de $2 milliards chez les actionnaires des compagnies pétrolières depuis que les détails de ce budget sont connus. "Les pertes générales sur le marché ont été fantastiques, au-delà de toute imagination," affirme M. Fulton.

Perte sur chaque baril

Selon M. Hans Maciej, gérant de l'Association du pétrole du Canada en Alberta, "quand les choses en viennent au point où l'on perd de l'argent sur chaque baril qu'on produit, personne ne peut rester en affaires".

M. Maciej déclare qu'avant le budget du 8 mai, l'industrie du pétrole se préparait à dépenser $500 millions de plus que l'an passé en programmes d'immobilisations et d'exploration, "mais maintenant cette somme est grandement menacée d'élimination"

Des économistes de l'association estiment que le profit brut moyen de l'industrie, sur un baril de pétrole vendu en Alberta à $6.50, serait réduit à $1.42 en vertu du budget Turner, une fois que la province et Ottawa auront pris leur part. Avant qu'on expose ce budget, ce revenu était fixé à $2.72.

Et à même la somme de $1.42, l'industrie doit payer ses coûts d'administration, ce qui lui laisserait un profit d'environ 13 cents la première année où le budget Turner serait mis en vigueur. Et, à même ces 13 cents, il faudrait payer les charges d'intérêt et d'amortissement de dette.

Tout compte fait, selon M. Maceij, l'industrie s'en tirerait avec une perte d'au moins 13 cents par baril durant la deuxième année d'application dudit budget.

Turner n'a pas de succès

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. John Turner, n'atteint pas l'objectif qu'il avait quand, tenant compte de l'inflation, il portait à 9p.c. l'intérêt que rapportent les obligations d'épargne du Canada. Il ne l'atteint pas, car, en dépit de cette hausse du rendement, on se défait, à un rythme élevé, des obligations en question.

Durant les sept jours qui se sont terminés mercredi dernier, on a encaissé pour $57 millions d'obligations d'épargne du Canada, au regard de $56 millions la semaine précédente, de $115 millions durant la semaine qui s'est terminée le 15 mai et de $73 millions durant la semaine qui s'est terminée le 8 mai.

Dans son discours sur le budget, le 6 mai, M. Turner proposait de porter à 9 p.c. l'intérêt sur les obligations d'épargne du Canada. Le 8 mai, le gouvernement était défait précisément au sujet du budget, mais la proposition budgétaire sur les obligations d'épargne était mise ne vigueur. C'est d'ailleurs le seul point du budget qui soit aujourd'hui en vigueur.

Reste que depuis le 6 mai on a encaissé pour plus de $230 millions d'obligations d'épargne du Canada.

Il est à noter que les sociétés de fidicie offrent maintenant 10 p.c. pour les dépôts de cinq ans.

ROLLAND LAPOINTE
Assureur-vie agréé
L'Assurance-Vie Desjardins
211 Est, rue Jarry
Montréal
H2P IT6
Bur.: 387-7313
Rés.: 388-2489

Serge Ménard
Avocat
500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Michel Anastasiu
architecte
(514) 761-2686

POUR PUBLIER UNE OFFRE D'EMPLOI COMMUNIQUEZ AVEC SUZANNE ASSELIN 331-8961

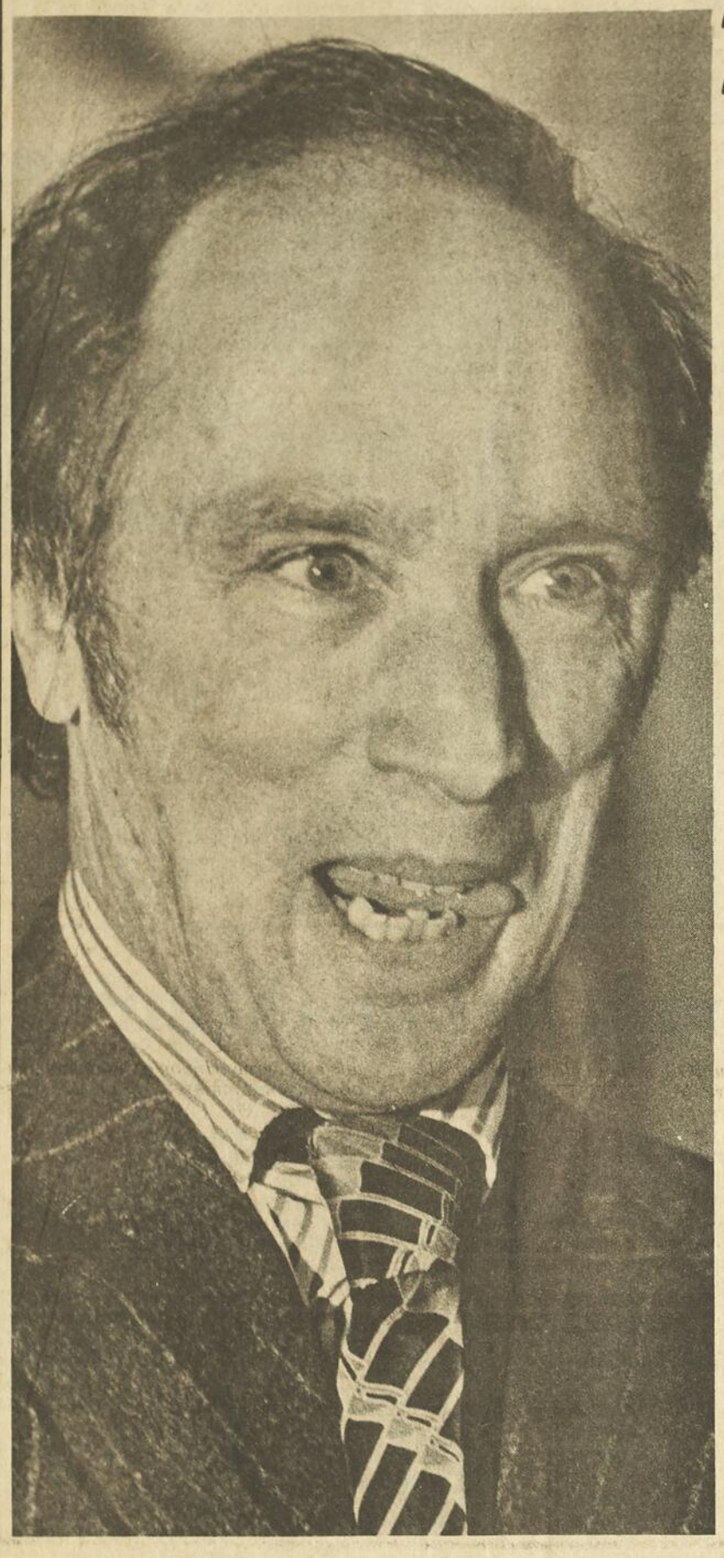
Avez-vous le droit de voter?

Voir page 7

LE JOUR
où nous serons maîtres chez-nous

C'est la télé qui décidera du dernier tango à Ottawa

Dans notre village électronique, la démocratie est remplacée par le choix passionnel télégénique





par Jacques Godbout

Quand deux candidats sont nez à nez, c'est à leur face qu'on les juge: Valery Giscard d'Estaing avait l'air plus intelligent, plus sérieux et plus vigoureux que François Mittérand qui, même s'il prônait un programme social généreux, avait, lui, l'air empâté et emmêlé d'un préfet de province.

C'est dire que la politique, à la télévision, nous ramène tous et chacun au niveau d'une psychologie primaire inévitable. Les chefs de parti deviennent vite plus importants que leurs collègues, et c'est à leur gueule qu'on les juge plus encore qu'à leurs discours.

À la limite, un politicien qui aurait une bonne gueule pourrait se faire plébisciter pour son sourire. Jean Chrétien qui a la gueule croche n'aura jamais l'air honnête.

Un bon fauteuil de cuir

C'est injuste peut-être, et même si Churchill affirmait qu'après 30 ans on a la tête qu'on mérite, il devient assez affolant de prendre conscience à quel point nous sommes au théâtre, et non plus dans l'univers des idées.

Quelle distribution va-t-on retenir pour les représentations en chambre? Quelle pièce va-t-on faire jouer que les éditorialistes pourront à loisir commenter?

Monsieur David Lewis a l'allure d'un professeur du niveau collégial américain, ou bien encore celle d'un fonctionnaire du ministère des Mines. Il porte des Harris Tweed (ou ce qui leur ressemble) et de bonnes lunettes à monture. Il semble sûr de lui mais pas tout à fait sûr des autres. On peut croire qu'il est en santé, on ne peut pas dire qu'il ménage ses efforts pour parler français, en somme il a l'apparence sympathique d'un bon fauteuil de cuir.

Avec cette race d'hommes, on fait des grands-pères, mais sûrement pas des chefs d'État capitaliste.

Pour cela on a plutôt le choix entre deux êtres dont la tête ressemble aux masques qui ornaient autrefois les marquises de théâtres. Du côté comédie, un Pierre Elliot Trudeau frondeur, changeant autant de fois de costumes qu'il y a d'entractes, aussi à l'aise dans le Boulevard du candy que dans le Mélodrame de votre gérant de caisse populaire.

Leur image

Pierre Elliot Trudeau, c'est Ti-coq qui est allé à l'université; dans ses représentations en français il insiste un peu plus sur la gouaille, en anglais il aime faire martial et didactique. C'est l'opéra et les grandes orgues, les Ice Folies et le charme coeur de maman, et l'on comprend que Turner, le Mario Lanza du parti libéral, ne soit jamais loin derrière.

Du côté masque tragique, monsieur Stanfield ne le cède à personne, avec une machoire déhanchée qui ne parvient qu'à bégayer une langue tellement difficile qu'il provoque chaque fois le rire puis la pitié du téléspectateur. Sous des sourcils broussaileux, on sent l'homme intègre qui pourrait être gérant d'un club de curling comme on imagine Trudeau gérant des Canadiens de la Nation Hockey League.

L'image ne trompe pas, elle assomme. Réal Caouette peut claironner jusqu'à sa mort qu'il n'est pas malade et qu'il se sent en pleine forme, j'ai vu à l'écran qu'il avait beaucoup maigri, et quand un vendeur de char perd du poids, c'est qu'il y a quelque chose qui cloche.

A les regarder tous les quatre au petit écran, on sait bien que Trudeau, *par son image*, L'EMPORTE: il lui suffira pendant dix semaines encore de se faire aussi aimable que les gars de Speedy Mufler, qu'en Ontario on n'ait pas envie de le rejeter parce qu'il en met trop, et le tour est joué, nous voilà embarqués dans un autre dernier tango à Ottawa.

La tête de l'emploi

Le rôle d'un premier ministre, comme celui d'un chanteur populaire, est de nous représenter: lequel de ces quatre hommes votre femme rêve-t-elle de rencontrer en caleçon de bain au bout du quai l'été prochain?

Autrefois, les beaux parleurs, les grands orateurs, ceux qui avaient la réplique aisée dans les assemblées contradictoires, ceux qui roulaient les "r" et levaient les bras, ceux qui savaient bien *parler* étaient élus, même quand ils n'avaient rien à dire.

Aujourd'hui, le test de la télévision est celui de la tête de l'emploi: on n'est plus en politique, on est au cinéma. Yvon Dupuis serait à l'aise dans le rôle du Sheriff corrompu, Gabriel Loubier dans celui du chef de gare dépassé par les événements, ils sont tous les deux morts lors du dernier *Eastern* qui mettait en vedette René Lévesque, le bon, blessé à la fin du film, pendant qu'à l'écran un jeune gérant de caisse populaire, kidnappé par les financiers du chemin de fer, se faisait élire gagnant: Bourassa offre un profil fuyant.

Comme les mariages par procuration

Il est étonnant, à cet égard, que les journalistes continuent à discuter des idées politiques quand nous, spectateurs, en sommes au jugement sur la personne. Ainsi nous sommes plus d'un million d'électeurs à ne pas avoir lu le projet de loi numéro 22, mais à voir Cloutier à la télévision, on peut vous dire que cet homme est gras, fat, qu'il parle trop, qu'il n'a pas l'air sincère, qu'il a réponse à tout mais qu'il ne répond jamais aux questions, et que ses yeux sont ceux d'une hyène.

Jacques Yvan Morin? On gagne peut-être à le connaitre, mais sa barbichette le rend pas fiable, et puis s'il n'est pas d'ici quelle sorte d'accent il a? C'est ainsi qu'on choisit ceux que l'on envoie au Saloon de la Race où Jean-Noël Lavoie dirige ses chorus girls.

Dans notre village électronique, la délégation de pouvoir aux députés, quand elle se décide à la télévision, n'est plus l'expression d'un choix rationel démocratique, mais celle d'un choix passionnel télégénique.

C'est aussi sûr et sérieux que les fréquentations par correspondance et les mariages par procuration.





en toutes lettres

Le RIN raconté par son premier président

Les débuts d'un mouvement libérateur

par Marcel Rioux



Marcel Rioux

Les Éditions L'Étincelle viennent de publier "Le R.I.N. de 1960 à 1963, étude d'un groupe de pression au Québec", thèse de maîtrise en science politique d'André d'Allemagne, à laquelle l'auteur a ajouté un résumé de l'histoire du RIN à partir de sa formation en parti politique, en mars 1963, jusqu'à sa dissolution, en octobre 1968.

Le texte de Marcel Rioux que nous publions ici sert de préface à l'ouvrage d'André d'Allemagne, dont les 160 pages sont illustrées de photos d'Antoine Désilets.

André d'Allemagne, retraçant la naissance du mouvement d'indépendance nationale de ces dernières années, qui, renouant avec celui des Patriotes de 1837, achemine le Québec vers sa libération, choisit d'étudier ce mouvement comme groupe de pression. Il n'est pas sûr que l'auteur ne soit pas trop modeste. Ne s'agit-il pas plutôt d'un mouvement social qui exprime et vise un phénomène *social total*. Quoi qu'il en soit, le choix de ses outils théoriques n'entame aucunement la qualité de son information, ni celle de son analyse. Il fallait que ces événements — encore si près de nous et que déjà l'aujourd'hui estompe — fussent consignés par le témoin privilégié qu'est André d'Allemagne.

Depuis 1960, date de la fondation du RIN, l'idée d'indépendance nationale a fait du chemin. Près de 900 000 Québécois viennent de voter pour le Parti Québécois qui la prône et s'engage à la réaliser. Plusieurs observateurs étrangers sont d'avis que l'avènement d'un Québec libre est inéluctable. Ceux qui vivent cette histoire en marche auront peut-être tendance à oublier qu'il n'y a que quelques années encore, l'idée d'indépendance pour le Québec faisait sourire tous les bien-pensants et que sa réalisation prochaine faisait se tordre de rire tous les réalistes, tous les fédéraux, tous les tenants de la stabilité et de la sécurité, en bref, tous ceux qui ont les deux pieds sur terre. C'était l'époque — ô combien révolue! où le premier ministre du Canada écrivait: "Je me rase quand j'entends notre engeance nationaliste se donner pour révolutionnaire... adoncques je me rase quand j'entends notre engeance nationaliste se donner pour révolutionnaire." Le temps du rasage n'a qu'un temps. Celui de l'Armée et des Mesures de guerre n'était pas loin!

Élites et exploitation

Que s'est-il passé pour qu'une idée que l'on croyait morte et enterrée depuis au-delà de cent vingt ans resurgisse avec tant de force au tournant des années 60 et soit aujourd'hui en voie de réalisation? Il fallait que disparussent les conditions sociales qui ont rendu possibles l'occultation de l'état de dépendance et de colonisation du Québec; il fallait que les classes, dominantes depuis la seconde moitié du XIXe siècle, cèdent leur place, en 1960, aux libéraux de M. Lesage et de *Cité Libre*, pour que d'autres groupes et d'autres idéologies apparaissent et démasquent l'exploitation coloniale et capitaliste dont les élites traditionnelles s'étaient accommodées depuis au-delà d'un siècle.

Devant la menace d'assimilation et d'anéantissement que faisaient peser sur le pays, le rapport Durham, l'Acte d'Union de 1841, la Confédération des territoires britanniques de l'Amérique du Nord, les classes sociales dominantes de l'époque — le clergé en tête, les hommes politiques et les brasseurs d'affaires — ont tout simplement abandonné l'idée d'indépendance nationale et ont choisi de collaborer avec les Anglophones en retour de certaines parcelles de pouvoir. Le clergé obtenait la part du lion: hégémonie sur les indigènes francophones dans les domaines spirituel et intellectuel; les politiques obtiennent une mobilité qui conduit quelques-uns aux premières loges: Lafontaine, Cartier, Laurier, Saint-Laurent, Trudeau; d'autres administrent certains secteurs mineurs de la colonie intérieure: Gouin, Taschereau, Duplessis, Bourassa. Des hommes d'affaires québécois ont le droit d'extorquer une partie des profits dérivés du travail des ouvriers. On croyait, ou l'on feignait de croire — on l'enseignait partout — que l'important c'était de conserver sa religion, sa langue et ses traditions. On prônait et pratiquait quand c'était possible, une espèce de souveraineté culturelle pour porteurs d'eau et scieurs de bois.



Dieu pour le reste

Le reste — le pouvoir politique, la puissance économique, le développement technologique — n'avait pas grande importance et pouvait continuer d'appartenir aux matérialistes anglophones, qu'on était d'ailleurs assuré de ne pas revoir au ciel. L'important c'était de mourir en français, muni des derniers sacrements. Dieu s'occupait du reste. Ces arrangements où tout le monde y trouvait son compte, excepté l'ensemble du peuple québécois, durèrent un siècle et plus. Il y eut bien quelques accidents de parcours — le jour où les fédéraux pendirent Riel et où ils déclarèrent des guerres aux côtés de l'Angleterre — mais dans l'ensemble le Québec continua d'être un peuple heureux, "en possession tranquille de la vérité", comme l'affirmait M. Lesage, en 1961. Chaque année, d'ailleurs, le 24 juin, on promenait un mouton dans les rues, pour bien marquer notre docilité et notre bon-garçonisme. Le reste du temps, les Québécois, faute de faire l'histoire, se racontaient des histoires de curés et d'Anglais. Personne ne songeait plus à faire l'indépendance; les plus militaristes s'engageaient dans les zouaves pontificaux.

Mais "les plus belles choses ont le pire destin". Le Québec traditionnel devait attraper son coup de mort de 1939 à 1945. Non pas sur les champs de bataille de la deuxième grande guerre mais suite aux transformations économiques, industrielles et démographiques que la participation canadienne à cette guerre provoqua au Québec. De nouvelles fractions de classe surgirent qui devaient, aussitôt la guerre terminée, contester l'hégémonie des classes traditionnelles — clergé et petite bourgeoisie des professions libérales — et leur idéologie de conservation. Ces nouveaux techniciens, technocrates, syndicalistes et intellectuels, ne mettent pas en cause la colonisation politique et économique du Québec ni l'exploitation capitaliste qui y règne mais le retard culturel que cette formation sociale a accumulé pendant le siècle qui s'achève. C'est contre le roi-nègre, Duplessis, contre les institutions et les mentalités préindustrielles que ces réformateurs vont s'élever.

Après l'âge de la paroisse

Le Québec doit se moderniser s'il veut jouer efficacement son rôle de colonie intérieure: les porteurs d'eau modernes doivent être plus instruits, moins cléricalisés, plus détachés de leurs institutions communautaires et vendre une force de travail plus adaptée aux exigences de la technologie moderne. La révolution tranquille que mèneront les libéraux à partir du 22 juin 1960 n'est pas autre chose que l'adaptation du Québec aux nouvelles conditions imposées par le développement des forces productives que les U.S.A. réalisent dans leur immédiate périphérie. Tout se passe comme si devait être accomplie cette première phase de modernisation, le passage effectif de la société communautaire à la société industrielle et contractuelle, pour que reparussent des idéologies de dépassement, c'est-à-dire qu'il fallait que fussent mises au rancart les classes et les idéologies qui avaient contribué non seulement à masquer la colonisation de la nation québécoise et l'exploitation de ses classes salariées mais qui avaient combattu l'industrialisation et l'urbanisation du Québec, avec l'arrière-pensée qu'un Québec rural et agricole, vivant à l'âge de la paroisse, leur assurait un contrôle éternel.

En d'autres termes, il fallait, dans un premier temps, que fussent abolies les conditions qui avaient rendu possible la domination des classes qui avaient imposé l'idéologie de conservation pour que fussent ensuite dévoilées la domination politique et économique du pays québécois par des puissances extérieures et l'exploitation de classe à l'intérieur du Québec. Le plus clair des effets de la Révolution tranquille, déclenchée par les libéraux, aura été de préparer la voie à des contestations plus fondamentales et aura ouvert la voie, au plan national, au Parti Québécois et, au plan social, à la radicalisation des centrales ouvrières et à l'apparition de mouvements idéologiques centrés sur la prise du pouvoir politique par les masses ouvrières.

Se débarrasser des pleutres

André d'Allemagne, en retraçant la naissance du RIN et son développement comme mouvement social jusqu'à sa transformation en parti politique, en 1963, montre que les deux problématiques, sociale et nationale, sont liées, et ce dès 1960. L'indépendance politique du Québec, certes mais non sans "la planification économique, l'intervention généralisée de l'État, la laïcisation de la société, la nationalisation des ressources naturelles et de certains secteurs économiques... Au Québec de 1963, écrit d'Allemagne, il n'en faut pas plus pour présenter un visage de "gauche". L'activité parallèle des mouvements révolutionnaires clandestins (FLQ, ALO, ARQ) auxquels les vieux partis ne manqueront pas d'associer le RIN, n'aidera certes pas le nouveau parti à acquérir la "respectabilité, indispensable à tout succès électoral".



Pierre Bourgault, lors de la manifestation de Saint-Jean 1968, trente secondes avant son arrestation.

Ce n'est pas du jour au lendemain qu'un peuple qu'on a soigneusement conditionné à la peur et à la dépendance, qui s'est constitué une image de lui-même dont l'Autre lui fournit les principaux éléments, arrive à se penser différemment et à agir en hommes nouveaux et libres qui assument leur propre destin. Mais le temps presse. Il en va des peuples comme des individus: un temps vient où malgré tous les efforts thérapeutiques l'agonie apparaît: c'est la stabilité et la sécurité suprêmes qu'elle annonce.

Il faut savoir gré à André d'Allemagne d'avoir retracé les commencements d'un mouvement qui si nous le voulons, nous débarassera à jamais des pleutres qui nous obligent à calculer, à une décimale près, le prix de l'indépendance et de la liberté collectives

Rimouski ou la fête du théâtre

par Michel Beaulieu

À Rimouski, depuis lundi soir, la fête du théâtre bat son plein. Parmi les douze ou quinze spectacles qui sont présentés sous l'égide de l'Association Québécoise du Jeune Théâtre, certains le sont simultanément, dans des lieux scéniques différents, mais de telle manière qu'il soit possible, au cours du Festival, d'assister au moins une fois à chacun de ces spectacles. Certains, comme ceux de La Marmaille, qui devaient casser la glace, ne le sont qu'une fois, mais à des moments où, en principe, rien n'entrave les spectateurs.

Ainsi chacun a-t-il pu assister au one man show de Reynald Bouchard avant que l'ensemble ne se répartisse entre les trois salles où se donnaient simultanément un spectacle isolé ainsi que deux programmes doubles: **La Corriveau,** par la Troupe de même, de Québec, et **Recherche,** par le Théâtre Boussole, de Sudbury; **Ginette love Ti-Guy,** de Jacqueline et Monique Salvas, par le Module d'études théâtrales de l'UQUAM, et **Les porteurs d'eau,** par Les gens d'en bas, de Rimouski; et, finalement, La Bébitte à roche fait **BZZZT,** de Montréal.

L'intervention directe

L'une des dominantes les plus révélatrices de ce Festival réside, comme par les quelques années passées, dans une volonté exacerbée de désaliénation à travers le théâtre. À travers le théâtre, mais plus encore à travers ceux qui le font. L'efficacité d'une dramaturgie en train de s'inventer, de s'inventorier même, ne se fait pas au niveau des grandes institutions noyées sous les subventions, mais à travers la pratique quotidienne de centaines de jeunes comédiens dont les noms n'apparaissent jamais au générique des continuités télévisées.

Il s'agit d'abord et avant tout de la définition d'un langage, souvent malhabile, hésitant, mais qui mérite l'adhésion de ceux pour qui le théâtre se passe ailleurs que durant l'entracte, verre en main, dans les royaumes du m'as-tu vu. Ainsi, les comédiens de Sudbury jouent-ils leur vie, c'est à dire qu'ils ne jouent plus. La mort d'un peuple pourrait toujours nous laisser indifférents s'il ne s'agissait, en filigrane, de la nôtre même. Reprenant des techniques mises au point par le Living Theatre, le Théâtre Boussole pratique l'intervention directe auprès du spectateur, bouleversé la plupart du temps. Et si ces techniques se révèlent efficaces à Rimouski, que dire de leur force de frappe dans le pays même qui les a vues naître, dans ce nord francophone de l'Ontario où 10% d'une population croit envers et contre tout en sa propre survie.

Les murs tiennent bon

Le titre même, **Recherche,** porte sa charge d'ambiguïté: s'il s'agit bien d'une recherche d'efficacité au niveau de l'expression dramatique, il s'agit bien plus encore d'une recherche d'identité, de la volonté de briser à tout prix les murs qui nous entourent tous. Pourtant, quand les comédiens répéteront plusieurs fois leurs prénoms, je m'appelle Paulette, je m'appelle André, je m'appelle Jocelyne, il ne se trouvera qu'un seul spectateur pour dire: je m'appelle Jean-Claude. Contre l'évidence, les murs tiennent bon.

Le théâtre joue ici le rôle de révélateur et on conçoit aisément que le pas suivant pourrait être celui de l'action directe.

On ne saurait en dire autant de **La Corriveau,** donnée en première partie de ce programme double, et dont le mérite réside principalement en ce que le spectacle fait appel à l'une de nos légendes les plus connues. Ici encore, nous avons affaire à un processus de désaliénation. Pour avoir un présent, il nous faut prendre conscience d'un passé, d'un passé dont on nous a trop souvent caché l'essentiel. Depuis quelques années, cependant, les maisons d'édition rééditent nos anciens textes, et des études sur des périodes plus ou moins obscures de notre histoire foisonnent. La récupération d'un passé, en dehors des mythes, permet de comprendre les mécanismes qui nous ont fait ce que nous sommes. Et, si la technique n'est pas au point, beaucoup s'en faut, la mise en pratique ne relève plus, comme autrefois, du théâtre de Ghéon ou de Chancerel. Nous avons notre propre culture, et chacun en témoigne, qui avec bonheur, qui avec ferveur.

Une suite d'amorces

Ce bonheur et cette ferveur émanent à la fois du spectacle de Reynald Bouchard qui nous donnait en soirée de mardi son one man show **Y'a qué chose là'dans.** Il s'agit d'une suite d'amorces, les unes après les autres désamorcées, qui font appel à de multiples disciplines, dont le jonglerie demeure le fait saillant. D'une structure apparemment simple, voire simpliste, mais en fait étonnamment complexe, le spectacle est de ceux qui gagnent à être vus et revus.

Il semble cependant que ce spectacle doive être repris au Théâtre de Quat'Sous, vers la fin du mois d'août, et nous aurons l'occasion, alors, d'y revenir. Ajoutons simplement qu'il s'agit d'un spectacle très important, et dont on parlera sans doute longtemps.





Au Bouvillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

STAGE EN DANSE CONTEMPORAINE

Organisé par le **Service d'éducation permanente,** en collaboration avec le **Groupe Nouvel'Aire,** pour toutes les personnes intéressées aux domaines du mouvement expressif et de la danse.

Les objectifs:

- Initier au vocabulaire de la danse contemporaine
- Développer les capacités d'interprétation et de création
- Commencer la formation de techniciens pour l'enseignement de la danse contemporaine
- Permettre un recyclage aux enseignants en fonction.

Programme de 120 heures:

—60 heures sur les différentes techniques de la danse:
Contemporain Nouvel'Aire, Moderne, Jazz, Classique.

—60 heures d'activités au choix:
dynamique du mouvement, composition, improvisation, initiation à la musique contemporaine, techniques de scène, histoire de la danse contemporaine, pédagogie de l'enseignement du mouvement chez l'enfant de 5 à 7 ans, mime, yoga, karaté (shodokan), apprentissage de katas, techniques du parallèle, approche théâtrale en rapport avec la danse.

Date limite d'admission: 20 juin

Brochure sur demande

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

3333 Chemin Reine-Marie. Tél. 343-6090 (jour) 343-6992 (soir)

Mirabelle

AU PAYS DES VIKINGS

Voyage spécial accompagné par Serge Lefebvre.
Hollande, Allemagne, Danemark, Suède, Norvège.
Avion, transport par autobus, hôtels, 2 repas par jour, guides.

1er sept. — 23 sept. **$1,199.00**

L'AMÉRIQUE DU SUD

PÉROU Équateur, Colombie en liberté pour ceux qui recherchent l'aventure.

BRÉZIL 15 jours, ou 7 pays 22 jours, accompagnés par ceux qui aiment le confort.

L'EUROPE

Avions nolisés Paris-Londres-Bruxelles

Août - septembre **$249.00**
Tour d'Europe 18 jours **$995.00**
Grèce - Turquie 16 jours **$1,135.00**

Demandez nos dépliants

Tours Inc.
277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant
Comté Laprairie JOL 1XO
632-5330 365-1847

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue

AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN · PEUGOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

AGENCES DE VOYAGES!
POUR VOS ANNONCES COMMUNIQUEZ AVEC
JEAN-PIERRE TISON
331-8961

en toutes lettres

"Speak White" à l'Hexagone

Michèle Lalonde: "Le français" c'est notre couleur noire...

Une interview de Gaëtan Dostie

Michèle Lalonde, c'est le paisible des champs de blé, l'impétueux des ruisseaux de printemps, la tendresse de la première neige, l'acharnation d'une race qui ne veut pas mourir, une volonté de castor, une exploration à ras d'homme, une passion à hauteur de foudre. Michèle Lalonde est une femme fatale jusqu'à la lucidité, la loyauté, la luxuriance... Sa parole tient du rouet et du char d'assaut, de l'aiguille à broder et de la foreuse électrique, du parfum de lilas et du gaz lacrymogène. A cette hauteur, c'est reconnaître le terrain pour mieux se retrouver et parfois, pour l'efficacité d'une stratégie de combat! Tout cela c'est être prêt à aimer, à s'aimer, à Nous aimer pour vivre.

Speak White

Les Editions de L'Hexagone viennent de publier dans une nouvelle collection "Les murs ont la parole", ce poème à chair vive et de résistance qu'est **Speak White.** C'est une grande affiche qu'il faudrait placer sur les murs de l'Assemblée Nationale comme une blessure au front de notre dignité, comme une arme contre l'infâme bill 22! **"Speak White, c'est sa fonction d'être un poème affiche,** me confie Michèle Lalonde. **J'ai écrit ce texte pour la première série de spectacles de Chansons et poèmes de la résistance pour le Comité d'Aide au "groupe Vallières-Gagnon". On avait demandé à Michelle Rossignol de participer à ce spectacle, (je n'avais pas été approchée personnellement). Michelle me téléphone: — J'aurais pas des textes, dit-elle? (Il existe très peu de texte écrit pour une femme). J'ai répondu: —J'ai quelque chose dans mes tiroirs à l'état de brouillon. Je peux, en me poussant, le mettre au point pour cette soirée-là. Finalement, j'ai écrit ça assez rapidement. Habituellement, je ne fonctionne pas de cette façon. En général, je ramasse beaucoup de notes, je me promène avec des carnets. Des phrases, des vers peuvent me hanter pendant des mois, des années. La période d'écriture d'un poème peut s'étaler sur une période d'un an, deux ans. Je m'installe à un moment donné et je structure..."**



Une charge contre tout colonialisme

"J'ai écrit **Speak White** en mai 1968... toute une nuit. Je suis arrivée avec le texte tout chaud comme ça à la générale du spectacle. Détail pittoresque, nous le répétions à tue tête (avec Michelle Rossignol) dans les toilettes du Gésu. Le lendemain, 27 mai, elle le donnait... Le thème m'a été fourni par le contexte, c'est un texte de combat!"

"Quand je l'ai écrit, j'étais certaine de la charge émotive du poème. Ça m'arrive parfois de faire un texte dont je suis certaine de l'impact émotif. Je m'en rends compte par la précision de l'écriture et le type d'émotion qui accompagne la rédaction. J'avais une trajectoire très claire: faire remonter à la surface la signification latente, toutes les implications contenues dans cet espèce de slogan. Cette insulte, **Speak White,** est chargé de tout le colonialisme anglo-américain, anglo-saxon en général. Les Anglais l'ont aussi dit en Afrique, je pense. Par extension, les Français l'ont dit aux Algériens en les forçant à parler français. Tout colonisé a une expérience de ce type."

Les Nègres blancs d'Amérique

"Speak White, c'est la protestation des Nègres blancs d'Amérique. La langue ici est l'équivalent de la couleur pour le noir américain. La langue française, c'est notre couleur noire!"

"Les circonstances entourant la rédaction du poème était particulièrement agressive du côté du pouvoir. On était beaucoup plus proche du **Lundi de la matraque** et des manifestations très violentes. La répression était aussi très violente, pas du tout subtile comme maintenant! Ça risque de revenir..."

Du théâtre à la poésie

"Michelle Rossignol a lu **Speak White** ce soir-là, dans les tournées, c'est moi qui l'ai dit. C'est une des seules périodes où j'ai fait ce que normalement je voudrais faire. La première chose que j'ai écrite d'ailleurs, c'est une pièce de théâtre: **Ankrania ou celui qui crie.** J'avais 18 ans alors: ça été joué en 1957. La thématique est démodée mais la forme est encore intéressante. Le héros était pris dans la seconde entre la vie et la mort: il a encore la possibilité de retour sur sa décision.

En 1958, j'ai publié mon premier recueil de poèmes, **Songe de la fiancée détruite.** J'avais écrit ça au printemps 57 et ce fut créé au mois de mai 58 sur le réseau français de Radio-Canada. Une partition originale avait été conçues pour le poème par madame Ginette Martenot sur les ondes Martenot. L'années suivante, je publiais **Geôles** mais c'était postérieur à **Songe...** dans l'ordre d'écriture."

Ma prise de conscience

"Ma prise de conscience fut graduelle. J'ai grandi sur Côte des Neiges, un quartier bilingue: j'ai été témoin de l'envahissement de ce territoire autrefois francophone. Par toutes les antennes familiales, (mon père était dans le monde du commerce), je sentais la pression du bilinguisme, du colonialisme."

"J'ai commencé à écrire à la fin de l'ère duplessisme où il était difficile de s'exprimer, où tu étais, si tu avais un tant soit peu d'originalité ou d'autonomie de pensée, refoulée en marge de cette société. Tu étais condamnée à une espèce de solitude et d'incommunication. Je me suis rendu compte que cette expérience d'incommunication ne m'était pas exclusive, j'étais prise dans un problème collectif."

"Ma prise de conscience s'est structurée à travers ma participation à **Liberté.** J'ai toujours pensé que **Liberté** devait avoir une orientation politique, cela fut autour de 61, une politique de présence dans le milieu, une politique de combat! Quand **Parti Pris** est arrivé, c'était un peu ça, moins le ton. Ça m'a toujours agacé le ton de **Parti Pris, (ton qu'on retrouve dans plusieurs tentatives de la gauche) un certain ton culpabilisateur... Au lieu d'adopter une attitude pédagogique, on a tendance à culpabiliser celui qui serait un tantinet moins décolonisé que soi. C'est une erreur de stratégie. C'est loin de politiser, ça coupe, ça arrête la progression, la diffusion du message, ça le referme sur un groupe qui se comprend."**

Du silence à Terre des Hommes

A cette époque en 62, je quittais le Québec durant deux ans. Aux USA d'abord, ensuite à Londres. Je me suis faite voler un classeur de métal avec tous mes manuscrits. J'avais un recueil de prêt et un récit poétique, **Les princes de Pâques.** Je tenais un journal depuis très longtemps... J'ai réagi curieusement. J'ai complètement cessé d'écrire. Je me suis dit, le destin en a décidé, ça valait rien. Ça m'a allégé beaucoup aussi. A 20 ans, d'être écrivain, je trouvais ça lourd."

"L'Expo universelle de 67 m'a stimulé. C'était alors un grand projet d'ouverture du Québec sur le monde. J'avais depuis longtemps projeté de travailler avec le compositeur André Prévost: j'étais sûre que le thème de terre des hommes l'intéresserait. J'ai écrit **Le sang de la terre** que Prévost préférait que nous présentions sous le titre de **Terre des hommes.** C'était un oeuvre pour grand orchestre, choeurs et deux récitants. Ce fut créé le 29 avril 1967 à la Place des Arts. Michelle Rossignol et Albert Milaire étaient les deux récitants. J'exploitais le thème du paradoxe de notre monde moderne: cette idéalisation de l'homme, illustrée par les réalisations de l'Expo, pendant que, de l'autre côté de la planète, on se bat, on meurt de faim."

Un auteur Underground

"Jusqu'alors, ma manière d'écrire était plutôt hermétique. Je me suis mise à m'intéresser aux lieux communs du langage, au jeux de mots, aux slogans comme Speak White..."

"Moi, je me considère comme un auteur underground, un auteur marginal. Depuis **Terre des hommes,** j'ai refusé de publier pour éviter la récupération par l'establishment littéraire et la récupération commerciale. Je me suis dit: — allons directement au Public québécois! Ça c'est un vrai défi... Ou bien tu te gargarises de mots pour ta compréhension intime ou celle de quelques initiés, ou bien tu forces l'inspiration poétique à entrer dans un langage percutant et communicable, qui tient compte du public, de ses formes de sensibilité. Ça bouscule énormément un style que le contact avec le public! C'est une position démocratique pour un écrivain. **Panneaux-Réclame** pour la nuit de poésie de 1970, a été écrit dans cette veine. C'est un texte que j'aime beaucoup: il mêle tragique, dramatique à l'humour et même la blague. Ça sort complètement des formes acceptées de la poésie."

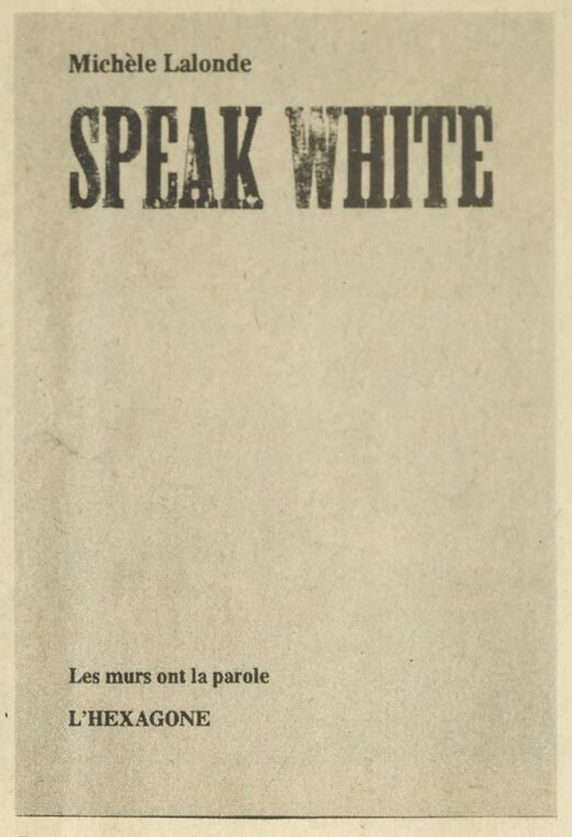
Comment être présente aux autres?

"Outrage au tribunal écrit et publié dans le cahier de **Poèmes et chants de la résistance 2** (aussi sur le disque) est un type de communication orale qui m'intéresse. Mon problème c'est qu'il faut entrer dans un autre circuit, un circuit commercial..."

"Curieusement, il y a une diffusion considérable de mes textes. Les textes sont recopiés, retranscrits de bandes sonores. Parfois, il s'y glisse des erreurs, des censures. C'est maintenant nécessaire de les publier..."

La situation a changé

"Speak White établissait la démarcation entre la culture anglaise qu'on peut estimer, et le colonialisme qui véhiculait cette culture ici. Aujourd'hui, la situation a changé. La grande force qui est en train de nous dévorer ce n'est plus le colonialisme originel anglais, notre ennemi historique, ce sont les émigrants et nos propres "Canadiens français" que l'anglophone réussit à s'adjoindre. La force de pression vient d'eux, mais dans le fond ils seraient le bouclier au vieux colonialisme. La résistance des émigrants qui refusent les droits de la majorité francophone, c'est une des contestations historiques les plus arrogantes, qu'on ait eue!"



Chenier vu par Remillard

"J'espère que les amoureux de l'histoire n'estimeront pas que j'ai profané leur héros. J'ai essayé — espérons-le — de le rendre, malgré l'inexistence de biographie et de documents importants, plus réel et plus charnel que l'image d'Epinal qu'on nous donne de lui".

Jean Robert Rémillard

Ce héros est Jean-Olivier Chénier. Revivifié, bondissant et torrentueux, par la grâce de Jean-Robert Rémillard. Il faut savoir —et gardons-le en mémoire— que Rémillard est le fondateur et le premier directeur de l'Option-Théâtre du Cegep Lionel-Groulx où il est actuellement professeur de dramaturgie, de scénographie et d'interprétation. Auteur généreux aussi; nombre de pieces radiophoniques et de téléthéâtres ont été créés à Radio-Canada. On se souvient de "Bienheureux ceux qui souffrent", de "La vie rose" et l'auteur, lui, se souvient du "Dies irae pour Jean-Olivier Chénier", pièce refusée en 1960... En 1962, Paul Blouin mettait en scène, pour CBFT, "Par-delà les âges". En 1972, Rémillard produit "Les cinq merveilles du Detroit" et l'année d'avant pétillait la frondeuse "Véritable et authentique histoire de Madeleine de la Pérade, née Mado de Verchères".

Mais Chénier habite la mémoire de Jean-Robert Rémillard. Le soir du 10 mai, le théâtre du Cegep Lionel-Groulx était comble; les étudiants de troisième année en Option-Théâtre y donnaient "Cérémonial funèbre sur le corps de Jean-Olivier Chénier." Les spectateurs ou plutôt les témoins assistaient à ce drame en gens de raison et de coeur. C'était un échange d'émotions, ce n'était plus du jeu, la rampe n'existait plus. Seulement le TEMPS, traversé d'un mouvement des bras par Joyce, ou Cécile ou McTavish. Le choeur des voix monocordes donnait un ton de psalmodie à l'Histoire. Même le décor, brut et comme arraché à la matière, souffrait. Dans la pénombre il était forêt, forteresse ou gisants relevés, puis courbés dans l'attente.

La lumière de scène sondait le tragique des mots ou les auréolait de gaieté fraiche. Ces mots portent juste, les acteurs l'ont compris et les témoins aussi. Miron le clairvoyant est un homme de maintenant. Le curé Paquin est éternel, sans jeu de sens... Toutes les femmes n'en font qu'une, la Canadienne française d'alors et d'aujourd'hui. Toute riche et toute simple. Belle.

Chénier mord, crie, piétine et rage. Mais il est vulnérable. Vivant, il est vite seul, malgré des mains de femmes qui se tendent vers lui. Mort, il est entouré, mais trop tard. Quel point de mire, ce cadavre blême! "La bravoure, la passion, Olivier, ça ne mène qu'aux impasses! Un vrai révolutionnaire agit ici, dit Miron en se touchant le crâne. Il se méfie du peuple qui trépigne de plaisir. Il redoute les hourras! Il fuit les cris de la foule stupide qui aujourd'hui te porte en triomphe et qui demain, si elle manque de nanane, te tournera le dos!"

Il faut voir cette pièce, ou au moins la lire. Elle paraitra chez Leméac dans les premiers jours de juin.

Les mots et les causes
Chronique du langage

Le Gros Bill

par Jean Marcel

L'actualité commande. Comment n'en pas parler? Je crains seulement d'intervenir un peu tard dans un débat où chacun a déjà dit son mot, où à peu près tout a été dit, d'ailleurs fort sérieusement, sur l'une des choses les moins sérieuses qu'un gouvernement ait eu le front de présenter à la sanction législative.

Si donc je ne saurais plus rien ajouter qui vaille à ce qui a déjà été dit, écrit et récité, il me reste au moins le mot — le mot "bill". Rassurez-vous, je ne ne vais pas le condamner: ce serait contraire aux options pédagogiques que j'ai déjà pris soin de définir. Et puis, que peut-on contre l'usage? Mais l'usage, précisément, est le produit des circonstances historiques, et ces circonstances m'intéressent bien davantage puisqu'elles sont les causes de tous les maux.

L'étrange usage

Le mot "bill" se trouve dans tous les dictionnaires français — ce qui n'est pas une raison suffisante, dira-t-on, pour sanctionner son usage; là-dessus je reste bien d'accord. Il y est défini comme désignant un projet d'acte soumis au Parlement britannique. Là encore, tout à fait d'accord. Autrement dit, aucun Français, aucun Belge, aucun Suisse n'airait idée d'appeler "bill" une mesure législative présentée à l'approbation de son Assemblée Nationale, même si le mot se trouve dans le dictionnaire. Car précisément ce mot est réservé, en français, à la désignation d'un projet d'acte *britannique*.

Qu'est-ce à dire sinon que son usage chez nous (d'ailleurs tout à fait justifié) nous rappelle sans cesse que nous vivons dans un appareil démocratique d'Etat que nous n'avons pas créé nous-mêmes. Que si nous ne possédons même pas le privilège d'avoir inventé notre propre appareil démocratique d'Etat, comment pouvons-nous prétendre inventer quoi que ce soit d'original qui commanderait toutes nos activités communautaires? C'est notre pauvreté de possession de nous-mêmes qui se révèle en fait à travers l'usage (justifié, je le répète) du mot "bill".

Un système sans cohérence

Ainsi, l'étrangeté même de cet usage, dans son rapport à notre être véritable, nous conduit souvent à en faire un usage tout à fait étrange: il y a ceux, par exemple, qui continuent à parler du "Bill 63" alors qu'un "bill" n'est qu'un "projet de loi" et que lorsqu'il a reçu la sanction de la Couronne, un "bill" ne peut que s'appeler "loi", le plus simplement du monde. C'est que nous avons perdu, dans le système même (et sans doute à cause de lui) jusqu'à la charge sémantique du mot "bill" et qu'en fait nous ne faisons même plus de différence entre un "projet de loi" et une "loi" proprement dite. Voilà où peut mener l'aberration d'un système où nous risquons de perdre jusqu'au sens véritable de la langue de l'autre, après, bien sûr, avoir perdu tout à fait le sens de la nôtre propre. Oui, nous sommes perdus dans un système où rien, absolument rien ne nous renvoie notre cohérence. Qu'est-ce à dire sinon que, si un "bill" s'appelait simplement un "projet de loi", personne n'aurait idée de l'appeler encore "projet de loi", lors même qu'il est devenu "loi" par voie de sanction légale.

Mais il y aura toujours un drôle pour faire valoir que "bill" est *bien* plus court que "projet de loi", et qu'en conséquence la conquête britannique nous a été bénéfique, thank you! Ce genre d'argument indique déjà à quelle profondeur d'aliénation on en est: assimilé, sinon de fait, du moins de coeur et d'esprit. Aussi, à ce drôle-là il ne restera bientôt plus qu'à choisir entre Buffalo Bill et Bill Wabo.

LIVRES QUÉBÉCOIS
anciens, rares ou épuisés.
demandez notre catalogue.
Jean Gagnon Libraire
760 rue St-Jean
case postale 653 H.V.
Québec G1R 4S2

Simple comme BONJOUR POUR RECEVOIR CHEZ VOUS.
SOLJENITSYNE
L'Archipel du Goulag $8.95
Album Soljenitsyne $5.45
Lettre aux dirigeants de l'Union Soviétique $5.00
Adressez votre commande AUJOURD'HUI avec votre règlement par chèque, mandat, chargex ou master charge à votre librairie postale.
BIBLIORAMA®
une filiale de PERIODICA Inc.
C.P. 220, département 49,
Ville Mt-Royal, P.Q. H3P 3C4

Les Mini opéras Du Maurier Du 29 mai au 15 juin
à La Poudrière
The MEDIUM par Gian Carlo Menotti
et
LE MAGICIEN par Jean Vallerand
avec
Robert Savoie, Selma Keklikian, Yolande Deslauriers, Bruno Laplante, Céline Dussault, Marie Trudel, Lois Marsh, Jacques Lafortune, Sebastien Dhavernas
André Sébastien Savoie au piano
mise en scène par Jeannine Beaubien
Billets: Hôtel Sheraton Mt. Royal, Suite G20
Montreal Trust, P.V.M.
INFORMATION: 526-0821

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE
Du 16 mai au 1er juin
Ce soir 20h30
CYRANO DE BERGERAC
d'Edmond Rostand
AVEC
GILLES PELLETIER
MONIQUE LEPAGE
FRANCOIS TASSE
GERARD POIRIER, CLAUDE GAI
mise en scène JEAN-LUC BASTIEN
Décors et costumes RENÉE NOISEUX-CURIK
musique originale GINETTE BELLAVANCE
maître d'armes ROBERT DESJARLAIS
Dernière représentation pour le grand public
866-1964
1200 BLEURY

LA LIBRAIRIE RENAUD-BRAY
dépositaire officiel
INFORMATION CANADA
ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
tél: 342-1515

POUR TOUS
LES CHINOIS À PARIS !
Un film de JEAN YANNE
Avec JEAN YANNE, MICHEL SERRAULT, BERNARD BLIER, NICOLE CALFAN
LES CHINOIS DE JEAN YANNE ARRIVENT
Moins de 14 ans $1.00
FLEUR DE LYS
858 est, Ste-Catherine
288-3303
CINÉMA DE PARIS
896 o. Ste-Catherine
861-2996

l'art et la manière

Robert Marteau

De Gagnon à Bellerive en passant par la Chine

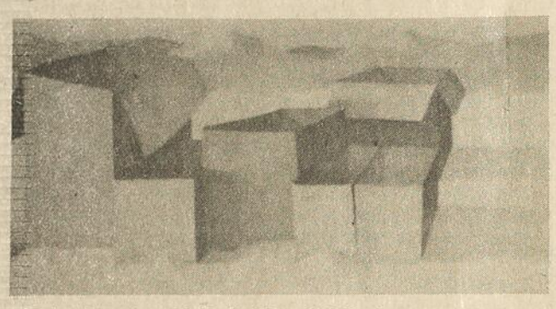
Plus nous avançons en notre siècle et plus s'impose l'évidence du génie de deux peintres: Monet, Cézanne. Comme du **Manteau** de Gogol est sortie la littérature russe, de leur palette est née la peinture moderne. La peinture de Charles Gagnon ne nie pas ce postulat, et de s'inscrire dans la ligne du peintre des **Nymphéas** pour nous mener par exemple jusqu'à Turner n'amoindrit en rien ses qualités. Nul ne saurait prétendre sortir de rien, et la nouveauté de tel ou tel provient plus souvent de l'ignorance du regard que de son innocence. Charles Gagnon peint, ce qui signifie déjà qu'il met son énergie ailleurs que dans ce souci de rupture où s'épuisent tant de gens aujourd'hui, tous anti.... tous se certifiant novateurs quoique barbotant dans le même courant.

Le gris de la perle

C'est une belle joie que se trouver devant une peinture qui se dit et qui n'a pas besoin d'étais discursifs et didactiques pour tenir au mur. C'est le cas pour celle de Gagnon. Je la découvrais. Immédiatement j'ai senti qu'elle existait, à cause de cette vibration qui s'établit entre la toile et le regardeur, et qui est la seule preuve. On peut le déplorer au nom de la science, mais c'est ainsi. Et la peseuse de perles peut bien peser les perles, c'est moins leur poids que leur orient qu'elle évalue. Le gris de la perle est justement ce qui oriente la palette de Charles Gagnon.

—Ça ne veut pas dire qu'il a une peinture polie et léchée. On a l'impression plutôt que d'un large pinceau il lèche la surface, procédant par gestes et mouvements contraires grâce à quoi vient cette vie pareille aux marées des mers nordiques. S'il se plaît à diviser sa toile en bandes horizontales, ce n'est pas de manière fictive, mais en laissant apparaître ce qui nous habite à l'horizon, par exemple: terre, eau, ciel. Il marque: **écran divisé.** C'est bien suffisant, et c'est seulement signaler que sans écran rien n'apparaîtrait.

—Je n'ai pas dit que Gagnon peignait la terre, l'eau, le ciel: il peint sa peinture avec une justesse qui me touche, ne refusant pas sa nature, l'acceptant et l'accueillant à travers des filtres rigoureux auxquels ils assigne la tâche de sauver l'alliance du subtil et du violent. Subtile par les tons et les nuances dans la couleur, elle est violente par le geste contenu qui la marque et la structure. Sa vibration ne vient pas d'une poudre aux yeux ou d'un trompe-l'oeil, mais d'une tension comme musculaire qu'apaiserait la musicalité des gradations colorées. Ce qui vient dans les gris, ce sont des terres, des ocres, des roses et verts en transparence, quand les blancs préfèrent l'éclaboussure et la coulée. La démarche de Gagnon nous est peut-être encore plus perceptible dans les pastels. On voit là ce qui le distance de l'impressionnisme, et en même temps ce qu'il a de commun avec un Monet quand la fougue et la spontanéité lui font mettre la trace en son juste lieu **(Galerie Malborough-Godard, jusqu'au 12 juin).**



"Boîtes dans le sable", de Marcel Bellerive



Charles Gagnon dans son atelier

—

Zao Wou-ki à l'Atelier 68

On connaît l'admiration des peintres de ce début de siècle pour la peinture de l'Extrême-Orient. À rebours, quittant la Chine en 1948, Zao Wou-ki s'établissait en France afin d'insuffler une vie nouvelle à la tradition dont il était l'héritier. On dit qu'il subit l'influence de Cézanne et de Klee; c'est pourtant de Monet encore que je le trouve le plus près. — à cause de ce don qu'il a d'escalader d'un pinceau vif les divers états de la nature. Le rapport entre la peinture traditionnelle chinoise et celle de Zao Wou-Ki est à peu près le même que celui existant entre les icônes de Roublev et la peinture de Chagall. Au lieu de se laisser occidentaliser, Zao-Wou-Ki a su nourrir sa tradition de la peinture vivante. Dans l'espace sacré propre à la tradition chinoise, il introduit le sang neuf de la couleur. À lui-même et à nous, il rend sensible et contemporain l'ancien poème du rouleau de soie qui étageait le monde en trois scansions, décrivait l'anneau du ciel par le double dragon.

Zao Wou-Ki dit cela dans son **Paysage céleste,** dans son **Océan de nuages.** Il aspire la zone terre par des dominantes jaunes: nous livre à l'ascension des lilas et des mauves: alimente de feu les stries et lanières de la paroi végétale: confond par le bleu l'océan et la nuit, profite d'un orage pour faire de la terre un orange, parfois revient au tremblement par la gamme des noirs, ou nous fait voir le vent par la seule zébrure des feuillages sur l'air. Non, vous ne verrez pas les huiles de Zao Wou-Ki, mais vous serez mis en appétit par les dix-neuf eaux-fortes et lithographies que présente en ce moment l'**Atelier 68,** au 1024 ouest de l'avenue Laurier.

Bellerive à la Galerie Martal

Il semble que Marcel Bellerive soit un Québécois pur sang. Il est né à Grand-Mère le 20 juillet 1934, expose depuis 1958, me donne l'occasion, en 1974, de le découvrir. Comme d'autres prennent pour thème la femme, ou le cheval, Marcel Bellerive aujourd'hui se consacre aux boîtes. Il s'agit de ces boîtes en carton, de ces emballages prismatiques rectangulaires que la forêt canadienne produit à longueur d'année, permettant au citoyen d'Amérique du Nord d'être le plus grand consommateur, dévorateur, gâcheur de papier du monde, et en même temps l'emballeur numéro 1, qui dispense la ménagère de trimballer le panier ou le filet à provisions.

Le Japon vient en second. — depuis quelques années. Moins on consomme de papier, moins on est développé. Toutefois, on vient de nous alerter: à l'horizon gronde la pénurie de pulpe; déjà des comités se sont formés pour que fût mis un frein à la folie de l'emballage, protégé le reste du papier aux fins de sauvegarder la culture de la planète par la poursuite de la communication des idées.

C'est dire que Marcel Bellerive est en plein dans le coup. Je ne saurais affirmer s'il met le Québec en boîtes ou ses boîtes dans le Québec. Avec elles, il joue un vrai jeu plastique et pictural. C'est beau, raffiné, lumineux et construit. Le lieu commun, il sait l'éclairer d'insolite. Sans déranger l'objet, le transformer ou le modifier, il sait par lui nous mener à une autre fréquentation, et montrer l'écart qu'il y a entre le langage de la mise en boîte et celui de la poésie. **(À la galerie Martal jusqu'au 8 juin.)**



"Un gros Québécois", de Marcel Bellerive.

Des disques de jazz

par Simon La Haye

GATO BARBIERI: HASTA SIEMPRE
ABC, IMPULSE AS9263

Gato Barbieri poursuit sa quête de l'Amérique du Sud. Argentin d'origine, pendant longtemps il se contente de son saxe et du jazz nord-américain mais, petit à petit, il en vient à s'intéresser au patrimoine artistique de son continent et aujourd'hui il semble parvenu au merveilleux mariage d'instruments occidentaux: guitare électrique et classique, basse électrique et son propre saxe qu'il entremêle à certains instruments indiens tels la flûte, tendre, qui rappelle des chants d'oiseaux, la harpe indienne, les petites guitares (à 4 ou 10 cordes), joyeuses et fines et de la percussion variée (de la cloche de vache aux multiples tambours) et discrète.

Cela produit une fourmillière de bruits ensoleillés, délicats comme de la porcelaine précieuse ou une mosaïque de couleurs et de matériaux nouveaux où chaque instrument, si simple en apparence, reste un monde à explorer, car Barbieri ne fait qu'effleurer leurs possibilités: tout ces instruments ne sont là que pour compléter le saxe exubérant, un saxe qu'il n'est pas nécessaire d'écouter profondément pour apprécier: il vous accroche au passage et vous séduit, vous bouleverse.

En plus d'être une pièce musicale remarquable, ce disque relève aussi un peu du manifeste politique, tout en demeurant très sobre. Les émotions qu'il décrit en musique sont celles d'un nouveau nationaliste à l'échelle d'un continent, celles de la libération de l'homme; ses mélodies sont tout à tour tragiques et désespérées, pleines d'espérance ou remplies de vouloir et finalement chantent la joie d'une cause embrassée par une multitude.

KLEMMER, WHITE, JARRETT, BARBIERI, RIVERS: "IMPULSE ARTIST ON TOUR"
Impulse AS-9264

Ce disque rassemble les jazmen de la compagnie Impulse en spectacle. Conçu plus dans un but publicitaire qu'artistique, il est totalement dépourvu d'unité, étant constitué de morceaux pris ici et là sans points communs.

Et comment peut-on apprécier les qualités d'un musicien en se basant uniquement sur une performance de cinq à dix minutes souvent incomplète (les morceaux sont amputés de leur fin ou de leur début faute de place).

Voici quelques notes sur les différentes parties du disque.

John Klemmer: "Free Love", enregistré au festival de Montreux.
—Klemmer utilise des constructions sautillantes, son saxe est énergique, parfois tendre.
—Seule performance complète du disque.

Michael White: "Fiesta Dominicale", enregistré au Festival de Montreux.
—Un violon joyeux et léger qui joue un air de fête.
—Pièce vraiment trop courte (quatre minutes) pour être apprécié justement.

Keith Jarrett: "Roads traveled, Roads Veiled".
—Débute par un très bon solo de piano de Jarrett mais devient par la suite un duo de saxe soprano (Jarrett) et de saxe ténor (Dewey Redman) très fade.

Gato Barbieri: "Encontros", enregistré à Montreux.
—Une des merveilleuses pièces de "Hasta Siempre" cité plus haut: Sam Rivers "Hues ol Melanin".
—Un trio formé d'un saxe, contrebasse et batterie: c'est une tâche très difficile pour un saxophoniste d'être le seul soliste et de jouer sans piano, la pièce en souffre mais si elle a des longueurs, elle a aussi ses bons moments.

MILES DAVIS: "WORKIN' AND STEAMIN'"
Prestige p-24034

Qu'il suffise de dire que c'est du Miles à son meilleur, accompagné de Coltrane, Red Garland, Philly Jo Jones et Paul Chambers.

On a tout dit de ce quintette, qui a dominé la scène du jazz pendant son existence grâce à son surplus de talent et à l'esprit inventif de ses membres et aujourd'hui on le considère à juste titre comme un classique du jazz.

On pense toujours à Davis en terme de sonorité unique et de sensibilité de jeu et lorsqu'on en vient à Coltrane, on imagine son gros son velouté, très énergique et ici il complète merveilleusement Davis en prenant ses solos où l'autre termine les siens, et il part, seul et beau comme un prince. Puis, Red Garland et son piano économe, subtil et léger. Paul Chambers à la basse et Philly Jo Jones complètent les deux géants sans toutefois travailler dans leur ombre.

Courrier

Le Jazz libre est politique

Réponse à M. Simon La Haye, dans votre journal Le Jour — Vie et Culture — édition du 20 mai 74, critique du spectacle du Jazz Libre du Québec avec la participation du sculpteur M. Armand Vaillancourt et de la journaliste Mlle Denise Boucher.

Monsieur,

"Musique sans concession, très free, difficile, anarchique et vigoureuse..." Vous avez entièrement raison et notre musique n'est pas une forme d'hystérie collective; c'est une sorte d'heureux et agressif cri de liberté, un cri de soulagement, un éclatement de vie, une audacieuse et saine force d'affirmation. Vous savez, ce n'est pas la peur de l'échec qui nous retient mais la peur du succès car il implique un changement et sur le plan social nous n'en sommes qu'au niveau de notre peur et non de notre courage. Alors nous ne jouons pas à la politique, nous en faisons parce que nous avons compris la situation écoeurante de la culture québécoise... Nous dénonçons la culture américaine impérialiste dans toutes ses manifestations: notre musique est politique (autant les premières pièces du "spectacle" que la dernière avec Armand et Denise).

"Forme intérieure, cri d'angoisse parfois étouffé parfois crié,..." Evidemment puisque nous voulons exprimer ce que nous ressentons de la réalité, de la Conscience... Nous travaillons actuellement à développer un café dans le Vieux-Montréal, l'AMORCE, café expérimental, ouvert à toute manifestation artistique et culturelle VRAIE et nous faisons partie du réseau de la RELEVE-QUEBEC, (d'ailleurs nous collaborons au succès de votre journal LE JOUR par notre réclame publicitaire).. Alors vous comprenez tout le sens politique de cette nouvelle musique.

Il ne s'agit que de constater la programmation, les "shows" que les grandes salles présentent aux Québécois ((Place des Arts, le Patriote, ah oui?, toutes les grandes salles de la province sous le contrôle de l'establishment culturel et de l'entreprise privé), pour comprendre que cette culture-là n'a rien à voir avec les PROLOS comme vous dites. Nous jouons et chantons L'INTERNATIONALE parce que nous y croyons et qu'elle est véritablement internationale comme la musique d'ailleurs, comme toute action de libération.

Pour nous, il y a deux cultures comme il y a deux classes: les exploiteurs ont la leur, nous avons la nôtre. Tant qu'à la participation d'Armand Vaillancourt, nous lisons et jouons son texte depuis au moins un mois à notre boîte parce que nous l'endossons totalement, nous n'y avons rien vu d'extravagant et de choquant tout comme le public de l'Outremont ce soir-là. Armand a des choses importantes à dire, beaucoup plus que de dénoncer Lise Payette et Radio-Canada... sa mise à nu est la nôtre et il est grand temps que tout le monde se débarasse de son manteau d'Hypocrisie.

Yves Charbonneau,
Jazz Libre du Québec
L'Amorce, 25 est St-Paul, MTL

ANDRÉ ET MICHEL GAGNON
4012 ST. DENIS
MTL. 843-8410
CÉRAMIQUE - POTERIE
BOUTIQUE D'ARTISANAT

LA GALERIE PICASSO
La seule spécialisée dans l'art contemporain du tiers - monde.
Le retour à l'arbre.
EXPOSITION DES OEUVRES DE BERNARD WAH
2173 est, rue Sainte-Catherine,
523-1153

EXPOSITION
SCULPTURES PAR
WERTHEIMER
1er au 17 juin
galerie bernard desroches
1194 ouest, rue Sherbrooke 842-8648

L'atelier-galerie Laurent Tremblay
Gravures de Marc Nadeau
Tin Yum Lau
Bijoux de André Larocque
Ouvert 1 hre P.M. à 6 hres. P.M.
Sauf le lundi.
4809 Marquette,
près boul. St-Joseph.
521-8786

MEDIA
du 29 mai au 16 juin
de 12 hres à 18 hres.
Lundi au samedi inclus.
Yves Beaudoin
PEINTURES
gravures et multiples
276 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL 129. 844-5642

ATELIER HÉLÈNE
Très bon choix de peintures à l'huile
Spécialiste-encadreur.
Grand choix de vannerie
8662 rue Saint-Denis, Montréal
387-5491
aussi succursale:
au 259 rue Notre-Dame, Répentigny
581-7011

ZAO WOU-KI
OEUVRES GRAPHIQUES
DU 25 MAI AU 15 JUIN
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
atelier 68 INC

présence du cinéma

Jean-Pierre Tadros

En marge d'un festival

Deux ou trois choses importantes que l'on peut apprendre à Cannes

La presse aura donc été unanime à déplorer la médiocrité des films en compétition du 27e Festival international du film de Cannes. Pendant quinze jours on aura attendu: en vain! La déception se lisait sur tous les visages. Mais qu'attendait-on au juste? Quel miracle espérait-on? Car si, pendant les quinze jours qu'a duré la compétition cannoise, on aura eu l'occasion de répéter à satiété que le festival "piétinait", n'est-ce pas tout simplement parce que le cinéma "piétine"?

Cannes — et c'est là principalement la raison de son succès — est un fidèle reflet de la production cinématographique mondiale. C'est ce qu'on a toujours dit d'ailleurs. Ce que la pauvreté de la sélection officielle de cette année aura permis de révéler clairement, c'est que Cannes n'est, tout compte fait, que le reflet d'un certain cinéma qu'on tente désespérément d'imposer. D'autant plus désespérément d'ailleurs qu'il bat de l'aile, n'arrivant pas à se renouveler, sinon par quelques vaines pirouettes esthétiques. Pour briser la linéarité du récit — c'est décidément à la mode — les réalisateurs se mettront à jouer avec la mémoire. Le flash-back a dominé Cannes 74 qui pourrait d'ailleurs se parer du titre "Amarcord", celui-là même qui ornait la gala d'ouverture de la compétition cannoise puisque c'est le titre du film de Fellini (Amarcord voulant dire en dialecte Romagnole: "je me souviens").

Le règne de la mémoire

Cette trituration de la mémoire atteignait d'ailleurs ses sommets dans les films venant de l'Est (je pense aux films hongrois et bulgare) et dans ceux de pays fascistes comme l'Espagne. Dans ces cas précis, on comprend cependant que le poids du passé est incroyablement lourd, qu'il pèse sur la conscience des gens et qu'on ne peut pas en faire abstraction. Ne pouvant malgré tout l'évoquer en toute liberté. Les réalisateurs se verront contraints à utiliser une forme où l'esthétisme l'emportera le plus souvent gommant ainsi en partie la violence du propos. Disons cependant tout de suite que j'estime davantage ces films que les prouesses lelouchiennes (pour ne citer que cette bête noire de la critique!) qui se révèlent autant d'exercices de complaisance.



Pris à son propre piège: Gene Hackman dans une scène de "The Conversation". Palme d'Or du festival de Cannes 1974.

Après "La grande Bouffe" et "La maman et la putain" qui auront fait scandale l'année dernière, les seules audaces que ce sera permis le festival de Cannes seront donc esthétiques. Je pense en particulier au film de Hugo Santiago, "Les autres". Ceci fait, on sera resté prudemment dans une sorte de no man's land. Rien donc qui puisse choquer moralement ou politiquement. Cinq films américains seront en compétition cette année, mais on aura naturellement oublié le poignant "Hearts And Minds" qui, avec discrétion, sans démagogie aucune, et à partir de la guerre du Vietnam, opère une dissection surprenante de la société américaine. Mais comment présenter en compétition officielle un film pareil dont le seul défaut serait précisément qu'on n'a rien à lui reprocher! Non, la prudence est maîtresse à Cannes.

Ne pas déranger les habitudes

Si je parle de ces pirouettes esthétiques qui ont de plus en plus court dans le cinéma dit moderne, c'est surtout pour m'étonner de ce mal fou que se donne finalement certains réalisateurs. Car la leçon de Cannes aura été aussi que la simplicité paie toujours, à condition qu'elle ne dérange pas les habitudes acquises naturellement. Un sondage, effectué à l'issue des projections publiques auprès de ce "monde ordinaire" qui hante toujours les salles obscures, aura montré que le film le plus apprécié du festival officiel aura été "Le père des filles", comédie israélienne du français Mizrahi. Faut-il s'en étonner? Absolument pas, car c'est là un film bien simple, sans originalité aucune, mais amusante. Qu'importe alors le jugement de la critique qui, fort sérieusement, rappelera que c'est là du cinéma comme on en faisait il y a vingt ans. L'important n'est-il pas de plaire au public?



Le délire baroque de Ken Russell se donnant libre cours dans une séquence de "Mahler"

A Cannes, comme ailleurs, c'est là le critère suprême. Ce n'est donc pas par philanthropie que les projections sont ouvertes au public: les réactions de ce public pèseront lourd sur les transactions qui s'effectueront à Cannes. Ce n'est pas non plus un hasard si — contradiction suprême — la critique est devenue embarrassante. Cannes est en effet le Festival cinématographique qui arrive à recueillir le plus grand nombre — et de loin — de critiques de cinéma. Titre de gloire? Peut-être, mais surtout arme à double tranchant. Car, si l'on parle de plus en plus de Cannes dans les journaux du monde entier, on le fait aussi de plus en plus d'une façon... critique. Et cela ne manque pas d'embarrasser aussi bien les organisateurs que les producteurs et distributeurs. On ne s'étonnera donc pas de voir la critique prise directement à parti dans le bulletin quotidien du festival de Cannes. Un article d'un distributeur, paru dans ce bulletin, aura en effet eu le mérite d'indiquer clairement le malaise qu'éprouvaient alors certains face à cette critique qui décidément ne sait pas se mettre dans la peau du spectateur, et passe alors son temps à chercher la petite bête. Article qui faisait d'ailleurs écho à la violente répartie de Claude Lelouch, lors de la conférence de presse qui a suivi la projection de son film "Toute une vie", reprochant à la critique de ne pas avoir donné la chance à son film de se défendre lui-même.

L'art de la récupération

On se passerait donc bien de la critique. Mais elle est là, et jusqu'à nouvel ordre, il faudra composer avec elle. Comment? Je n'en sais trop rien. Une chose est en tout cas certaine, c'est que Cannes est passé maître dans l'art de récupérer les mouvements de contestation. Les manifestations parallèles se font donc fort nombreuses à Cannes, permettant ainsi d'apaiser les frustrations latentes. Alliez-vous protester contre une sélection officielle qui fait trop peu de place aux jeunes réalisateurs et aux premières oeuvres? Mais vous avez précisément la "Semaine de la critique" qui, depuis douze ans, s'emploie à révéler des jeunes cinéastes. (J'en profite ici pour souligner la très haute qualité des films sélectionnés cette année par la Semaine de la critique: c'est à l'intérieur de cette petite manifestation qu'on aura pu faire les découvertes les plus remarquables).

Alliez-vous protester énergiquement contre le peu de représentativité de la sélection française? Mais voilà que depuis deux ans existent "Perspectives du cinéma français" qui s'emploie, sous l'égide de la Société des réalisateurs de films et avec l'aide bienveillante de l'administration du Festival, à faire découvrir la réalité du cinéma français à travers une sélection qui ne manque pas d'intérêt. Et si la victime des maladresses du comité de sélection de la compétition officielle s'appelle Bresson, eh bien! on ira jusqu'à lui faire l'honneur d'une projection dans la grande salle du Palais, déplaçant pour ce faire l'horaire du film en compétition (il est vrai, un film indien). Et c'est sûrement avec une note de satisfaction que les administrateurs du Festival ont dû entendre Michel Piccoli lire un court texte de Bresson stigmatisant les méthodes de sélection du Festival. Un peu de contestation, cela fait toujours du bien!

Appartenez-vous maintenant à ces irréductibles qui ne veulent rien entendre de la manifestation officielle et des Prix qui viennent récompenser les plus talentueux en essayant de ne pas déplaire à trop de monde? Eh bien! pour vous, on aura imaginé la "Quinzaine des réalisateurs" qui se veut rien moins qu'un Festival parallèle organisé par la Société des réalisateurs de films (qui, dit-on ne rêve que de contrôler le Festival). C'est là donc qu'on ira pour sortir de la monotonie et faire quelques heureuses découvertes.

Des films en vrac

Et puis, il y a naturellement le vaste marché du film où l'on montre en vrac un peu de tout, des films pornos (c'est ainsi qu'on aura pu voir le très classique "Deep Throat"... en présence de Linda Lovelace) au dernier Carné, sans oublier toute la production canadienne (c'est à Cannes, d'ailleurs, que l'on peut voir l'éventail le plus complet de la production canadienne). Car le festival de Cannes c'est avant tout une immense foire commerciale du film. Une foire qui n'ose pas dire son nom, c'est tout.

On comprendra alors que dans tout ce fouillis, on ait du mal à s'y retrouver. Pour un critique, le problème majeur que pose Cannes, c'est la dispersion. On ne sait plus trop où mettre de la tête, quels films choisir parmi les trois cents ou quatre cents qui seront projetés dans une dizaine de cinémas pendant quinze jours. Tour de Babel du cinéma, Cannes engloutit rapidement ceux qui veulent se mesurer à elle. Ce qui n'est pas le cas du monde du cinéma en général. Distributeurs, producteurs et autres quidams fourmillant dans le monde du cinéma vont à Cannes un peu pour faire le point. La Croisette, pendant deux semaines au mois de mai, se transforme en lieu de rendez-vous du cinéma mondial. On y va donc pour se montrer (la terrasse du Carlton est alors tout particulièrement indiquée) et pour tester son image de marque (très importantes, alors, les invitations à Cannes: bien des rêves s'écrouleront pour une invitation pas reçue). Fait important cette année à Cannes: le Canada semble avoir atteint le seuil de la crédibilité. Cela veut dire que l'on nous prend maintenant au sérieux, que le canadien est considéré comme un interlocuteur valable et qui mieux est, avec lequel on peut discuter affaires. Pour le bien de qui? Je n'en sais trop rien.

Si les Canadiens ont atteint le seuil de la crédibilité, Cannes vient de franchir celui de l'efficacité. Car il faut bien admettre au moins que c'est une machine qui fonctionne parfaitement, et sans bavure. Assez paradoxalement c'est aussi la raison pour laquelle le festival a paru cette année si terne. Les rouages étant parfaitement au point, les surprises ne sont plus possibles. Et puis les gens savent maintenant utiliser au mieux ce que peut offrir Cannes. Finies donc les folies inutiles: on sait aller droit au but. Voilà qui est rassurant.

Pour ce qui est du cinéma maintenant, c'est là une toute autre histoire. Une histoire que l'on aimerait ne pas voir trop agiter. Et c'est pourquoi la critique s'est découverte cette année à Cannes comme un dangereux trouble-tête.

face à la musique

Vallerand et Menotti à La Poudrière

Bref ou trop sentimental

Pierre Prévost

Madame Jeannine Beaubien a eu la main heureuse en mettant à l'affiche de la Poudrière de l'île Sainte-Hélène les opéras miniatures **Le Magicien**, de Jean Vallerand, et **The Medium**, de Gian Carlo Menotti. Bien que d'inspiration et de langage musical fort différents, les deux exploitent des facettes de l'occultisme, le premier sous le mode léger de la **comedia de l'arte**, le second à la manière mélodramatique qui caractérise son auteur.

C'est la quatrième fois que le Théâtre International de Montréal présente une oeuvre de Menotti. Mais je veux parler d'abord du lever de rideau de Vallerand.

Le Magicien a été composé en 1961, à la suite, je crois, d'une commande des Jeunesses Musicales du Canada qui, l'année suivante, le jouèrent en tournée. On l'a également entendu à Radio-Canada. Vallerand, dont on connaît la plume alerte, a aussi écrit le livret de cette fantaisie sans prétention sur le thème vieux comme l'humanité de l'enchanteur pris à son propre jeu.

Sur notre faim

J'ai trouvé un réel plaisir à ré-entendre cette oeuvrette où s'affirment à tout moment les dons de créateur et de mélodiste du musicien canadien. Son talent d'orchestrateur aussi, bien que cette fois-ci il nous a fallu nous contenter d'une réduction pour le piano de la partition, d'ailleurs parfaitement exécutée par André-Sébastien Savoie. Toutefois **Le Magicien** est une oeuvre frustrante: elle nous laisse sur notre faim. On se dit: "Eh bien oui, c'est un lever de rideau donc c'est court... et pourtant..." Il faudra qu'un jour j'apprenne, préférablement du compositeur lui-même, les raisons qui l'ont empêché d'étoffer sa création pourquoi, pendant cette demi-heure, les trois personnages chantent toujours en solo... pas un duo, par un trio, alors que tout le monde sait les effets merveilleux que Vallerand aurait pu tirer de tels ensembles.

Deux grands rôles

Bruno Laplante, tout à fait à l'aise dans son personnage du magicien, chante avec une belle rondeur de voix et une mimique des plus réjouissantes. Harlequin, c'est le ténor Jacques Lafortune, qui fait des débuts remarquables comme soliste. La voix est souple, juste et agréable. Lois Marsh, aguichante Colombine, est sans cesse sympathique, mais mercredi soir son timbre semblait assourdi par le rhume.

Menotti, dont on n'entend plus guère parler, est un compositeur d'un grand mérite, qui sait être séduisant, mais trop sentimental à mon goût. Il "en met" toujours beaucoup, mais il le fait avec variété et réussit la plupart du temps à tenir en éveil l'attention de ses auditeurs. **The Medium**, qui date de 1946, a sa part de ces qualités et de ces défauts. Il contient deux grands rôles, Madame Flora, le médium, et sa fille Monica.

La chanteuse d'origine arménienne Selma Kekliklian, aujourd'hui Montréalaise, est vocalement et physiquement une Flora aussi parfaite qu'on peut l'imaginer. Elle joue bien, elle est convaincante, sa voix est ample et très colorée. Monica, à la Poudrière, est interprétée par Céline Dussault. Elle est vraiment impressionnante, et par le charme de sa voix et de sa personnalité, et par sa présence scénique, et par la sincérité avec laquelle elle exerce son art.

Céline Dussault bénéficie de la présence à ses côtés du jeune Sébastien Dhavernas, qui tient le rôle muet de Toby avec une belle sensibilité et une expression corporelle très juste.

Le reste de la distribution comprend Robert Savoie (Monsieur Gobineau), toujours le grand artiste aux dons de plus en plus affirmés de comédien; Yolande Deslauriers (Madame Gobineau), musicienne née, au métier sûr, et Marie Trudel (Madame Nolan), qui met une voix puissante au service d'un tempérament de feu.

Aucun renseignement

Encore un mot du pianiste, André-Sébastien Savoie, dont le rôle pour être effacé n'en est pas moins essentiel et qui, sans la moindre défaillance, a tout tenu en place.

Su la scène exiguë de la Poudrière, Jeanine Beaubien a réussi un petit miracle de mise en scène, et les décors bien dans la note de Michel Catudal ajoutent à l'agrément du spectacle.

Je tiens à souligner, en lui tirant mon chapeau, que cette production du Théâtre International de Montréal a reçu une subvention du Conseil duMaurier des Arts d'interprétation.

Un reproche en terminant. Il est inadmissible que le programme ne contienne aucune note, aucun renseignement sur les deux productions à l'affiche. Inadmissible et incompréhensible car ce programme, pour le reste, a été élaboré avec un certain soin. A peu près personne, dans l'auditoire de mercredi, ne connaissait ni l'origine ni l'histoire de ces oeuvres. Il s'imposait d'en présenter un résumé.

A Montréal du 2 au 8 juin

Rencontres pour un nouveau cinéma

C'est ce dimanche à 20.00h que seront lancées à la Bibliothèque nationale du Québec (Montréal) les premières Rencontres internationales pour un nouveau cinéma. Au programme, un film cubain de Manuel Herrera sur le débarquement avorté de la Baie des Cochons et intitulé "Giron".

Le programme de cette semaine de cinéma se présente comme suit:

Lundi: 19.00 "Les derniers Passementiers" d'Yves Yersin (Suisse); 21.45 "O Mal Amado" de Fernando Matos Silva (Portugal).

Mardi: 19.00 "La Tierra Prometida" de Miguel Littin (Chili); 21.45 "And The Authorities Said Stop" de Arkalyk et Kirkeby (Danemark).

Mercredi: 19.00 "Coup de feu dans l'usine" de Kivikoski (Finlande); 21.45 "La cage aux ours" de Handwerker (Belgique).

Jeudi: 19.00 "Emitai" d'Ousmane Sembene (Sénégal); 21.45 "Attica" de Cinda Firestone (USA)

Vendredi: 19.00 "The Hour Before Dawn" de Richard Mordaunt (Grande-Bretagne); 21.45 "Le courage du peuple" de Jorge Sanjines (Bolivie).

Samedi: 19.00 "Mistashipu" d'Arthur Lamothe (Québec). "Los Que Viven Donde Sopla El Viento Soave" de Felipe Cazals (Mexique); 21.45 "Les Bicots nègres: vos voisins" de Med Hondo (Mauritanie).

Des conférences-débats

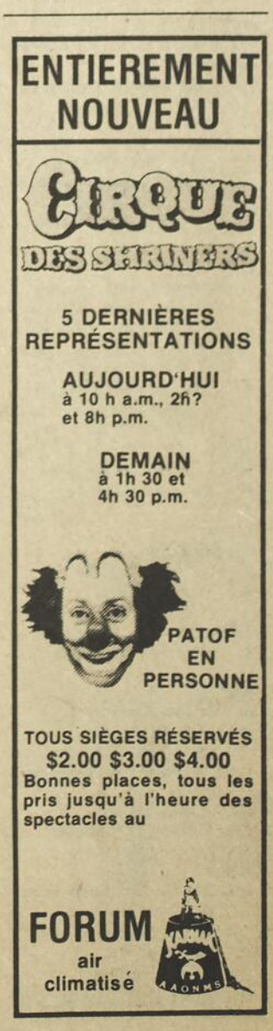
Dans le but d'ouvrir ces Rencontres à la participation du public, des conférences-débats seront présentées par différents spécialistes ayant apporté une réflexion particulière sur les questions que posent la pratique du cinéma dans la société contemporaine. Ces conférences se dérouleront tous les matins à 10.00 à la Bibliothèque nationale du Québec (Montréal) et seront accessibles gratuitement au public.

Les conférenciers invités: Thomas H. Guback (lundi), Jean-Patrick Lebel (mardi), Fernando Solanas (mercredi), Simon Hartog (jeudi), Guido Aristarco (vendredi). Le samedi sera consacré à une visite-information du Vidéographe.









les chaines du petit écran

SAMEDI

matinée

9:00 h
2, 7, 9, 11, 13: Mini-Fée: (Dessins animés)
4: L'enfant du cirque (aventure)
(4): **Ontario School**
10: Mon ami Flicka (Aventure)
12: The new pink panther show

9:30 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Yogi et Popotame (dessins animés)
4: Ciné-aventures: "The ring enchanté". It. 1939. Mélodrame de M. Bonnard avec Erminio Spalla. Augusto Lanza et Mariella Lotti.
10: La flèche brisée. (Aventure)
12: The Flintstones (Dessins animés)

10:00 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Mon ami Ben (Aventure)
5: Cool McCool (dessins animés)
10: Furie (Aventure)
12: Animal World (Documentaire)
6: Standby six and religious thoughts

10:30 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Lassie (Aventure)
5: Movie Time "Creatures of Destruction". E.U. 1968. Drame d'horreur de L. Buchanan avec Les Tremayne. Aron Kincaid et Pat Delaney.
6: Elephant boy (aventure)
12: The Waterville Gang. (Enfant).
10: Pop 74

11:00 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Téléchorme
4: Roller Derby
6: The Flintstones Comedy Hour (Dessins animés)
12: Puppet People
10: Michel Vaillant

11:30 h
12: Fantastica
9 NC: **Estamos du Québec**

après-midi

12:00 h
2, 9, 11: Les héros du samedi
4: De tout de tous
(4): **The adventures of Black Beauty**
5: Grand Prix Wrestling (Lutte)
(6): **Flipper** (Aventure)
6: Davey and Goliath
7: Le cirque à Tonton
8: Tarzan (Aventure)
9 NC: **A la découverte**
10: Bon week-end
12: Magic Tom's road show (Enfant)
(12): **Le Saint** (suspense)
13: Les petites annonces

12:30 h
(4): **Elephant boy** (aventure)
6: These are boy scouts
(6): **Patrouille du cosmos** (science fiction)
9 NC: **Couple-Service:** "La stérilisation féminine"
12: Sable Island
13: Danse sur un arc-en-ciel

1:00 h
2, 9, 11, (12): **Sporthèque**
4: Il est écrit
(4), **5, 6: Children Cinema**
7: Roller Derby
9 NC: **As we see it**
12: Saturday at the movies: "Lord Love a Duck". E.U. 1966. Comédie de G. Axelrod avec Roddy McDowall. Tuesday Weld et Martin West.
13: La lutte Grand Prix

1:30 h
4: La flèche brisée (Aventure)
(6): **Bon week-end**
5, 6: Klahanie (Documentaire)
9 C: **Children's Story Page**
9 NC: Echos du monde arménien

2:00 h
2, (5), **9, 11,** (12), **13: Baseball**
4: Match
7: Ciné-famille: "Sindbad le marin". E.U. 1947. Conte de R. Wallace avec Douglas Fairbanks. Maureen O'Hara et Walter Slezak.
9 C: **Les Portugais de Montréal**
9 NC: **Tele nous autres**
10: Roller Derby

2:30 h
4: Cinéma: "Des vacances en or". Fr. 1970. Comédie de F. Rigaud avec Roger Pierre. Jean-Marc Thibault et André Pousse.
9 C: **Teenage Bowling Club**
9 NC: **Table ronde sur le français**

3:00 h
9 NC: **Montreal Attualita**
10: La soeur volante

3:30 h
6: **Samedi Sports**
9 C: **Sports magazine**
10: Horizon sports.

3:55 h
4: Votre foyer madame

4:00 h
4: La lutte Grand Prix
(6): **Tele-Revue**
7: Les secrets du baseball
9 NC: **Rendez-vous avec Suzanne**
10: Papa a raison
12: Outdoors Unilimited

4:30 h
2, 9, 11, (12), **13: Echos du sport**
4, 5, 6: Sports week
(6): **Sur le matelas** (Lutte)
7: Documentaire
9 NC: **Vivre en santé**
10: C'est arrivé cette semaine
12: Wide World of Sports

5:00 h
2, 9, 11: Bagatelle (Dessins animés)
4: Allez-4 (Musique)
(4), **5, 6: The Bugs Bunny and Road Runner Show**
7: Mannix (Policier)
9 NC: **50 Activités olympiques**
10: Studio 10 (Interview)
12: **Cinéma:** "Chantage au meurtre". G.B. 1967. Drame d'espionnage de S. J. Furie avec Frank Sinatra. Peter Vaughan et Derren Nesbit.
13: Le comte Yoster a bien l'honneur (Aventure)

5:30 h
6: **O'Hara**
9 NC: **Dialogue oriental**
13: Les règles du jeu (Drame)

soirée

6:00 h
2, 9, 11: Mon fils
4: Première chance
(4), **5, 6: Update** (Information)
7, 10: Sur le matelas (lutte)
9 C: **Prime Time**
9 NC: **German Diary**
12: Mannix (Policier)

6:25 h
4: L'actualité

6:30 h
2, 9, 11: Le téléjournal
4: Samedi-Informations
(4), **5, 6: Music Machine** (Variétés)
(6): **Cinéma:** "Odongo". E.U. 1956. Aventures de J. Gilling avec Juma. MacDonald Carey et Rhonda Fleming.
9 C: **33-45 avec Karo**
9 NC: **Black is**

6:40 h
2, 9, 11: Nouvelles du sport

7:00 h
2, 9, 11, (12), **13: Le monde merveilleux de Disney**
4, 7: Soirée canadienne
(4): **Monty Python's Flying Circus**
5: Mutual of Omaha's Wild Kingdom (Documentaire)
6: The Adventure of Black Beauty
12: Roq (Variétés)
Radio-Québec: Les mots dits.
10: Annie, agent très spécial. (Aventure)

7:30 h
(4), **5, 6: International Badminton**
8, 12, (13): **Police Surgeon** (Drame)
Radio-Québec: Aux p'tites vues "Pourquoi viens-tu si tard?". Fr. 1958. Drame d'H. Decoin avec Henri Vidal et Michèle Morgan.

8:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Nous les comiques,** "Un drôle de paroissien". Fr. 1963. Comédie de L.P. Mocky avec Bourvil. Francis Blanche et Jean Poiret.
(4), **5, 6: Front Page Challenge** (panel)
4: A la brunante: "La grande combine". E.U. 1966. Comédie satirique de B. Wilder avec Jack Lemmon. Walter Matthau et Ron Rich.
(6): **Les grands spectacles:** "Sibérie, terre de violence". All. 1967. Drame d'espionnage d'H. Phillip avec Thomas Hunter. Marie Versini et Ralf Boysen.
10: Les grands spectacles: "Le faiseur de pluie". E.U. 1956. Drame psychologique de J. Anthony avec Burt Lancaster et Katharine Hepburtn.
12: Academy Performance: "Texas across the river". E.U. 1966. Western de M. Gordon avec Dean Martin et Alain Delon.

8:30 h
(4), **5, 6: The Whiteoaks of Jalna** (Drame)

9:30 h
4, 5, 6: Shabby Tiger (Drame)

10:00 h
2, 7, 9, 11, 12, 13: Mon pays, mes amours
4: Auto-patrouille
9 C: **Irish Weekly**
9 NC: **Secourisme au foyer**
12: The Dean Martin Comedy Hour (Variétés)

10:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Le téléjournal**
4, (6), **10: Les nouvelles TVA**
(4), **5, 6: Singalong Jubilee** (Variétés)
9 C: **J'suis parti**
9 NC: **Here and now**

10:45 h
2, 9, 11, (12), **13: Nouvelles du sport**
7: Informa 7

11:00 h
2, 9, 11: Cinéma: "L'homme de Borneo". E.U. 1962. Drame psychologque de R. Mullligan avec Rock Hudson. Brul Ives et Gena Rowlands.
4: Ciné-4: "Le monstre aux yeux verts". It. 1962. Drame de science-fiction de R. Ferrara aveec Michel Lemoine. Jany Clair et Maria Pia Luzi.
(4), **5, 6, 12: News**
(6): **En fin de soirée:** "Jerry la grande gueule". E.U. 1967. Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis avec Susan Bay et Buddy Lester.
7: Cinéma 7: Programme double: "Plaisirs dangereux". It. 1966. Drame de D. Tessari avec Annie Girardot. Raf Vallone et Alberto Lionello. — "La provocation". Fr. 1969. Drame psychologique d'A. Charpak avec Jean Marais. Maria Schell et Corinne Le Poulain.
9 C: **Celebrity Wrestling**
9 NC: **Around the centre**
10: La couleur du temps
12: **Super production.** "Viva Maria". Fr. 1965. Comédie de L. Malle avec Brigitte Bardot. Jeanne Moreau et Claudio Brook.
13: Vedettes en direct (Variétés)

11:15 h
(4), **5, 6: Provincial affairs** (Affaires publiques)
10: Sans pantoufles: Programme double: "Quatre jours en novembre". E.U. 1964. Film de montage de M. Stuart. — "Scandale sur la Riviera". All. 1961. Drame psychologique de W. Becker avec Ulla Jacobson et Wolfgang Preiss.
12: Pulse (Information)

11:20 h
4: CBOT Tonight
5: After Eleven: "Escape from Zahrain". E.U. 1962. Drame d'aventures de R. Neame avec Yul Brynner. Sal Mineo et Jack Warden.
6: Montreal Tonight

11:30 h
4: Sports
9 NC: **Pleins feux sur le social**

11:37 h
6: Cine-Six: "Love hate love". E.U. 1970. Drame psychologique de G. McGowan avec Peter Haskell. Lesley Warren et Ryan O'Neal.

11:45 h
(4): **Saturday Theatre:** "Morituri". E.U. 1965. Drame de guerre de B. Wicki avec Marlon Brando. Yul Brynner et Janet Margolin.

12:00 h
9NC: **Celebrity Wrestling**
12: Feature Movie: "A raisin in the sun". E.U. 1961. Drame social de D. Pétrie avec Sidney Poitier. Claudia McNeil et Ruby Dee.
13: Ciné-soir: "Nathalie Granger". Fr. 1972. Film d'essai de M. Duras avec Jeanne Moreau. Lucia Bose et Gérard Depardieu.

1:30 h
Ciné-Nuit: "Un été sauvage". Fr. 1970. Comédie dramatique de M. Camus avec Daniel Beretta. Jessica Dorn. Nino Ferrer et Juliet Berto.
11: Ciné-Nuit: "L'homme nu". Brés. 1970. Comédie satirique de R. Santos avec Paolo Jose. Walter Foster et Irma Alvarez.
13: Ciné-qua-non: "Songe d'une nuit d'été". E.U 1965. Film de ballet de D Ericksen.

2:15 h
10: Le 10 vous informe

DIMANCHE

matinée

9:30 h.
2, 9, 11, 13: Grangallo et Petitro (Dessins animés)
4: Ciné-jeunes: "Le mousquetaire fantôme". It. 1958. Comédie de G. Simonelli avec Silvana Pampanini. Ugo Tognazzi et Franca Marzi.
7: Il est écrit (religion)
10: C'était l'bon temps
12: It is written (religion)

10:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Le jour du Seigneur**
12: The Hellenic Program.

10:30 h
6: This is the life (religion)
12: Télédomenica

11:00 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: **Rencontres**
4: **Répondez s'il vous plait**
4: Sur le matelas (Lutte)
7: La lutte Grand Prix
10: Monsieur le Maire

11:30 h
2, 9, 11, 12, 13: L'agriculteur de demain
4: **Reach for the top**
9 NC: **Jewish dimension**

après-midi

12:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: La semaine verte**
4: Vie d'artistes
(4): **Beckett and MacDonald** (musique)
5: Crossroads (religion)
6: The little concert (musique)
(6): **Les hommes de l'espace**
9 NC: **Les écrivains de chez nous.**
10: Bon dimanche

12:30 h
5, 6: Montreal Mosaic
(6): **Documents**
9 NC: **L'Eglise au présent**
12: Continental miniature (variétés)

12:45 h
(4), **5, 6: A way out**

1:00 h
2, 9, 11, 12, 13: Qui-vive
4: Rendez-vous 76
(4), **6: Dollars and sense**
5: The Garner Ted Armstrong Program
(6): **Bon dimanche**
7: Sur le matelas
9 NC: **Longueuil plus 5**
12: Under attack (discussion)

1:30 h
2, 7, 9, 11, 12, 13: La flèche du temps
(4), **5, 6: Summer Country Canada.**

2:00 h
2, 9, 11, 12, 13: Propos et confidences
(4), **5, 6: The World We Live In** (Documentaire)
7: Les secrets du baseball
9 NC: Get together
10: Papa a raison
12: Roller Derby

2:30 h
2, 7, 9, 11, 12, 13: L'univers ses sports
4: Rythmes
4, 5, 6: Sunday Sport Special
9 NC: **Au poil**
10: Vers 76

3:00 h
4: Rythmes
6: **Mon ami Flicka**
9 NC: **N.D.G. C.R.A.S.H.**
12: The Garner Ted Armstrong Program

3:30 h
4: Patrouille du cosmos
6: **La soeur volante**
9 NC: **Motivation**
10: La famille Stone
12: Edith Serei

4:00 h
2, 9, 11, 13: L'heure des quilles
4, 5, 6: Youth Confrontation
6: **Adèle**
7: Passeport
9 NC: **Informations communautaires**
10: Le Père Ambroise
12: Mr. Chips

4:30 h
4: Les hommes oubliés
4, 5, 6: Arts '74
6: **Music-hall des jeunes**
7: Marine Boy
9 C: **Here and now**
9 NC: **Vivre en santé**
10: Auto-patrouille

5:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: 5 D** (Religion)
4: Cinéma, "Le forum en folie". G.B. 1966. Comédie de R. Lester avec Zero Mostel. Phil Silvers et Jack Gilford.
4, 5, 6: Music to see
6: **Patrouille du cosmos**
9 C: **L'Eglise au présent**
9 NC: **Come Alive**
10: Télé-Quilles
12: The untamed world

5:30 h
4, 5, 6: Hymn Sigh (Musique)
9 C: **Black is**
9NC: **Kaleidoscope polonais**
12: Question period

soirée

6:00 h
2, 9, 11: Concert intime
4, 5, 6: The Wonderful World of Disney
9 C: **Around the centre**
9 NC: **A la tricoteuse**
12: Travel '74
12: **Travel 74**
12: **Vedettes en direct**
13: Marcus Welby, M.D.

6:30 h
2, 9, 11, Le téléjournal
4, (6), **10: Jeunesse**
9 NC: **Clinique de golf**
12: The amazing world of Kreskin

7:00 h
2, 7, 9, 11, 12, 13: Quelle famille
(4), **5, 6: The Waltons**
Radio-Québec: Ambroise raconte
12: Bobbie Gentry's Happiness Hour

7:30 h
4, 10: Ciné-Choix: "L'héritière à Singapour". G.B. 1967. Comédie de G. Green avec Hayley Mills. Trevor Howard et Shash Kapoor.
(4), **5, 6: The Waltons** (drame)
(6): **Ciné-choix:** "L'héritière de Singapour". G.B. 1967. Comédie de G. Green avec Hayley Mills. Trevor Howard et Shash Kapoor.
12: Bobbie Gentry's Happiness Hour
Radio-Québec: Ambroise raconte le Québec et ses facettes inconnues.

8:30 h
2, 7, 9, 11, 12, 13: Les beaux dimanches: "Le projet de restauration du caribou dans le parc des Laurentides."
(4), **5, 6: The New Dick Van Dyke Show**
12: Sunday Mystery Movie: "Shaft: The executioners". avec Richard Rountree. Robert Culp. Richard Jaeckel et Kaz Garas.
9 C, 9 NC: **Radio-Québec: Portraits.**

9:00 h
(4), **5, 6: Summer Movies** "The gold rush". E.U. 1925. Comédie dramatique réalisée et nterprétée par Charlie Chaplin avec Meck Swain et Tom Murray.

9:30 h
2, 7, 9, 11, 2, 13: Les beaux dimanches: "C'était hier. les lendemains qui déchantent".
4, 6, 10: Sous mon toit
Radio-Québec: Les hommes oubliés

10:00 h
4, 10:Regards sur le monde
4, 5, 6: Another face of the west
(9) C: **It's debatable**
(9) NC: **Education permanente**
12: W-5

10.30 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le téléjournal
4, (6), 10: Les nouvelles TVA
9 C: **Sports magazine**
(9) NC: **Hellenic Voice**

10:45 h
2, 9, 11, (12), **13: Sports dimanche**
7: Informa 7

11.00 h.
2, 9, 11, 13: Ciné-club "Corps sans âme" ou "La dame sans camélia". It. 1953. Drame psychologique de M. Antonioni avec Lucia Bose. Gino Cervi et Yvan Desny.
4: Le Parti Québécois
(6): **Demain la vie.**
7: Cinéma "Les trente-neuf marches". G.B. 1959. Drame policier de R. Thomas avec Kenneth More. Taina Elg et Bary Jones.
(9) NC: **Video Laval**
10: La couleur du temps
(12): **Cinéma** "Fleur bleue". Can. 1971. Comédie de L. Kent avec Steve Fiset. Susan Sarandon et Céline Bernier.

11.15 h.
4, 10: Le choc des idées
5: After Eleven "Macbeth". E.U. 1948. Drame réalisé et interprété par Orson Welles avec Jeannette Nolan et Dan O'Herlihy.
6: Montreal Tonight

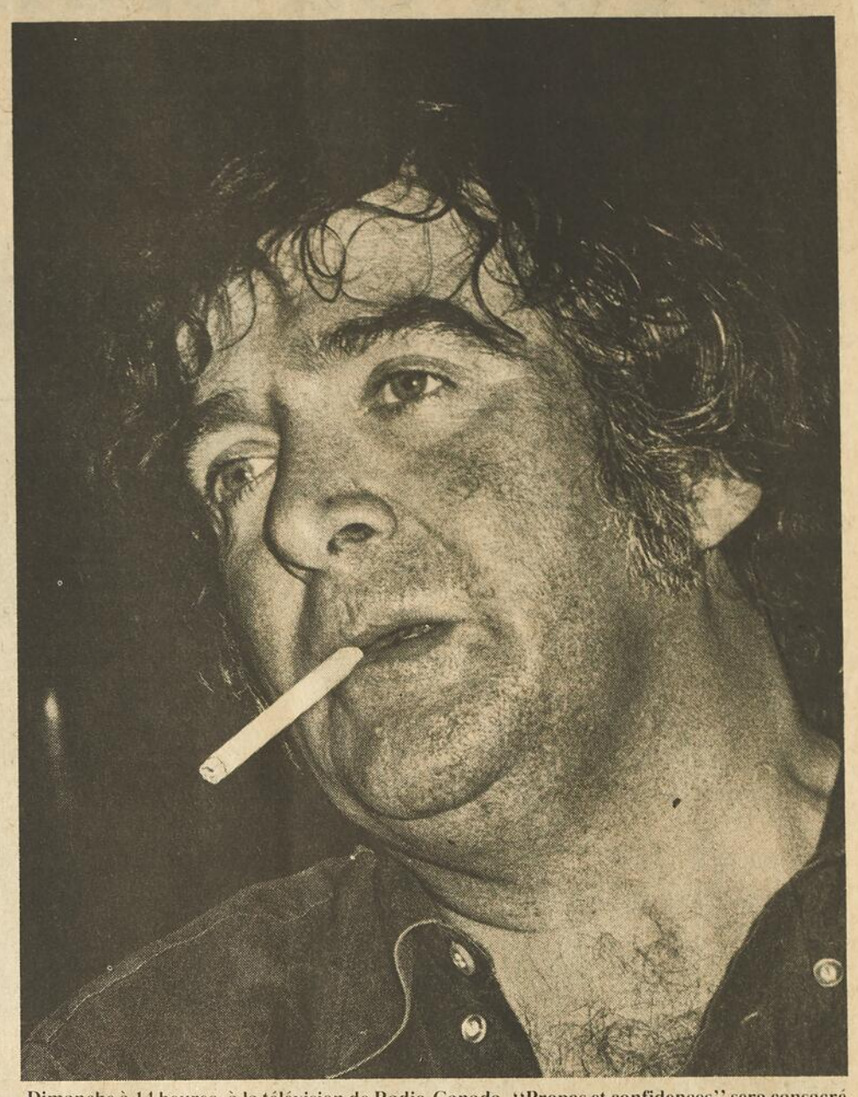
11.30 h.
6: Ciné-camp, "Horse Feathers". E.U. 1932. Comédie de N. Z. McLeod avec les frères Marx.
(9) NC: **Dialogue intime**

11.35 h.
4: Platform

12.00 h.
12: Feature Movie, "Once before I die". E.U. 1966. Drame de guerre de J. Derek avec John Derek. Ursula Andress et Richard Jaeckel.

12:15 h
10: Le 10 vous informe

2	CBFT (R.C), Montréal
4	CFCM (TVA) Québec
(4)	CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5	CKMI, Québec
6	CBMT, (R.C.) Montréal
(6)	CJPM (VA) Chicoutimi
7	CHLT Sherbrooke
9	CBOFT (R.C) Ottawa
9C	Câble TV, Montréal
9NC	National Cablevision, Montréal
10	CFTM (TVA) Montréal
11	CBVT (RC(Québec
(11)	TCQ (câble) Québec
12	CFCF (CTV) Jonquière
(12)	CKRS, Jonquière
13	CKTM, Trois-Rivières
(13)	CJOH (CTV) Ottawa-Hull



Dimanche à 14 heures, à la télévision de Radio-Canada, "Propos et confidences" sera consacré à Marcel Dubé et aux souvenirs de sa vie et de sa carrière. Ce sera la première d'une série de six émissions, réalisées par Jean Faucher.

où irons-nous?

Cinéma

ANJOU
"Terreur aveugle": 12:30, 4:10, 8:00. **"Nos plus belles années":** 2:05, 5:45, 9:40.

ARLEQUIN
"Toutes les couleurs du vice": 2:30, 5:55, 9.25. **"La violence est mon métier":** 12:45, 4:10, 7:35.

ATWATER No 1
"The Sting": 12:20, 2:30, 4:50, 7:20, 9:30.

ATWATER No 2
"Mrs. Barrington": 12:40, 2:50, 4:40, 8:30, 10:20.

AVENUE
"The Conversation": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

BEAVER
"Teenage Milkmaid": 1:20, 4:10, 7:00, 9:50. **"Vice or Versa":** midi, 2:50, 5:40, 8:30.

BERRI
"Les valseuses": 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30.

BIJOU
"L'amour est un jeu de société": 12:30, 3:50, 6:50, 10:10. **"Les mille et une nuits érotiques":** 1:55, , 5:15, 8:35.

BONAVENTURE
"Teenage Tramp": Dès 1:00 h.

CANADIEN
"La dernière maison sur la gauche": 12:30, 3:40, 6:55, 10:05. **"Le sexe sauvage":** 2:05, 5:15, 8:25.

CHAMPLAIN
"Mon nom est personne": 12:30, 2:40, 4:50, 7:20, 9:30.

CINÉMA 2001
7:30 et 9:30: **"Le genou de Claire".** 12:00: **"Harold et Maude".** Dim. 4:00 **"Harold et Maude".** 7:30 et 9:30. **"Bulldozer".**

CINÉMA 7e ART
"Les chiens de pailles: 1:00, 5:25, 9:50. **"On achève bien les chevaux":** 3:15, 7:40.

CINÉMA CHEVALIER
"Les mâles": 12:35, 4:18, 8:00. **"La vraie nature de Bernadette":** 2:20, 6:03, 9:46.

CINÉMA DE PARIS
"Les Chinois à Paris" 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

CINÉMA LE PIERROT
"Orange mécanique": 1:20, 3:54, 6:28, 9:02.

CINÉMA V
SALON ROUGE: **"The adventures of Rabbi Jacob":** 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
SALON BLEU: **"Secrets of a door to door salesman":** dès 1:30.

CLAREMONT
"The great gatsby": 2:00, 4:40, 7:20, 10:00.

COMMODORE
"La main de fer", "Le convoi sauvage", "Point de chute".

CÔTE DES NEIGES No 1
"The Slams": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

CÔTE DES NEIGES No 2
"Kamouraska": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

CRÉMAZIE
"Mon nom est personne": 12:30, 2:40, 4:50, 7:20, 9:30.

DAUPHIN (McLaren)
"Bingo": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

DAUPHIN (Renoir)
"Dernier tango à Paris": 2:15, 4:30, 7:00, 9:20.

ELECTRA
"La fille de Dracula": 12:20, 3:05, 6:15, 9:25. **"Malédiction de Frankenstein":** 1:45, 4:50, 8:05.

ELYSÉE
SALLE RESNAIS: **"Glissements progressifs du plaisir":** 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 10:00.
SALLE EISENSTEIN: **"Nada"4** 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 10:00.

EROS
"Deep throat": 10:15, 1:05, 3:55, 6:45, 9:35. **"Love & fun at the dancing school":** 11:45, 2:35, 5:25, 8:15.

ÈVE
"1001 Danish delights": 10:00, 12:50, 3:45, 6:40, 9:35. **"Love and kisses":** 11:30, 2:25, 5:20, 8:15.

FESTIVAL
"Il était une fois dans l'Est": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FLEUR DE LYS
"Les Chinois à Paris", 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

GRANADA
"La contesse nue": 3:00, 6:20, 9:35. **"Vixen la renarde":** 1:35 4:50, 8:10.

GREENFIELD No 1
"Les extravagantes aventures d'un visage pâle": 2:50, 7:10. **"Les hommes":** 1:00, 5:15, 9:35.

GREENFIELD No 2
"Les assoiffées": 12:10, 3:25, 6:35, 9:50. **"Caroline nymphomane":** 1:40, 4:50, 8:05.

CINÉ-CENTRE
No 1: "Mèle les caresses s'apprennent": 12:30, 3:35, 6:35, 9:50. **"Avec Célestine au paradis":** 2:00, 5:05, 8:10. **No. 2: "1001 nuits érotiques":** 1:14, 4:40, 8:05. **"L'amour un jeu de société":** 2:50, 6:15, 9:45.

JEAN-TALON
"Je sais rien mais je dirai tout": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

KENT
"Alice in Wonderland" 12:50, 1:30, 3:30, 5:25, 7:15, 9:05.

LA SCALA
"La fille de Dracula" 2:35, 5:25, 8:20. **"La malédiction de Franckenstein"** 1:20, 4:00, 6:50, 9:50.

LAVAL No 1
"Les assoiffées" 1:00, 4:00, 7:00, 10:00. **"Caroline nymphomane"** 2:35, 5:35, 8:35.

LAVAL II
"Jeunes séductrices" 1:00, 4:00, 6:55, 9:55. **"Jeunes filles aux levres fiévreuses"** 2:35, 5:35, 8:35.

LOEWS
"The Exorcist" 2:00, 4:30, 7:00, 9:30.

MAISONNEUVE
"Je sais rien mais je dirai tout": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

MERCIER
"Le fauve" 2:40, 6:15, 9:50. **"Le mans"** 12:50, 4:20, 8:00.

MIDI-MINUIT
"Mèmes les caresses s'apprennent": 12:30, 3:35, 6:40, 9:45. **"Avec Célestine au paradis":** 2:00, 5:05, 8:10, 9:45.

MONKLAND
"Papermoon" 2:55, 6:20 9:55. **"Save the tiger"** 1:10, 4:35, 8:10.

NATIONAL
"Sex Shop": 12:30, 3:30, 6:35, 9:40. **"Jeux pour couples infideles":** 2:10, 5:15, 8:20.

OUTREMONT
"Dillinger": 0:30. **"Thieves like us":** 12:00 **Enter the dragon".** Dim.: 4:30. **"Thieves likes us":** 7.00. **"Opération Dragon":** 0:30 **"L'invitation".**

PALACE
"Son of Dracula" 1:15, 3:25, 5:30, 7:30, 9:45.

PAPINEAU
"Bingo" 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45.

PARC (VERDUN)
"Les Caresseuses" et **"Sex Revolution".** 12:30.

PARISIEN
"Nord à nu": 1:15, 4:40, 8:05. **"Le serpent":** 2:30, 5:55, 9:20.

PIGALLE
"Clones" 12:30, 2:15, 4:05, 5:50, 7:40, 9:30, 11:15.

PLACE DU CANADA
"Carry on abroad" 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

PLACE VILLE-MARIE
"Alfredo Alfredo" 12:30, 3:30, 4:15, 6:10, 8:05, 10:00.

PLACE VILLE-MARIE LARGE
"The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12:20, 2:35, 5:40, 7:05, 9:20.

PLAZA
"La dernière maison sur la gauche": 12:40, 3:40, 6:55, 10:05. **"Le sexe sauvage":** 2:05, 5:15, 8:25.

PUSSY CAT
"Carny Girls": 1:30, 4:25, 7:15, 10:00. **"The Animal":** midi, 2:50, 5:40, 8:35.

REX
"Le Soleil Rouge": 12:50, 4:55, 9:00. **"La Sierra Torride":** 2:55, 7:00.

SEVILLE
"MAME": 1:30, 4:00, 7:00, 9:30.

SNOWDON
"The Apprenticeship of Duddy Kravitz": 12:50, 2:50, 4:55, 7:00, 9:05

ST-DENIS
"Le fils du bossu": 2:39, 6:17, 9:55. **"Seule contre la mafia":** 12:50, 4:28, 8:06.

VAN HORNE
"Blazing Saddles": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

VENDOME
"Erotic dreams": 12:15, 1:40, 3:30, 5:20, 7:10, 9:00.

VERDUN
"Mon nom est personne" 2:00, 6:00, 9:50. **"Les Caids"** 12:15, 4:10, 8:00.

VERSAILLES (SALON BLEU)
"Jeunes séductrices" 1:00, 3:55, 6:50, 9:45. **"Jeunes filles aux levres fiévreuses"** 2:25, 5:20, 8:15.

VERSAILLES (SALON ROUGE)
"Les extravagantes aventures d'un visage pâle": 12:20, 4:35, 8:55. **"Les hommes"** 2:45, 7:05.

VILLERAY
"Les Valseuses" 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30.

WESTMOUNT SQUARE
"Serpico": 1:30, 4:10, 6:50, 9:20.

YORK
"American Graffiti": 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10.

Théâtre

Palais-Montcalm: "Six personnages en quête d'auteur", de Pirandello. 20.30.

La Fenière (Ancienne-Lorette): "La Mariée en a deux", de Jean de Létraz 21.00.

Théâtre Maisonneuve: Relache.

Théâtre port-Rohal: Relâche.

Le Patriote en haut: "Ernest Guimond sur son 36", 20.30. Relâche lundi.

Nouvelle compagnie théatrale: "Cyrano de Bergerac", d'Edmond Rostant. 20.30. Relâche lundi.

Théâtre du Nouvea-Monde: "Mésalliance" de G.-B Shaw. 20.00. Relâche lundi.

Théâtre de Quat-sous: "Andromaque" de Racine. 20.30. Relache lundi.

Théâtre d'Aujourd'hui: Relâche.

Théâtre Wilfrid-Pelletier: Ginette Reno 10.00, 22.00 Dim: 20.30.

Théâtre du Rideau Vert: Maria Agélas", d'Antonine Maillet à 20:00 Relâche lundi.

Théâtre de la Poudrière: Mini-opéras: "Le Médium" de Menotti et "Le Magicien" de Jean Vallerand. 20.30.

Le Casanons: Obélix et les Fleurs du Mal. 22.30..

les placements

toronto

L'or retombe

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a enregistré des pertes importantes hier et le marché y était par ailleurs modéré.

L'indice des valeurs industrielles a perdu .77 et, en fin de séance, s'est fixé à 187.52. Aurifères, métaux de base et pétroles de l'ouest étaient également en baisses respectives de 5.57, .90 et .15 pour se fixer, les premiers à 416.06, les seconds à 80.81 et les troisièmes à 185.62.

Au total, 1.45 million d'actions ont été transigées comparativement à 2.02 millions jeudi.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abitibi	4151	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ¼
Abitbi 7½p	z10	$45½	45½	45½	
Acklands	700	$11¾	11⅜	11¾	
Acklnd 2p	500	$12⅞5	12⅞	12⅞	
Acme	12000	11	10	11	+ 1
Acres Ltd	203	$7	7	7	+ ⅛
Acres A pr	z53	$39¼	38¾	39¼	
Agnico E	830	$7⅛	6⅞	7	– ⅛
Agra Ind	400	$7⅜	7⅛	7⅛	– ⅛
Akaitcho	500	160	160	160	– 1
Albany	9400	42½	37	37	– 6
Alt East G	3000	$5¼	5	5¼	
Alta Gas A	1496	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Alta G E p	200	$22⅜	22⅜	22⅜	– ⅛
Alta Nat	300	$17⅞	17⅞	17⅞	– ⅜
Alcan	8980	$26¾	26⅛	26¾	+ ⅜
Algo Cent	100	$11½	11½	11½	+ ½
Algoma St	1170	$25⅞	25¼	25¼	– ⅛
All-Can B	100	300	300	300	
Alliance B	100	$7¼	7¼	7¼	+ ½
Alminex	300	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅜
Alum 4½p	100	$32½	32½	32½	
Am Bonza	8240	175	155	175	+ 10
Am Larder	5000	70	69	70	+ 2
A Eagle	10000	107	105	107	+ 2
A Leduc	10000	6½	6	6½	+ 1
Andres W	235	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Anglo-cn	z100	$19¼	19	19	
Ang U Dev	200	123	123	123	– 6
Aquitaine	1565	$25¼	25	25	+ ¼
Argus	300	$20	20	20	
Args 250 p	z25	$28½	28½	28½	
Argus C pr	1000	$11	10¾	10¾	– ⅜
Asama	12633	$8¼	8	8¼	– ⅛
Asbestos	259	$18⅛	18⅛	18⅛	– ⅛
Asoc Porc	1000	120	115	115	– 10
Atl C Cop	1000	53	53	53	+ 7
Atlas Yk	2000	15	15	15	
Bad Boy	700	$6	5¾	5⅞	+ ⅜
Banister C	800	$9	8½	8½	– ¾
Bankeno	2700	305	300	300	– 10
Bank Mtl	4276	$17	16¾	16⅞	– ⅛
Bank N S	2868	$33	32¾	32¾	– ¼
B Cdn Nat	516	$17¾	17¾	17¾	– ⅛
Barb-Ell	100	$30	30	30	– 2¼
Baton B	102	450	450	450	– 5
Becker B p	100	310	310	310	
Belding L	z22	$7½	7½	7½	
Bell Canad	3004	$40¾	40½	40¾	+ ⅛
Bell A pr	441	$40¾	40¾	40¾	+ ⅛
Bell pr	z27	$42¼	41½	42¼	
Beth Cop	1550	$12	11½	11½	– ⅛
Big Nama	5000	19½	19½	19½	– ½
Block Bros	2200	305	300	305	
Bombr	15450	305	280	290	+ 15
Bow-m pr	z10	$38¾	38¾	38¾	
Bow Valy	900	$19½	19⅛	19¼	+ ¼
BP Can	857	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ¼
Bralor Res	500	145	140	145	+ 5
Bramalea	1350	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Brameda	4400	41	40	40	– 2
Brascan A	3682	$14¾	14⅜	14¾	+ ¼
Brenda M	1500	$5½	5½	5½	
Brinco	2500	$6⅝	6½	6½	
BC Forest	4800	$16½	16½	16½	– ¼
BC Sugar A	150	$18¾	18¾	18¾	+ ½
BC Phone	z10	$51¾	51¾	51¾	
BCPh 4.84	500	$13	12⅞	13	
BCP 7.04 p	z50	$19¾	19¾	19¾	
Broul R	1500	51	50	50	– 3
Brunswk	5450	415	390	390	– 35
Budd Auto	680	$7	6¾	6¾	– ⅜
Budd A w	875	305	300	300	
Bulora Cor	1000	147	146	146	– 9
Burns Fds	100	$11	11	11	
		C			
Cad Dev	900	$14	13¾	13¾	– ¼
Cad Dev b p	z25	$17¼	17¼	17¼	
CAE Ind	450	$8⅜	8⅜	8⅜	– ⅛
Cal Pow	4500	$22¾	22¾	22¾	
Calvert	1500	19	19	19	
Camflo	8150	$14	13½	14	+ ¼
Cam Chib	200	$5¾	5⅜	5⅜	+ ⅛
Camp RL	405	$32	31½	32	
Campau A	140	$7½	7½	7½	+ ⅛
Campau 7p	100	$9½	9½	9½	
Can Cem L	9228	$13	12⅞	13	+ ⅜
C Cem L p	1065	$16¼	16¼	16¼	
C Geother	z200	92	92	92	
Can Malt A	200	$27¼	27	27	– ⅛
C Nor West	900	$6	6	6	– ¼
C Pakrs C	125	$21¾	21¾	21¾	– ¾
Can Perm	930	$15½	15¼	15¼	– ⅜
C Safway p	z50	$79½	79½	79½	
CS Pete	3575	325	315	325	+ 5
CSL pr	100	480	480	480	
C Tung	4200	390	375	380	+ 5
Cdn Arrow	1500	25	25	25	
C Cable w	200	175	175	175	– 10
Cdn Can A	125	$8½	8½	8½	– ¼
Cdn Cel	2620	$5⅛	5	5	– ¼
C Curtis	1000	47	47	47	– 3
C Equty	10050	$16	16	16	
C Ex Gas	2600	260	250	250	– 5
CGE pr	100	$23	23	23	
CG Invest	900	$17	17	17	
C Homestd	2700	415	405	405	– 10
C Hydr	100	$6½	6½	6½	
C Imp Bank	4531	$26½	26¼	26½	+ ⅛
C Ind Gas	650	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
CIL	615	$20	19⅞	19⅞	– ⅛
C Int Pow	z25	$10¾	1¾	10¾	
CLI Pet	19600	36	30	34	
C Malart	500	27	27	27	– ½
C Marconi	100	315	315	315	
Costain R	300	$7½	7¼	7½	+ ¼
Craigmt	300	$5¾	5⅝	5¾	+ ¼
Crain R L	100	$9¼	9¼	9¼	
Crestbrk	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Cstland	2300	17	17	17	
Crwn Life	610	$62	62	62	+ 2
C Zelrba A	400	$21⅜	21⅜	21⅜	– ⅛
Cuvier M	5600	159	149	158	+ 8
		D to G			
Dale R	2000	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Daon Dev	1000	$8¾	8⅜	8½	– ¼
D Aragon	1000	14½	14½	14½	– 1½
Decca R	100	270	270	270	– 5
Delta Ben	200	220	220	220	– 45
Delta Htl	z30	415	415	415	
Deltan Ltd	350	405	405	405	– 10
Denison	406	$38¾	38¾	38¾	+ ⅛
Dicknsn	4610	$7½	7¼	7½	– ¼
Discovry	100	220	220	220	
Distl Seag	2070	$37¼	37	37	– ¼
Doman I	400	$5¾	5¾	5¾	
Dome	1775	$44⅜	42	44⅜	– 1⅛
Dome Pete	438	$25⅞	25⅜	25⅜	– ⅞
D Bridge	225	$42	41⅞	42	+ ¾
D Explor		See list below.			
Dofasco	7440	$29	28⅞	29	
Dofasco p	190	$59	59	59	– 2
Dom Store	2500	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
D Textle	670	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
D Textile p	z4	$101	101	101	
Domtar	1317	$24½	24⅜	24½	+ ⅛
Dover Ind	2390	$15	14⅜	15	+ 1
Dr Mc C A	100	$17¾	17¾	17¾	
Dylex Ltd	400	$5⅜	5¼	5¼	– ⅛
Dylex L A	300	$5½	5¼	5⅜	– ⅛
Dynasty	750	$8⅛	8	8	– ⅛
East Mal	5430	$5⅜	5	5⅜	
East Sull	z10	254	254	254	
Econ Inv	600	$11⅞	11⅞	11⅞	– ⅛
E-L Fin	1000	$5	5	5	
Electro A	850	$6⅝	6⅜	6⅜	– ¼
Elks Stors	200	$8	8	8	
Emco	1450	$7	6⅞	7	+ ⅛
Emp Life	704	$6¾	6¾	6¾	– ¼
Extndcar	100	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ⅜
Fairview	100	$19⅞	19⅞	19⅞	– ⅛
Falcon C	1945	$10⅛	9⅞	9⅞	– ¼
Falcon	1267	$48	47¾	48	+ ⅞
Fed Pion	100	$18	18	18	
Fields S	1000	$16	16	16	+ ⅛
Finning T	250	$8½	8½	8½	– ⅛
F Mar	1800	45	45	45	– 1
F Orenada	3000	17	17	17	+ 2
Fort Relnc	1000	22½	22½	22½	+ 2½
F Seasons	8500	$5	5	5	– ¼
Francana	500	$10	10	10	– ⅛
Frobex	5000	22	20½	20½	– 1½
F					
uehauf	z25	$9⅜	9⅜	9⅜	
Gaz Metr	1400	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Gaz M 66w	z10	76	76	76	
GMC	214	$48	48	48	
Genstar L	300	$18	18	18	– ½
Gnstar L w	780	$5¼	5¼	5¼	– ⅜
Gnt Masct	6150	115	110	112	– 6
Giant Yk	1100	$13⅜	13¼	13⅜	– ⅜
Gibraltar	2350	$8¾	8⅜	8⅜	– ⅜
Glendale	300	405	390	405	– 5
Goldund M	600	67	67	67	+ 2
Goldray	1633	44	44	44	– 1
G00dyear p	z70	$34¼	34¼	34¼	
Gozlan	300	$7½	7¼	7½	
Graft G	125	$26¼	26¼	26¼	
GL Nickl	1000	185	179	185	+ 11
GL Paper	550	$20¾	20½	20½	– ⅜
GL Pap w	z30	490	490	490	
Gr Plains	1160	$38	37¾	38	+ ¼
Gt W Life	600	$55	55	55	+ 3
Gt West S	500	440	425	425	– 25
Green A L	600	150	150	150	
Greyhnd C	900	56	56	56	+ 1
Greyhnd	1000	$15½	15½	15½	– ⅛
GSW C pr	z10	$75	75	75	
Guar Trst	561	$67⅜	65⅜	67¾	+ ¼
Gulf Can	1740	$27½	27⅜	27½	
Gulfstrem	2100	69	65	69	
		H to L			
Hambro C	1000	265	265	265	
H Group	700	400	400	400	+ 25
Ham Tr	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Hardee	2500	100	100	100	
Hard Crp A	500	$5¾	5¾	5¾	– ¼
Harris J S	700	$10¼	10⅛	10⅛	
Hawker S	1837	$5⅜	5¼	5¼	– ⅛
Hayes D A	100	$6	6	6	
Highmont	1400	101	100	100	– 1
Homco Ind	400	410	395	400	+ 5
Home A	2760	$34½	34	34	+ ½
Home B	z95	$32½	32½	32½	
Houston O	4800	163	151	151	– 13
Hud Bay A	1060	$20⅜	20⅛	20⅛	– ⅜
Hud Bay B	z50	$20⅜	20⅜	20⅜	
H Bay Co	4057	$17	16⅞	16⅞	– ¼
HB Oil Gas	540	$29½	29¼	29½	
Huron Eri	225	$22½	22⅜	22½	+ ¼
Husky Oil	3076	$15⅞	15⅝	15¾	
Husky A pr	120	$35½	35½	35½	– 1⅛
Husky B pr	100	$34	34	34	– 2
Husky D w	2936	56	55	56	+ 1
Husky E w	800	$6½	6¼	6½	
Hydra Ex	3200	79	74	75	– 5
Hy's Ltd	150	290	290	290	– 15
IAC	1535	$14⅞	14¾	14⅞	
IAC wt	1660	250	250	250	
Imasco	100	$27	27	27	
Imp Gen	100	365	365	365	– 10
Imp Gen w z	1000	5	5	5	
IOil A	14517	$28⅜	28	28⅜	+ ⅛
Imp Oil B	100	$27¾	27¾	27¾	– 4
Indal Can	100	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅛
Inglis	1005	$12⅜	12⅜	12⅜	– ⅜
Inland Gas	120	$8¾	8¾	8¾	
Inland G p	100	$11	11	11	– ¼
Inter-City	100	450	450	450	+ 5
Inter C A p	100	$15	15	15	
Intrmetco	100	365	365	365	+ 15
IBM	208	$205½	203	203	– 1⅞
Int Mogul	1109	$7⅜	7½	7⅜	
I Mogul A	z35	$13⅞	13⅞	13⅞	
Inco	18929	$27½	26⅜	26⅞	– ⅞
I Obask	13500	37	35	36	
Interpool	750	$10½	10½	10½	
Intpr Pipe	4985	$15½	15	15	– ½
Int Pipe w	200	350	350	350	– 5
Ipsco	160	$14½	14½	14½	– ⅛
R Little	500	230	230	230	+ 5
Mclan H A	100	$6¾	6¾	6¾	
MB Ltd	1520	$27½	27⅜	27½	+ ¼
Madeline	800	450	450	450	+ 15
Madsen	5200	195	177	190	– 8
Magnason	100	230	230	230	– 10
Magnetcs	1800	53	52	52	– 1
Majst Wil	3100	440	425	425	– 10
Major H D	100	345	345	345	
Man Bar	3500	115	110	111	– 5
M Lf Mills	700	$20⅝	20½	20½	– ¼
M L Mills p	z6	$80	80	80	
Maritime	434	$17	16¾	16¾	– ¼
Markel F	100	415	415	415	+ 5
Martin	6300	36½	34	34	– 2½
Martin r	179900	2	1	1½	– ½
Mass Fer	3055	$16¼	16⅛	16¼	– ⅛
Mattgmi	1300	$12¾	12½	12½	
Mc Adam	3000	37	34	37	+ 1
Mc Intyre	150	$35¼	35¼	35¼	– ¼
McLaghlin	1650	$14¾	14¾	14¾	
McLagn w	300	$6½	6½	6½	– ¼
Mentor	1800	185	180	181	+ 1
Mercantil	650	$17¼	17¼	17¼	
Merland E	7000	180	170	180	
Meta Uran	5000	18	17	17	– 1
Met Stors p	120	$16⅛	16⅛	16⅛	– ⅛
Met Trust	3770	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
MICC	100	$12½	12½	12½	
Microsyst	807	$5½	5⅜	5⅜	– ⅛
Micrsys w	2300	275	275	275	
Midrim	1000	16	16	16	
Milt Group	z50	250	250	250	
Minda	19200	215	206	209	+ 3
MLW Wor	200	$15½	15½	15½	– ¼
Molson A	250	$22⅛	22	22	– ¼
Molson B	110	219⅜	19⅜	19⅜	– ⅜
Mon Life	1200	$33	33	33	
Monarc W	300	190	190	190	+ 10
Monenco	200	$10	9⅞	9⅞	
Montrey A	5000	17	17	17	
Mtl Trust	200	$14	13¾	14	+ 1⅛
Moore	17803	$48⅛	47½	48⅛	+ ⅜
Morse pr	z60	$38½5	38½	38½	
Morse B pr	140	$34¾	34¾	34¾	
MTS Inter	1300	35	35	35	
Multi-Mi	1304	56	56	56	– 1
Murphy	2100	$7	7	7	– ¼
Mymar M	500	60	60	60	
NaChrs I	1335	$6¾	6½	6⅝	– ⅛
Nat Pete	1500	27	27	27	– 1
Nat Sea A	100	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Nat Trust	200	$13	13	13	+ ½
NBU Mine	200	315	310	310	– 5
Neonex	970	195	194	195	
New Ath	7200	23	20	23	– 1
NB Tel A p	100	$16	16	16	– ½
N Goldvue	1000	13	13	13	– ½
N Kel	18000	36	34½	35	– 2
N Que Ragl	400	425	425	425	
N Yok Oil	z44	52	52	52	
Nfld LP	1400	$10	10	10	
Niag Struc	100	$15	15	15	
Nia Wire	762	$12	12	12	– 1
Nia Wire B	2186	$13	13	13	
Noble M	1000	54	54	54	– 4
Nor Acme	3000	16	16	16	– 1
Noranda A	4232	$41	40½	40½	– ¾
Norbaska	z300	15	15	15	
Norlex	6500	25	23	25	+ 2
Normick P	200	375	375	375	– 25
NC Oils	4650	360	345	350	+ 5
NCO pr	260	$32	32	32	– 3½
N Canada	1000	67	67	67	– 2
Nor Ctl G	1210	$11¼	11⅛	11⅛	– ¼
Nor Ctl B p	200	$20¼	20¼	20¼	– ½
Nor Ct 150 p	700	$20	20	20	–
Nor Ctl w	525	280	275	275	+ 5
Nor Elect	600	$22	21¾	21¾	
Northgat	900	$5⅞	5¾	5¾	– ⅛
Northld	6000	16½	16	16	
NW Util p	z25	$46¾	46¾	46¾	
NS Savngs	z87	$14½	14½	14½	
Nowsco W	100	$7⅞	7⅞	7⅞	– ⅛
NRD Min	1000	35	33	33	– 4
NSI Mark	z100	85	85	85	
Numac	3260	$12¼	11½	12	–
Nu-Wst A	200	$6¾	6¾	6¾	
Nu-Wst B	400	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ⅛
Oakwood P	4300	152	141	150	– 1
Obrien	5600	80	74	74	– 6
Occdntl Pt	4300	$8⅞	8¾	8¾	– ¼
Ocelot Ind	100	440	440	440	+ 5
Okanagan	100	$6	6	6	– ¼
Orchan	800	405	400	405	
Orlando R	900	$10¼	10	10	– ¼
OSF Ind	800	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
Oshawa A	700	$5⅞	5¾	5⅞	
Oshawa w	500	35	35	35	– 1
		P to S			
Pac Coper	z400	77	77	77	
Pac Pete	2990	$19⅞	19⅜	19¾	+ ¼
Pac West A	1610	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Page Pet	1300	185	183	183	– 2
Pamour	8140	$12¼	11½	12¼	+ ¼
Pancana I	400	120	120	120	
PanCdn P	700	$9⅜	9⅛	9⅜	– ⅛
Pan Centr	200	153	153	153	– 2
Pan Ocean	5797	$10⅜	10¼	10⅜	– ⅛
Paulin	1000	350	345	345	– 5
Pe Ben O	600	$6¼	6	6	– ¼
Pembin A	100	295	295	295	+ 5
Pemb D p	230	$24¼	24¼	24¼	
Pennant	1600	126	126	126	– 9
Penningtn	200	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
P Dept S	6200	$5¾	5½	5¾	+ ¼
P Jewl	z30	$6½	6½	6½	
P Jewl A	1000	$5¼	5	5⅛	– ⅜
Petrol	700	150	150	150	
PeytoOils	4200	$5½	5½	5½	z5
Phillips Cb	600	$12	12	12	– ⅛
Pick C	10110	66	61	66	– 4
Pine Point	850	$31	30½	30½	– ½
Pinn I	10300	35	35	35	
Pitt Eng C	2225	$10⅜	10⅜	10⅜	
Place G	6900	40	39	39	– 1
Placer	300	$19⅛	19	19	– ⅛
Pominex	1700	60	60	60	– 5
Ponder	1000	47	47	47	+ 3
Pow Corp	300	$11½	11¼	11½	+ ¼
Pow C S pr	200	$11⅜	11⅜	11⅜	– ⅜
Prado Exp	1000	205	205	205	+ 5
Prec S	11700	171	160	160	– 10
Precambw	3600	115	100	100	– 22
Preston	240	$13⅛	13	13	– ¼
P					
ice Co	250	$13⅛	13	13	– ⅛
Prov B Can	301	$14½	14½	14½	+ ⅜
Pure Silv	1225	205	197	204	+ 8
Pursides	1600	125	120	120	– 5
Qasar Pet	100	350	350	350	– 15
Que Man	4000	18	17	17	– 2
Q Matta	10800	51	48	51	
Que Sturg	7300	$7⅛	6¾	7	
Quenswer	300	190	190	190	
Ram	3700	235	211	235	+ 28
Ranger	4385	$27¼	26⅜	26⅝	– ⅜
Rnk Org A	300	$5⅛	5⅛	5⅛	– ⅛
Readers D	300	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Realty A	200	335	335	335	+ 5
Realty w	600	90	90	90	+ 10
Redpath I	300	$21	21	21	– ½
Redstone	1000	15	15	15	
ReedOslr A	6600	$7¼	7	7	– ¼
Reichhold	250	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Reich wt	200	$13½	13½	13½	
Reitman A	400	$7½	7½	7½	+ ⅛
Revnu Prp	5440	146	143	146	– 1
Rio Algom	z121	$27⅜	26⅞	27½	

Indices de la Bourse de Toronto

	Ind.	Aurif.	Mét.	Pét.
Fermeture	187.52	416.06	80.81	185.62
La veille	188.29	421.62	81.71	185.47
Sem. dern.	183.20	438.21	78.33	175.92
Mois dern.	199.49	490.69	91.08	222.75
L'an dern.	206.08	303.70	95.32	210.29
Haut 1974	228.78	622.04	109.23	274.81
Bas 1974	182.05	384.14	78.33	175.19

monnaies

MONTRÉAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Presse Canadienne. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.4450
Allemagne (mark)	.3855
Australie (dollar)	1.4400
Autriche (schilling)	.0537
Belgique (franc)	.0256
Bermudes (dollar)	1.02
Brésil (cruzeiro)	.1555
Bulgarie (lev)	.8869
Chine (yuan)	.5175
Danemark (couronne)	.1670
Espagne (peseta)	.0172
États-Unis (dollar)	.9660
France (franc)	.2020
Hongrie (forint)	.0911
Inde (rupee)	.1260
Italie (lire)	.001545
Japon (yen)	.003490
Mexique (peso)	.0785
Norvège (couronne)	.1830
Bays-Bas (florin)	.3660
Pologne (zloty)	.0479
Roumanie (leu)	.1597
Royaume-Uni (livre sterling)	2.33
Suède (couronne)	.2255
Suisse (franc)	.3280
Tchécoslovaquie (couronne)	.1900
Union soviétique (rouble)	1.2781
Venezuela (bolivar libre)	.2253
Yougoslavie (dinar)	.0575

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. cotait l'argent canadien, en devises américaines, jeudi, à $4.894 l'once de Troyes.

new-york

Autour de 800

NEW YORK (AFP) — Les cours se sont redressés jeudi à Wall Street, permettant à l'indice des industrielles de repasser le niveau de 800 au-dessous duquel il était descendu mercredi après un plongeon de 19 points.

La cote a fluctué avec indécision tout au long de la journée et a clôturé avec un gain de plus de 8 points, tandis que l'activité était modeste. Les avances de la journée semblent être la conséquence principalement de corrections techniques après les lourdes pertes de la veille.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles a monté de 8.21 et atteint 803.58.

Le virement a été de 13.58 millions d'action. En tout, 748 gains, 623 pertes et 389 valeurs inchangées.

L'indice de la Bourse de New York a monté de .26 et atteint 46.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
ACF In	9 60	42½	42	42	– ⅜
Addrsso	45	6½	6¼	6¼	.....
Alcan Al	9 120	27¾	27⅛	27¾	+ ¼
Alleg Cp	9 14	8⅜	8⅛	8¼	– ¼
Allis Ch	5 346	8¾	8½	0⅝	+ ⅛
Alcoa	10 72	40½	40⅛	40½	+ ⅛
Ambac	5 21	8⅞	8¾	8¾	– ¼
Am Hes	3 101	22½	22⅛	22⅛	– ⅝
Am Airl	69	9¾	9⅜	9⅜	– ⅛
Am Can	7 98	28	27⅜	27⅞	+ ⅛
A Cyan	8 104	20¼	19⅞	20	– ¼
A Home	31 996	41¼	40⅜	41¼	+ ⅛
Am Mo'	4 527	6¼	6	6¼	–
ASmlt R	4 145	20⅞	20⅛	20⅞	+ ¼
Am Stand	6 48	14½	14¼	14⅜	– ⅛
Am TT	9 494	46¼	45¾	46	? ⅛
Ampx Cp	6 84	3½	3⅜	3⅜	.....
Anacon	5 79	21⅜	20¾	20⅞	– ½
Armco St	5 66	19⅞	19½	19⅝	+ ⅛
Armst Ck	11 82	26½	25½	26½	+ ½
ASA Ltd	89	74½	72¾	74¼	– ⅞
Atl Rich5	15 219	85¾	83¾	85⅛	.....
Avco Cp	4 31	5	4⅞	5	+ ⅛
Avnet Inc	3 50	7½	7¼	7⅜	.....
Aon P	20 331	476	46:	47⅜	– ¼
BABCK	10 129	214	21	;21¼	– ⅛
Bath Ind	4)5	12⅞	12½	12½	– ½
Beckmn	15 20	29¼	28⅞	29¼	+ ¼
Beech A	5 17	8⅜	8⅛	8⅛	– ¼
Bel How	5 71	18⅝	18	18	– ⅝
enfl Cp	5 38	17⅞	17⅝	17⅝	+ ¼
Beth Stl	5 191	28¾	28¼	28¼	– ½
Boeing	6 62	16⅞	16½	16¾	– ¼
Boise Cas	4 164	15⅞	15½	15⅛	– ¼
Borg War	5 32	18⅜	18⅛	18¼	.....
Bos Ed	5 133	16	15½	15⅝	– ⅛
Brist My	15 525	50

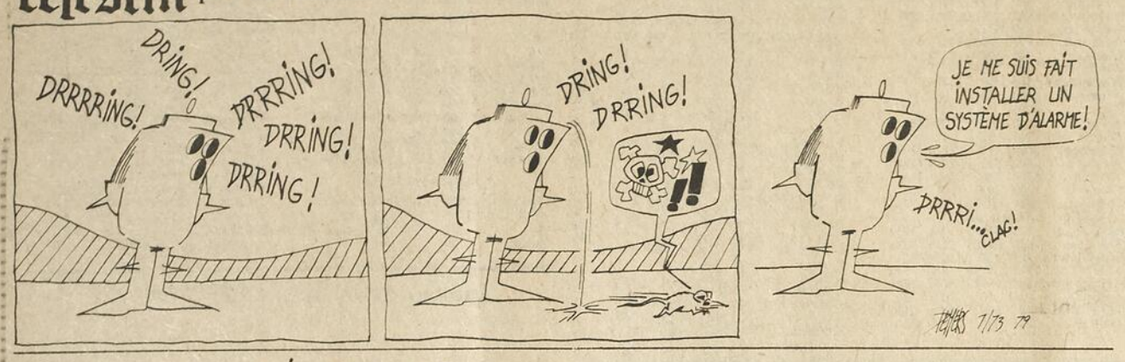
La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

LES TERRIENS par Réal Godbout

La Censure, sous toutes ses formes, est contraire aux politiques du Journal. Cependant, vu la gravité extrême de la situation, le lecteur comprendra que nous ayons dû y recourir.
-La Rédaction

celestin par DEMERS



JAUNES D'OEUFS par TANGUAY



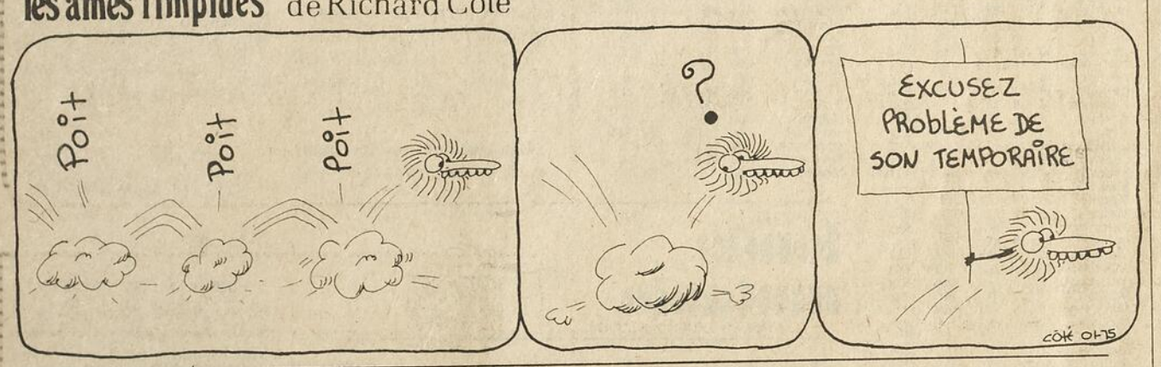
lunambule par tibo



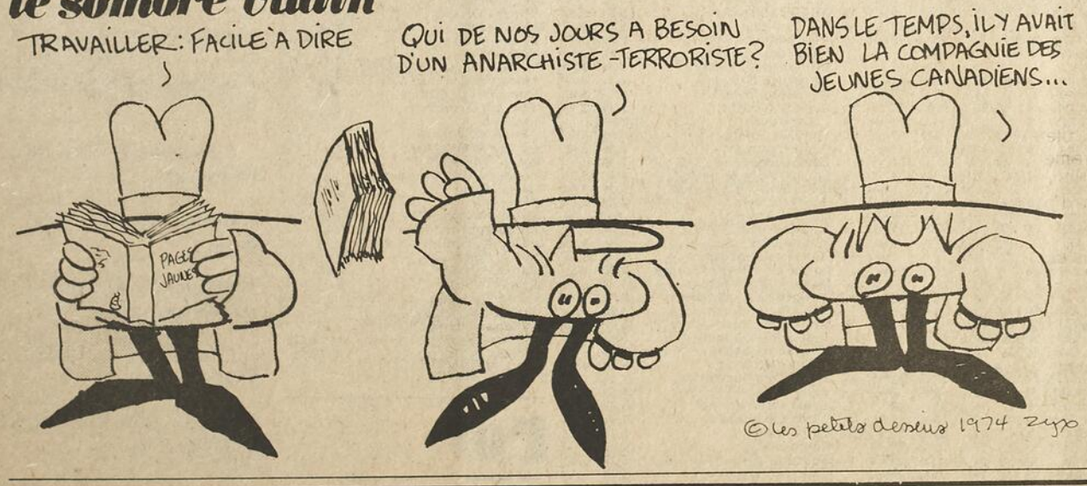
AVIS: LE MINISTERE DE LA SANTE NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL CONSIDERE QUE LE DANGER CROÎT AVEC L'USAGE.

TIBO + LE GOUVERNEMENT 74

les âmes limpides de Richard Côté



le sombre vilain



le service de publicité du JOUR 331-8961

directeur
Ronald Lamoureux

publicité nationale
Gérard Lapointe

magasins à rayons et boutiques
Jacqueline Avril

concessionnaires automobiles
véhicules-moteurs
camping et caravaning
magasins de sports
Rodrigue Berger

agent d'immeuble et marchand de meubles
Robert Pépin

cinémas, spectacles, théâtre, photographie et alimentation naturelle
Jean-Normand Senay

libraires et éditeurs
Francine Tremblay

agences de voyages, galeries d'art et restaurants
Jean-Pierre Tison

nécrologie
carrières et professions
Suzanne Asselin

petites annonces
avis légaux
Ginette Tremblay

secrétaire du service de publicité
Francine Naubert

graphiste-maquettiste
François Delaney

typographie et montage
Michel Pimparé

petites annonces

index des rubriques

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandées
103 Propriétés à revenus
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepôts à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandées
121 Chalets demandés
122 Chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 Bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

DIVERS

200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandées
202 Animaux à vendre
203 Acheterait animaux
204 Caméras achat - vendre
205 Impôts - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Acheterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Matériaux de construction
219 Fourrures
220 Bois- huile- charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stéréo radio
226 Instruments de musique
227 Terrains de Camping
228 Ameublements
229 Photo-Ciné
230 Chasse et Pêche

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes
301 Rembourrage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
307 Peinture et décoration
309 Planchers
311 Déménagements - transports
312 Services
313 Assurances
314 Lavage et nettoyage
315 Perdu et Trouvé

EMPLOIS

400 Hommes demandés
401 Hommes femmes demandés
402 Femmes filles demandées
403 Professeurs demandés
404 Agents demandés - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail à domicile
407 Emplois demandés
408 Coiffeurs - coiffeuses demandés
409 Couples demandés
410 Electriciens

AUTOMOBILES

500 Autos à vendre
501 Pieces d'auto à vendre
502 Camions à vendre
503 Acheterait - camions - auto
504 Bateaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - bicyclettes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Equipement lourd

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961 POSTE 38

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre

CONDOMINIUM



Le Square
Vieux Longueuil

Situé: Rue St-Laurent
(coin Chateauguay)
SOYEZ MAITRES CHEZ VOUS
achetez votre appartement
Situé à proximité du MÉTRO
SPACIEUX 3 ½ a 6 ½
PRIX ENTRE
$28,020 et 60,000
Taux intérêt 9 1/2%
Piscine, saunas, gymnase, salle de jeux, garage, etc.

Bureau de ventes
22 ouest rue Saint-Charles
suite 210, Longueuil 670-8170

Bureau ouvert:
Lundi au vendredi: 10.30 a.m. à 9.00 p.m.
Samedi et Dimanche: 11.00 a.m. à 5.00 p.m.

104 Propriétés à l'extérieur

Maison canadienne authentique, style normand. Date de 1749. En pierres. Très belle vue sur le fleuve, à 32 milles de Québec, sur la rive nord. Foyer central, bâtiments de ferme. Petite terre d'environ 40 arpents. Tél.: (418) 285-2083.

107 Commerces à vendre

Epicerie licenciée à vendre. Bon chiffre d'affaires, genre dépaneur, cause maladie, s'adressez: 933-3815

116 Appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1½, 2½, 3½ pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

Centre-ville. 1½luxueux. Appelez 288-8562.

117 Appartements meublés chauffés à louer

Gilford 399, coin St-Denis, deux pas métro Laurier, 2 pièces climatisées, tapis mur à mur, $27., $30. sem. tél.: 843-5544.

Près Université de Montréal, 3 pièces joliment meublées. Tapis mur à mur. Excessivement propre. Chauffage, électricité, taxe, eau chaude compris. Tél.: 342-4381.

118 Appartements à partager

Souhaiterais quelqu'un de politisé pour partager mon 4½. Guy (23 ans) 354-9343.

119 Chambres à louer

Chambre bien meublée, endroit tranquille, près Université de Montréal, avec usage de la maison. $17/sem. Tél.: Georges 342-0678, 3317 rue Jean-Brillant.

Chambre à louer, Bernard & Querbes, Outremont, référence. Tél. Jean-Claude à: 270-5996.

122 Chalets à louer

Val-David - 2870 Doncaster, Foyer. Tél. 525-5625, Val-David 322-3386.

123 Chalets à vendre

Cantons de l'Est. Une ile boisée à vous seul. 5 acres de gros arbres. Plusieurs espèces d'oiseaux. Grande maison avec foyer. Abri de bateau sur la rive du lac, 5 milles de l'autoroute. $50,000. Tél.: 1— (819) 843-3305.

DIVERS

200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

202 Animaux à vendre

Chat gris, 6 mois, demi-siamois, donner gens avec cour, 277-6227.

Berger allemand, lignée exceptionnelle. Disponible bientôt. 581-9483.

205 Impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425

207 Meubles à vendre

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double, Queen King: lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

DÉFI

A 2 heures d'avis, vos meubles seront livré gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écouler. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.

Vendrais table de travail neuve, 72 x 48 appelez soir: 739-1147.

209 Fermes à vendre

Cantons de l'Est, 44 acres à Kate Vale. Vue et ruisseau. Grange, hangar et porcherie. Transformable en votre habitation car il n'y a pas de maison. $28,000. Tél.: 1 — (819) 843-3305.

212 Terrains à vendre

St-Jean d'Iberville, 80 x 100. $800. Sans taxe municipale depuis 9 ans. Tél.: (514) 581-0364.

COURS DE PIANO

Enfants et adultes, 722-7535.

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes

Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077

301 Rembourrage

SOULIÈRE REMBOURREUR
Pour réparation de votre ameublement de salon, téléphoner à 521-5484.

302 Entrepreneurs

Posage de gyprox, tirage de joints, réparations générales murs, Flaurbec, 325-1807

Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général, 527-1769 soir.

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.

307 Peinture et décoration

20% d'escompte
Peinture, intérieur et extérieur. Lavage de mur, plafond et tapis, posage de gyprox, tapisserie, tirage de joints. Estimation gratuite. Tél.: 270-2766.

309 Planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

311 Déménagements - transports

Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance. 737-8009.

Etudiant avec camion è équipement nécessaire, prendrais déménagements de toutes sortes aussi transport de groupes jusqu'à 18 personnes. Bas prix. Tél.: 342-0678 ou 342-3079.

312 Services

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. Lès lettres. Tél.: 524-3852.

Plein d'humour, dans la trentaine. Se doit de retourner en Amérique du Sud cet été. Vous plairait-il de venir tenter le sortilège du Macumba? Pourquoi pas une photo? Aventurière prière de s'abstenir!!! Ecrire au journal Le Jour, C.P. 108, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

EMPLOIS

401 Hommes femmes demandés

Secrétaire ayant expérience bureau de notaire, minimum 2 ans, salaire selon expérience, près métro. Tél.: 388-9277

401 Hommes femmes demandés

GENS MARIÉS
Travail à temps partiel, très rémunérateur. Ecrire à: L.P. Beauchesne, C.P. 353, Rosemont Montréal H1X 3C6

AUTOMOBILES

500 Autos à vendre

OLDS, Cutlass, 1970, 40,000 milles, sièges baquets, conduite sport, toit rigide. Garantie 50,000 milles (transférable) $2,200. N. Valiquette, 10 à 6 h. à: tél.: 679-4450.

CORBILLARD 1963 **(Cadillac) très bien entretenu. Intérieur modifié. Prix à discuter. Tél.: 271-0629, après 6 heures.**

505 Roulottes - remorques

Roulotte Champlain 1969, 24' tout équipée: attaches et auvent compris. $3,600. Tél.: 661-1847.

506 Motocyclettes - bicyclettes

MOTO
KAWASAKI, 1973, 900cc, comme neuve, toute équipée, 3,000 milles. Après six heures: 435-1282.

508 Tracteurs

Bombardier sur chenilles, 113 forces avec charrue à neige pour sortir du bois sur tout terrain. $2,200. Tél.: 1 — (819) 843-3305.

L'ORDRE RENOVE DU TEMPLE

adapté à notre monde moderne, perpétue la tradition et les idéaux des anciens chevaliers du Temple.

Il offre à tous ceux qui désirent sincèrement travailler à l'édification d'un monde plus humain, et de la société plus fraternelle de demain, l'occasion de s'associer à sa grande mission..

L'O.R.T. - B.P. 19 - 27220 St-André-de-l'Eure-France
enverra sa brochure d'introduction "Les templiers" sur simple demande.

BONNE NOUVELLE!

Votre compte pour les petites annonces peut maintenant être payé à toute

Caisse Pop Desjardins

carrières

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE
Niveau élémentaire

Programme de perfectionnement à temps partiel

- Dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement du français, langue seconde, ce programme vise à encourager des **instituteurs francophones** à se spécialiser dans l'enseignement du français langue seconde dans des écoles où la langue d'enseignement est l'anglais.
- Le programme s'adresse à des professeurs **du niveau élémentaire** qui s'engagent à enseigner pendant trois ans leur langue maternelle comme langue seconde, tout en suivant à temps partiel un programme universitaire de 30 crédits menant à un **Certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue seconde.**
- La Commission scolaire pourra être autorisée à accorder aux candidats admissibles une bourse spéciale.

Conditions d'admissibilité:

a) être à l'emploi d'une commission scolaire
b) être titulaire d'un brevet d'enseignement
c) avoir une excellente connaissance du français.
d) s'engager à enseigner le français langue seconde pendant trois années et à participer au programme de formation.

LES PROFESSEURS INTÉRESSÉS À S'INSCRIRE À CE PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DOIVENT S'ADRESSER À LEUR COMMISSION SCOLAIRE, qui doit faire parvenir, **au plus tard le 10 juin 1974,** au ministère de l'Éducation, les noms des candidats.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

avis publics

AVIS PUBLIC

Prenez avis que Mario Charbonneau, faisant affaires sous le nom de Les Entreprises H.P. Enr. à 8695 de Gaspé, app. 2 à Montréal, détenteur du permis 749 DY, s'addressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir, par permis spécial, une modification de son permis de location à court terme de véhicules de promenade aux personnes désirant passer leur examen en vue de l'obtention de leur permis de chauffeur ou de conducteur, pour opérer dorénavant au 7385 Boulevard St-Laurent, Montréal.
Toute personne désirant s'opposer à la présente requête doit le faire dans les quatre (4) jours suivant la première parution de cet avis.

Mtre. Pierre Hogue
Bureau Allaire, L'Heureux, Gratton et Blain
1155 ouest boul. Dorchester
Suite 3504
Mtl. H3B 3T8

Prenez avis que G.M. Patry Ltd. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: TRANSPORT RESTREINT-LONGE-DISTANCE-ROUTE RESTREINTE, de la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée) à l'Aéroport international de Dorval et retour, pour le transport de fret aérien et de fret express aérien. POINTS D'origine et de destination: l'aéroport International de Toronto (Milten) et l'aéroport International de Dorval (Québec).

Le tout sujet à l'obtention d'un Permis connexe de l'Ontario Highway Transport Board.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la dite Commission dans les quatre jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
Greffe des Divorces
No: 12-042253-744

COUR SUPÉRIEURE

DAM E CARMEN QUIRIAULT, ménagère, domiciliée à 11404 Edger, à Montréal-Nord, district de Montréal.
Requérante
vs-
CLAUDE MILLETTE de lieux inconnus.
Intimé

PAR ODRE DE LA COUR

L'intime Claude Millette est requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication pour répondre dans les dits délais à la requête de divorce contre lui logée à défaut de quoi, jugement de divorce ou sur toutes mesures accessoires pourra être rendu par défaut. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe à son intention.

MONTREAL, le 24 mai 1974
(S) Me W. Lefebvre,
Rég. Adjoint
Registraire de la Cour Supérieure

Mes. Godin & Cadieux, avocats,
60 St-Jacques,
Suite 501,
Montréal 126,
P.Q.
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(division des divorces)
500
No: 12-042558-746
RICHARD LABRANCHE, résidant et domicilié au numéro 893 rue De l'Eglise, à Verdun district de Montréal.
Requérant
— contre —
DAME MONIQUE HAMEL, épouse commune en biens de Richard Labranche, de domicile inconnu.
Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée DAME MONIQUE HAMEL est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal le, 21 mai, 1974
Wilfrid Lefebvre
Registraire Adjoint
Mes Lanctot, Lapalme & Asc.,
580 Boulevard Ste-Foy
Longueuil, Qué.
Avocats du requérant



LE
COLLÈGE DE VALLEYFIELD
requiert les services d'un
AGENT D'INFORMATION

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du secrétaire général du Collège, l'agent d'information effectue des tâches relatives à la conception de politiques, d'information et de publicité et est chargé de leur application et de leur mise à jour une fois qu'elles sont adoptées.
Entre autres, il doit voir à:
1) la mise en place de moyens réguliers d'information à l'intérieur du Collège, après avoir établi avec les différents services, les canaux de communication nécessaires pour se tenir au courant de leurs activités;
2) l'organisation des activités et la réalisation des moyens propres à établir des contacts soutenus avec la collectivité régionale dont fait partie le Collège.

À ces fins, il rédige et revise les prospectus, les communiqués et les documents d'information ou de publicité entourant ces activités et destinés au personnel, aux étudiants, aux parents, à la presse, ou encore visant à atteindre d'autres clientèles telles que celles des groupes socio-économiques. Il peut être appelé à participer à des émissions radiophoniques et de télévision. Sur demande, il peut être appelé à préparer des textes de conférences ou de causeries à l'intention du personnel de Direction du Collège.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle, dans une discipline appropriée;
- Connaissance parfaite du français écrit et parlé;
- Capacité manifeste de travailler en équipe.

TRAITEMENT ANNUEL

De $8,696 à $15,036, suivant les conditions de la politique administrative et salariale du personnel professionnel.

ENTRÉE EN FONCTION

Le 2 juillet 1974,

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 18 juin 1974, à:

M. Robert Savard
Directeur des Services au Personnel
COLLÈGE DE VALLEYFIELD
169, rue Champlain
Valleyfield J6T 1X6

COLLÈGE DE ROSEMONT
(C.E.G.E.P.)
OFFRES D'EMPLOI

A. PSYCHOLOGUE

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Le psychologue effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail de son secteur en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie du collège. Il est chargé de l'application de cette politique. Le psychologue rencontre les étudiants, individuellement ou en groupe, il leur administre au besoin des tests d'intelligence, de personnalité ou certains tests spécifiques. Il est chargé de leur rééducation et de leur réadaptation. Au besoin, il réfère l'étudiant aux personnes concernées ainsi qu'à des institutions spécialisées. Il contribue à l'élaboration de programmes d'activités, en particulier pour des classes spéciales; il assiste et conseille les administrateurs, les enseignants et les parents et leur communique les rapports appropriés. Il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multi-disciplinaire. il monte et tient à jour le dossier des étudiants en ce qui concerne son secteur. Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en psychologie avec option appropriée.

B. AGENT D'INFORMATION

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
L'agent d'information choisit, recueille et, à l'occasion, synthétise ou adapte des informations pour fin de présentation à une population visée, selon diverses techniques. A cette fin, il établit des canaux de communications avec les services du collège de manière à se tenir au courant de leurs activités. Il rédige et revise les prospectus, les communiqués et les documents d'information ou de publicité entourant ces activités et destinés au personnel, aux étudiants, aux parents, à la presse, ou encore visant à atteindre d'autres clientèles telles que celles des groupes socio-économiques. Il peut être appelé à participer à des émissions radiophoniques et de télévision. Sur demande, il peut être appelé à préparer des textes de conférences et de causeries à l'intention du personnel de direction du collège. Il peut également être responsable de l'organisation et de la gestion d'un centre de documentation constitué d'articles de journaux et de revues d'intérêt pour le collège. Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

TRAITEMENT POUR CES DEUX POSTES:
Selon les échelles prévues par les dispositions de la politique administrative et salariale régissant le personnel professionnel des collèges.

Un curriculum vitae détaillé doit parvenir avant 17'00 heures le VENDREDI 7 juin 1974 au:
Bureau du directeur des services au personnel
6400, 16ième avenue.
Montréal HIX 2S9.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES HOCHELAGA - MAISONNEUVE INC.
recherche
UN COORDONNATEUR DU SERVICE DE SANTE

FONCTIONS:
— Voit à l'élaboration de la programmation du service.
— Voit à la définition des objectifs de travail.
— Voit à la réalisation des objectifs.
— Coordonne le travail au sein de l'équipe santé.
— Voit à l'évaluation du travail.
— Voit à l'évaluation du personnel.
— Prépare et administre le budget du service.
— Représente le service au Comité de régie du C.L.S.C.
— Voit à l'implantation des politiques ou des mesures administratives décidées par le Conseil d'Administration.
— Effectue les recherches nécessaires au développement du service.
— Participe aux comités mis sur pied (membres du personnel et usagers) pour préparer les programmes d'action du service.

EXIGENCES: Le candidat a une certaine expérience en administration. Il connaît les besoins d'une population ouvrière en matière de santé. Il est sensibilisé au problème que pose l'implantation d'un CLSC. Il s'intéresse particulièrement au développement de la santé communautaire. Il est capable d'effectuer de la recherche. Le candidat doit de plus posséder un diplôme universitaire de premier cycle en administration de la santé et/ou une scolarité et une expérience équivalentes.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les candidats intéressés feront parvenir leur offre de services par écrit, en y joignant un curriculum vitae détaillé, avant le 28 juin 1974 à:

C.L.S.C. HOCHELAGA-MAISONNEUVE INC.
1678, AVENUE DE LASALLE,
MONTRÉAL, QUÉBEC
H1V 2J8
A/S Bureau du directeur-général
ET
2 INFIRMIÈRES LICENCIÉES

FONCTIONS:
— Service général;
— Assiste le médecin en consultation,
— Travaille en collaboration avec des membres du personnel des divers services et avec des usagers et l'élaboration de programmes de prévention et de dépistage,
— Travaille dans le cadre d'une équipe multi-disciplinaire

SALAIRE: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les candidates intéressées feront parvenir leur offre de services par écrit, en joignant un curriculum vitae détaillé, avant le 28 juin 1974 à:

C.L.S.C. HOCHELAGA- MAISONNEUVE INC.
1678, AVENUE DE LASALLE,
MONTRÉAL, QUÉBEC
H1V 2J8
A/S Bureau du directeur-général

Tél: 254-5381

HOMMES et FEMMES
D'affaires, retraités(ées), rentiers (ières). Avons ouverture dans l'immeuble. Doivent être énergiques et avoir un bon quotient intellectuel.
IMMEUBLES BRUYÈRE INC.
376-2710

INSTALLATEURS D'ALUMINIUM
D'EXPÉRIENCE
DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
Notre expansion importante sur le territoire à l'ouest de Montréal, nous oblige à ouvrir un entrepôt dans cette partie de l'Ile. Nous avons besoin immédiatement d'installateurs d'aluminium d'expérience habitant la banlieue ouest pour nos projets de cette région. Tout installateur d'aluminium d'expérience avec ou sans camion est invité à communiquer avec Roger Gauthier.
REVALEX INC.
875-5868

LE CEGEP DE ROUYN-NORANDA
requiert les services d'un
CONSEILLER EN RECHERCHE ET EXPÉRIMENTATION

Fonctions Sous l'autorité de la Direction des services pédagogiques, il participe à l'amélioration de l'enseignement au Collège par le biais de la recherche et de l'expérimentation en suscitant et/ou en supervisant des études, projets et autres activités propices au développement de la pédagogie et par le biais de la consultation et de l'animation pédagogiques.
Notamment, il assume les responsabilités suivantes:
1) la diffusion de l'information relative aux recherches, changements et innovations pédagogiques;
2) l'assistance auprès des professeurs en quête de renouveau pédagogique;
3) l'animation pédagogique auprès du personnel enseignant;
4) l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de projets de recherche ou d'intervention à caractère pédagogique;
5) le rôle de conseiller auprès du Collège et autres personnes intéressées par ces sujets;
6) toute autre responsabilité pertinente à ses fonctions.

Qualifications
— Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée, de préférence en Sciences de l'Éducation;
— Expérience en recherche et expérimentation;
— Expérience de l'enseignement, de préférence au niveau collégial.

Conditions de travail et traitement Selon les normes de la politique administrative et salariale du M.E.Q.

Date d'entrée en fonction: Août 1974.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 juin 1974 à l'adresse suivante:

Secrétaire Général
CEGEP DE ROUYN-NORANDA
C.P. 1500
Rouyn, Québec J9X 5E5

CSC **Commission Scolaire Champlain**

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services administratifs planifie, organise, coordonne et évalue:
A) l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'approvisionnement, à l'entretien, à la sécurité de même qu'au transport;
B) l'ensemble des activités relatives à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et procédures de gestion;
C) l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel;
D) il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service et les directeurs d'école au sujet de l'équipement, de la gestion des finances et pour toute question de gestion du personnel;
E) il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs;

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Diplôme universitaire (génie ou architecture ou sciences commerciales ou relations industrielles ou administration).
— Huit années d'expérience pertinente, dont au moins trois dans des fonctions administratives.
N.B. — Des années d'études supplémentaires peuvent être comptées pour fins d'expérience.

LIEU DE TRAVAIL

Pointe-Gatineau, comté de Papineau.

SALAIRE:
Au 1er juillet 1974, $13,395.00 à $21,592.00
Faire parvenir toute demande d'emploi et curriculum vitae avant le 7 juin 1974, sous pli confidentiel, à:

M. Jean Deschênes
Directeur Général
COMMISSION SCOLAIRE CHAMPLAIN
17, boulevard Gréber, C.P. 8
Pointe-Gatineau, J8T-3P3

le monde

Les accords de désengagement israélo-syrien signés hier à Genève

Les canons se sont tus sur le Golan

GENÈVE (Reuter) — Les canons se sont tus pour de bon, vendredi, sur les hauteurs du Golan où les combattants des deux côtés sont sortis de leurs bunkers pour célébrer le geste de leurs représentants, qui venaient de signer dans la lointaine Europe l'accord portant sur la séparation des forces syriennes et israéliennes sur le plateau du Golan occupé par Israël.



De retour à Washington, M. Henry Kissinger a présenté son rapport au président Nixon sur les accords de Genève. Le président a félicité son secrétaire d'État pour la part prépondérante qu'il a jouée dans la conclusion de l'accord de désengagement israélo-syrien et lui a fait part de ses projets de tournée au Proche-Orient, tournée qui pourrait avoir lieu dans les prochains jours.

Mais les armes auront parlé pendant environ une heure après l'arrêt officiel des combats prévu par l'accord signé au Palais des nations de Genève: une ultime et violente flambée de pilonnages d'artillerie a en effet opposé les forces en présence durant la matinée jusqu'en début d'après-midi, tout le long de la ligne de démarcation, tandis que l'aviation israélienne attaquait par ailleurs des bases palestiniennes dans le Sud-Liban.

La cérémonie de signature, prévue pour 10 heures GMT, a été elle-même retardée d'une demi-heure à la suite d'objections syriennes relatives à la présence de journalistes au moment où la délégations israélienne était en train de signer l'accord, lequel représente un nouveau pas hésitant en direction d'une paix permanente au Proche-Orient.

Mesures

Aux termes de l'accord de cessez-le-feu, les prochaines mesures applicables sont les suivantes: rapatriement des prisonniers syriens et israéliens blessés, qui doit intervenir dans les 24 heures; retrait israélien des positions conquises sur le Golan durant la guerre d'octobre; et arrivée d'une force de 1,250 militaires des Nations Unies, qui patrouilleront dans une zone tampon entre les nouvelles lignes de front syriennes et israéliennes.

Au siège de l'ONU, à New York, les États-Unis et l'Union soviétique ont conjointement parrainé une initiative en vue de mettre sur pied sur-le-champ, au nom de l'ONU, une "force d'observateurs du désengagement") destinée à superviser le cessez-le-feu.

La Syrie détient, croit-on savoir, quelque 70 prisonniers israéliens tandis qu'environ 400 Syriens sont aux mains d'Israël depuis la guerre d'octobre. La plupart de ces derniers sont Syriens mais il y a aussi quelques Irakiens et Marocains.

Un porte-parole de la Croix-Rouge à Genève a déclaré que deux appareils étaient prêts à rapatrier les prisonniers blessés et malades simultanément de Damas et Tel-Aviv, samedi.

Mais du côté syrien comme du côté israélien, on est d'accord pour estimer que le cessez-le-feu de vendredi constitue un résultat modeste dans la perspective d'un règlement permanent et, à plus forte raison, dans celle de l'instauration d'une paix durable au Proche-Orient. La Syrie n'a nullement renoncé à son double objectif: l'évacuation totale des territoires syriens occupés par Israël et le rétablissement des "droits légitimes" des Palestiniens.

La manière dont les combats se sont poursuivis, vendredi, jusqu'au bout sur le Golan, en dit long sur la détermination et la rancoeur qui continuent d'animer les Syriens. Selon les Israéliens, ceux-ci ont déclenché, vendredi matin, un de leurs barrages d'artillerie les plus intenses depuis la guerre d'octobre. Selon le mot d'un officier israélien, ce fut un "festival d'obus."

Auparavant, des chasseurs-bombardiers israéliens avaient lancé un raid de 30 minutes contre des bases de la guérilla palestinienne dans le sud du Liban. Les Syriens ont d'ailleurs reconnu que leur artillerie et leurs blindés avaient ouvert le feu sur les Israéliens avant d'annoncer par la suite l'arrêt des hostilités.

Du côté israélien du front, soldats et officiers sont sortis de leurs blockhaus pour s'assurer de la réalité du cessez-le-feu. Certains ont débouché des bouteilles de champagne de fabrication locale pour fêter l'événement, mais d'un côté comme de l'autre on demeure vigilant et en état d'alerte.

Aucune cordialité

Toute chaleur ou cordialité était également absente lors de la cérémonie de signature, à Genève. La délégation syrienne, conduite par le général Adnan Tayara, et celle d'Israël, dirigée par le général Herzl Shafir, se sont assises à environ dix pieds de distance de part et d'autre d'un assemblage de tables. Elles se sont à peine regardées au cours de la partie publique de la cérémonie, et sont entrées et sorties par des portes différentes.

L'Égypte, l'Union soviétique et les États-Unis étaient représentés à la cérémonie. Le général Ensio Siilasvuo, commandant de la force d'urgence de l'ONU au Proche-Orient, qui a signé l'accord au nom de l'ONU, avait pris place à une table entre les deux délégations, avec les Syriens à sa droite et les Israéliens à sa gauche.

A Washington, le président Nixon a personnellement félicité le secrétaire d'État Henry Kissinger d'être parvenu à obtenir le cessez-le-feu et il a discuté avec ses collaborateurs de son projet concernant une tournée éclair au Proche-Orient, qui débutera probablement dans les dix prochains jours.

M. Kissinger avait regagné la capitale fédérale auparavant dans la journée, après plus d'un mois de navette diplomatique entre Damas et Jérusalem.

Selon Merlyn Rees, secrétaire britannique pour l'Irlande du Nord

Les sentiments nationalistes ont été renforcés par les derniers événements

BELFAST (AFP) — "Les sentiments nationalistes en Ulster, dans les deux communautés, ont été très fortement renforcés par les derniers événements et cela constitue une force majeure dont il faudra tenir compte à l'avenir", a déclaré vendredi, à Belfast, M. Merlyn Rees, secrétaire britannique pour l'Irlande du Nord, au cours d'une conférence de presse.

M. Rees a reconnu que la récente grève de 15 jours organisée par l'UWC (Conseil des travailleurs de l'Ulster) avait reçu de la population protestante un appui considérable, bien que des actes d'intimidation aient été notés. En même temps, M. Rees a souligné que l'opinion publique britannique était de plus en plus lasse de la crise irlandaise. Il a ajouté qu'il existait aujourd'hui, en Grande-Bretagne, des "pressions très fortes" en faveur d'un désengagement.

Mais le "pro-consul" britannique s'est refusé à tirer toute conclusion de ces sentiments convergents, se bornant à en souligner l'importance.

D'autre part, M. Rees a démenti avoir proposé, jeudi, aux trois leaders politiques des militants protestants, MM. Ian Paisley, Harry West, et William Craig de participer à un nouvel exécutif élargi après la démission de celui présidé par M. Brian Faulkner.

Paisley

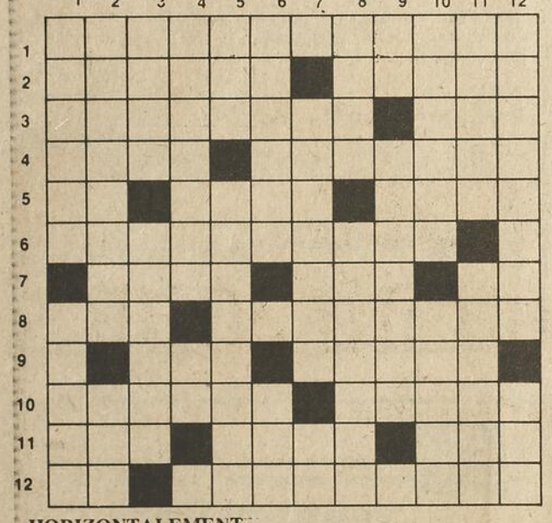
M. Ress a déclaré qu'il s'était borné à interroger ses interlocuteurs sur leurs sentiments concernant le partage des pouvoirs entre les communautés protestante et catholique. Il a confirmé que les représentants "loyalistes", étaient opposés à un tel partage, tel que prévu par la Constitution de l'Irlande du Nord de 1973.

Le ministre, en rendant compte notamment de sa conversation avec le pasteur Paisley, a parfois adopté un ton condescendant et moqueur qui a suscité une certaine surprise dans l'assistance. Le leader protestant, dont M. Rees a reconnu qu'il représentait un secteur important de l'opinion publique locale, pourrait bien prendre ombrage de ce qui est apparu comme une curieuse maladresse, vu les circonstances présentes.

Enfin, en ce qui concerne l'avenir du système de partage des pouvoirs dans la province, M. Rees a déclaré: "Malgré tout, il existe un espoir pour ce système dont le principe reste toujours vivant. Il y a à cet égard des signes encourageants". Le ministre a ajouté que les conversations avec les leaders politiques de la province reprendraient la semaine prochaine, après le débat à la Chambre des communes sur la question irlandaise. Il a aussi indiqué qu'il envisageait de rencontrer les membres de l'UWC en précisant qu'il se refuserait à entamer avec eux toute négociation d'ordre constitutionnel.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 79 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Une blouse qui l'est nous donne une idée semblable des appas de sa propriétaire.
2—Ce qu'elle espère toujours avec une absurde obstination quand son amant est définitivement parti. — Il est un peu utopique de croire que celle des Québécois se réalisera un jour.
3—Paraît qu'elle révèle le caractère. — Se lève, travaille, mange, prend une bière avec les amis, regarde la T.V., se couche et recommence...
4—Vocation de travailleur depuis Adam (inf.). — Qui fait comme tout le monde.
5—Conj. — Ce que Bou-bou ne sait faire sans des milliers de circonlocutions (ça concerne ses intérêts dans les intérêts Simard)... — Ile minuscule.
6—Avec les Bourassimaragoneries, l'image de Bourassa l'est encore moins (si c'est possible).
7—Les ministères en sont de patronage "positif". — Moïse en avait trouvé un pas pire. — Article.
8—Strip-tease. — Femmes préférées des don Juan (qual.).
9—Détérioré. — Situées.
10—Donna des frissons... — Se présente comme une occasion de péché des plus intéressantes...
11—Il est sans tache. — Qui pourrait en raconter et en apprendre aux jeunes. — Trois fois.
12—Particule de docteurs d'université. — Ce qu'un homme aime descendre et qu'une femme lui demande souvent de monter...

VERTICALEMENT

1—Chéri(e), mon pitou, mon ti-lou, mon bijou, mon beau paquat, ma perle, mon amour adoré, ma crotte parfumée, mon ange diabolique, mon démon angélique, etc, etc. — Pierre précieuse à reflets changeants.
2—Eurent de la visite. — Espoir de petit veau.
3—Au bas de la cheminée. — Mesures de longueur.
4—Beau petit noir. — Appris.
5—Découvrit le poteau rose. —Qualifie un besoin qui nous pogne aux tripes.
6—On aime mieux en manger que s'en faire sur la tête. — Grouillé.
7—Ceux des ministères (Santé et Éducation surtout) sont d'une complexité qui défie l'imagination et dépasse l'entendement. — Existes.
8—Expédier ses membres inférieurs vers le visage de son voisin. — Celles de la chapelle "Sixteen" furent voilées.
9—Prép. — Se dit d'une chambre infestée de coquerelles et de puces.
10—Qui concerne la neige (Bel adjectif à apprendre quand on vit sur des arpents de neige...). — Démarche de sénateur vigoureux (qual.).
11—Étoffe ou peinture ou les deux. — Mettre du poids dans un véhicule.
12—Qualifie les femmes qui ont des têtes de mules. — Époque.

Solution du No. 78

E	N	C	E	R	C	L	E	M	E	N	T
B	A	I	S	E	R	■	N	I	■	A	I
R	I	T	■	B	O	U	G	E	O	I	R
E	N	A	M	O	U	R	E	■	U	S	A
C	E	■	E	N	L	I	A	S	■	■	G
H	■	O	R	D	O	N	N	A	N	C	E
E	T	■	D	■	N	E	C	T	A	R	■
R	E	V	E	R	S	■	E	R	R	E	R
■	S	E	■	E	J	■	A	G	E	E	■
E	T	R	O	I	T	E	■	P	U	E	S
R	E	T	I	N	E	■	B	E	E	■	T
G	R	U	E	■	R	O	U	S	S	I	E

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

Les conversations de Londres entre le Portugal et le Parti africain

Rien de résolu quant à l'indépendance de la Guinée

LONDRES (AFP) — Les conversations entre le Portugal et le Parti africain pour l'indépendance de la guinée et des iles du Cap-Vert se sont terminées vendredi soir à Londres sans qu'aucun problème n'ait été résolu. Elles reprendront le 8 juin, à Londres également, entre les mêmes délégations, "en vue de l'obtention du cessez-le-feu et de la solution pacifique du conflit", ainsi que le précise le communiqué commun final.

Les termes employés indiquent clairement qu'aucune des parties en présence n'a fait de concession sur les points essentiels. Le PAIGC, n'a pas accepté l'offre de cessez-le-feu faite par le Portugal, et le Portugal n'a pas accepté les conditions du PAIGC. à "une solution pacifique" — c'est-à-dire politique — du conflit. La question de savoir si solution militaire et solution politique sont liées (comme le voulait le PAIGC) ou dissociées (comme le voulait le Portugal), a été au centre de la négociation, qui n'a donc rien tranché.

Des deux côtés, on souligne cependant qu'elle s'est déroulée dans une "ambiance de cordialité et de mutuelle compréhension" qui laisse penser que les chances de succès restent intactes pour la reprise déjà prévue. Entretemps les deux parties consulteront, précise le communiqué, les entités qu'elles représentent".

Cette formulation apporte par omission une précision sur les raisons de l'échec de la négociation sur le plan politique. La délégation du PAIGC demandait en effet à être reconnue comme représentant de la république de Guinée-Bissau, reconnue déjà par 84 États. Elle demandait en fait que soit reconnue l'indépendance de la Guinée-Bissau, ce que le Portugal refuse encore en insistant pour que soit prévu un stade intermédiaire d'autodétermination des populations. L'expression vague "les entités qu'elles représentent" appliquée à chaque partie, évite, pour ce qui concerne le PAIGC, la désignation plus précise de l'autorité qui lui est reconnue.

La deuxième exigence politique capitale du PAIGC était la reconnaissance de l'unité de la Guinée et des iles du Cap-Vert. C'est sans doute à cette question que font allusion les termes du communiqué qui parlent de "la complexité des questions déjà traitées". En insistant pour que soit d'abord conclu un accord de cessez-le-feu, le Portugal demande à en exclure le Cap-Vert, du fait qu'il n'y a pas de véritable combat dans l'archipel. Les conversations de Londres paraissent cependant avoir permis de faire quelque progrès pour la solution de ce point particulier. Le PAIGC pourrait accepter dans la prochaine phase des discussions de séparer les problèmes de la Guinée et ceux du Cap-Vert. apprend-on en effet de source sûre, proche du PAIGC.

Les deux délégations quittaient Londres hier soir. Le chef de la délégation portugaise M. Mario Soares, ministre des Affaires étrangères, se rend à Paris ou il rencontrera notamment le président du Sénégal M. Leopold Sedar Senghor, grâce à qui la première rencontre entre le PAIGC et le Portugal a eu lieu à Dakar le 16 mai. Le commandant Pedro Pires, chef de la délégation du PAIGC part de son côté pour Conakry et "les régions libérés" de Guinée-Bissau. On déclare en effet à la délégation du PAIGC: pour nous, tant que la négociation n'est pas terminée, la guerre continue"

Cette première série de conversations s'était ouverte à Londres le 25 mai dernier. Il y a eu séances en comptant la dernière, qui a été très brève. Elles ont duré en tout environ trente heures.

Vos nom, adresse ou occupation ont-ils été inscrits correctement?

Voir page 7

7AF

bref monde

Patricia Hearst

CALIFORNIE (AP) — Le père de Patricia Hearst a déclaré, jeudi, à des journalistes que sa fille "pourrait rester dans la clandestinité, je pense, pour toujours."

M. Randolph Hearst estime que la mort de six membres de l'Armée symbiotique de libération, il y a deux semaines à Los Angeles, a pu susciter des sympathies pour la cause de cette organisation et qu'en conséquence Patricia et William et Emily Harris, qui sont recherchés par le FBI pour de multiples accusations, pourraient trouver davantage de gens prêts à les cacher.

Le pianiste Richter veut quitter l'URSS

MOSCOU (AFP) — Le célèbre pianiste Sviatoslav Ritchter, imitant l'exemple du violoncelliste Mstislav Rostropovitch, a demandé l'autorisation d'aller vivre à l'étranger pendant une période prolongée, apprend-on de source soviétique non officielle.

Deux autres musiciens ont également demandé des visas de longue durée pour l'étranger, Rudolph Barshai, qui dirige l'orchestre de chambre de Moscou, et dont la femme est japonaise, et Gennady Rojdestvensky, ancien conducteur de l'orchestre symphonique de la radio et télévision soviétique.

L'exode des musiciens préoccupe sérieusement les autorités soviétiques, d'autant plus qu'une assez forte proportion des exécutants dans les orchestres les plus renommés sont juifs et que certains risquent d'être tentés de se joindre au mouvement.

Watergate

WASHINGTON (Reuter) — M. Leon Jaworski, procureur spécial chargé d'enquêter sur l'affaire Watergate, a déclaré jeudi que l'enquête menée jusqu'ici avait blanchi les dirigeants de l'International Telephone and Telegraph (ITT), des allégations selon lesquelles ils auraient illégalement influencé le jugement du département de la Justice dans une importante affaire de loi anti-trust.

Le règlement intervenu à l'amiable le 30 juillet 1971 avait permis à la Société internationale de conserver l'Hartford Fire Insurance Company, et ses précieuses liquidités.

La Commission judiciaire du Sénat a enquêté pour voir si ce règlement favorable à l'ITT n'a pas été influencé par la promesse qu'auraient faite les dirigeants de l'ITT, d'aider à financer l'organisation à San Diego, en Californie, de la convention nationale du Parti républicain en 1972.

Accords commerciaux États-Unis - Marché commun

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche a annoncé, vendredi que les négociations commerciales entre les États-Unis et le marché commun avaient abouti à un accord réduisant les droits de douanes européens pour plusieurs produits américains.

Le président Nixon a fait une déclaration dans laquelle il souligne que l'aboutissement des négociations, qui trainaient depuis plusieurs mois représente "une étape importante dans l'amélioration des relations atlantiques", et doit permettre une ratification rapide par le Sénat du "Trade Bill" américain.

Les négociations entre les États-Unis et la C.E.E qui se déroulaient à Bruxelles, avaient été ouvertes à la demande de Washington qui estimait que ses exportations étaient lésées par l'élargissement du marché commun avec l'entrée de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande.

le tourisme

par Normand Desjardins

Allez prendre l'air!

Afin de vous aider à mieux digérer ce Québec touristique de début juin, nous vous proposons cette semaine un menu fait d'assaisonnements bien saisonniers qui pourront être relevés au goût par les talents de Jehane Benoit ou de Germaine Gloutnez qui sommeillent en chacun de vous. Le menu pourra être servi à toutes les sauces, les prix variant quelque peu, et la digestion dépendant du grain de sel avec lequel vous rehausserez ces mets quelque peu épicés...

Menu numéro 1 — "Lire avant de partir"

Malgré toutes les bonnes intentions dont vous soyez imbus, et puisque "c'est dans la tête qu'on est bô-ô-ô", il nous semble important de vous munir d'un bon livre de recettes. Car même si l'on sait que l'on cuisine, on ne sait pas toujours de quoi il s'agit. Il est donc primordial que vous vous procuriez la trilogie "Lessard-Marquis-Villandré" qui constitue notre bible québécoise à nous. Car malgré leurs prix élevés, "L'encyclopédie de la maison québécoise", "L'encyclopédie des antiquités du Québec" et "La maison traditionnelle au Québec", publiés aux "Editions de l'homme" et en vente dans toutes les librairies, devraient vous aider à assurer un succès certain aux différentes recettes que nous vous proposerons au cours des prochaines semaines. Également comme livres de chevet, en cas de pluie. À consulter au goût... Sur la route du soleil.

Menu numéro 2 — "L'épi fané" ou "La fête des rois".

Prendre la ville de Québec telle quelle; démêler un peu, car ce sera sûrement pâteux. Y ajouter quelques rois-nègres - américains de préférence; d'ailleurs on en vend un peu partout en grand nombre -; brasser le tout jusqu'à ce que le mélange soit circonsistant; y ajouter un pois français farci, mieux connu sous le terme de "French pissou" - en l'occurrence, ce sera vous - Chauffer le four à 250 degrés farhenheit (c'est-à-dire par un beau samedi après-midi ensoleillé); faire cuire pas trop longtemps car la pâte américaine pourrait avoir de légers soubresauts. Après l'explosion inévitable, essayer de trouver le pois - toujours vous - dans cet amas d'Américains. Si vous réussissez, le prix de consolation consiste en une nuit de lune de miel au centre de congrès-Hilton. Mets communément appelé "Le gâteau de la place royale".

Servir avec eau minérale: ça facilite la digestion... Sur la route du "bad trip"...

Menu numéro 3— "Tarapatapom"

Pour les adeptes de la tarte aux pommes, nous suggérons une promenade à travers ces vergers de Rougemont, Saint-Hilaire, Saint-Jean-Baptiste et Oka-Deux-Montagnes, qui seront sûrement en fleurs dans les jours qui viennent. Quant aux pommiers de la région de Québec, il faut compter au moins de une à deux semaines de retard sur ceux de la région métropolitaine.

Si vous optez pour la région de Saint-Hilaire, nous vous recommandons le "pain de sucre", situé sur le mont du même nom: on s'y rend par la route qui longe la montagne entre Otterburn Park et Saint-Jean-Baptiste. Sur le domaine de l'Université McGill. Sur la route en fleurs...

Menu numéro 4— "Vendredi et Robinson".

Aux adeptes du catholicisme qui continuent à fêter le vendredi-jour-de-jeûne-sans-viande, nous proposons un repas de "gibelotte" dans ce pays du Chenal-du-Moine, en compagnie du Survenant, de Bô-Blanc et de Germaine Guèvremont, leur mère. Pour apporter ou pour manger sur place - après tout, on se modernise là comme partout ailleurs - cette gibelotte de barbottes et de "p'tits poissons des chenaux" vous rappellera le temps où le chenal n'était pas encore pollué. Profitez-en pour admirer également les 100 îles situées entre Montréal et Sorel qui doivent éventuellement servir de sauce au projet "Un fleuve, un parc".

Sur la route de Sorel...

Ou encore par le traversier, sur la route de Berthier...

Menu numéro 5 — "Le boutte du boutte"

Quelques amuse-gueule à prendre ou à laisser: Mettre "le cap su'l cap" avec Coke pour la plupart du temps ne mener nulle part... Regarder partir "Le Jour" en tournée non plus... Faites donc comme "Le Jour" sortez de chez-vous; allez prendre l'air... Regardez le vert plus vert que jamais des arbres, plus vert que l'espoir à Dupuis... et fermez votre radio: les oiseaux en ont long à raconter... et si vous possédez un machin-truc à cassettes, achetez le dernier disque de Jacques Michel qui s'intitule: "Je t'emmène au soleil..."



LA VIE À LA FERME: (PHOTO: — Michel Derome)

Que ce soit en Abitibi, en Estrie, dans la Bauce, dans Lanaudière ou au Lac Saint-Jean, l'accueil en milieu rural est toujours des plus(chaleureux)

les élections fédérales

Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue



Evelyn Dumas

La campagne suscite peu d'intérêt

ROUYN — À part les spéculations les plus diverses sur l'état de santé de Réal Caouette, la campagne électorale fédérale ne semble pas encore avoir suscité un grand intérêt dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Parmi les gens qui s'intéressent dans tous les cas à ces activités politiques, les devinettes vont bon train sur l'effet que peut avoir sur l'avenir du Crédit social dans la région la perspective généralement acceptée que Réal Caouette n'en a plus pour très longtemps en politique.

Malgré des efforts répétés, il n'a pas été possible au reporter du JOUR d'obtenir une interview avec celui qui, depuis 12 ans, incarne le mouvement créditiste au niveau fédéral dans le Québec. Que ce soit chez lui ou à ses bureaux au garage Joyal, on le déclarait absent ou occupé, jusqu'à ce qu'on nous apprenne qu'il entrait à l'hôpital dans quelques heures.

Les journalistes de la région essuyaient d'ailleurs les mêmes refus, et M. Caouette semblait réserver ses déclarations au représentant de l'agence Presse canadienne.

Jusqu'à maintenant, sa principale communication avec ses électeurs a été une lettre envoyée de son bureau d'Ottawa aux frais de la princesse, leur disant qu'il était en mesure de constater qu'il ne s'était pas "enfargé" avec les autres partis, et ajoutant qu'il comptait sur eux pour accroitre cette fois-ci la majorité de 8,929 (il dit 10,000) qu'il a obtenu en 1972 sur son plus proche adversaire, Jacqueline Bergeron du Parti libéral.

Un mouvement de sympathie

Certains Abitibiens pensent que, par sympathie pour un homme perçu comme étant malade, il pourrait y avoir un mouvement qui accroisse cette majorité, la plus forte que Réal Caouette ait obtenu de sa carrière.

D'autres en sont moins certains. Le candidat libéral, Jacqueline Bergeron, n'a pas cessé de mener sa campagne depuis octobre 1972, dit-on. Par l'entremise de l'organisation libérale centrale pour le Québec, elle arrivait à savoir avant quiconque, et à être la première à annoncer, tous les projets d'initiatives locales et autres projets accordés par Ottawa dans le comté.

Au surplus, le maire de Rouyn, Jean-Charles Coutu, a accordé cette fois son appui au candidat libéral. Un tel geste aurait été impensable en pays créditiste il y a peu de temps.

Les paris sont même ouverts sur la possibilité que Jean-Pierre Bonneville, directeur de l'hebdomadaire "La Frontière", sans peut-être aller jusqu'à appuyer le candidat libéral, ne se montre pas très enthousiaste au sujet de la candidature de M. Caouette.

Refroidissement Caouette-Samson

En filigrane de toute cette affaire, il faut voir le refroidissement des rapports entre M. Caouette et le député de Rouyn-Noranda, Camil Samson, depuis que le chef fédéral a préféré Yvon Dupuis à celui-ci. Personne ne s'attend pour autant à ce que Camil Samson cherche à nuire à M. Caouette, mais personne non plus croit qu'il fasse beaucoup d'efforts pour l'aider. Car on affirme que dans la région du Nord-Ouest, Yvon Dupuis est perçu par les créditistes de la première heure comme un imposteur.

Fernand Prince, secrétaire général du Syndicat des travailleurs de l'enseignement du Nord-Ouest, avait envisagé pendant quelques jours de se présenter comme candidat du Nouveau parti démocratique dans Témiscamingue. Mais il est militant du Parti québécois (il doit présider aujourd'hui et demain les sessions du congrès régional), et après réflexion et consultation il a décidé qu'il vallait mieux s'en tenir à la consigne du parti, qui est d'annuler son vote le 8 juillet.

Dans le cimté d'Abitibi, au nord, on s'accorde à prédire que le député créditiste sortant, Gérard Laprise, sera réélu.

La situation est moins claire cependant dans le comté de Villeneuve (qui inclut notamment les villes de Val d'Or et Senneterre). Le député créditiste sortant, Oza Tétrault, ne se présente pas cette année et on ne lui connaissait pas encore de successeur. Or de tous les créditistes fédéraux de la région, c'est M. Tétrault qui a eu la plus faible majorité en 1972, soit 1,351 voix seulement sur son adversaire libéral. On estime qu'une victoire libérale est possible dans Villeneuve cette année.

Quant aux conservateurs, on n'en entend pas du tout parler. En 1972, le conservateur était arrivé bon dernier dans Témiscamingue, avec 752 voix. Dans les deux autres comtés, les conservateurs avaient eu à peine plus de 1,000 voix chacun.

L'IPIC demande aux gouvernements:

À quand une législation claire sur les ventes pyramidales?

L'Institut de Promotion des Intérêts du Consommateur (IPIC) demande aux deux gouvernements d'intervenir dans les plus brefs délais, pour mettre définitivement un terme à l'exploitation du consommateur par le moyen des ventes pyramidales.

Depuis plusieurs mois une compagnie fait la manchette des journaux plus souvent qu'à son tour. Il s'agit bien entendu de la célèbre compagnie "Holiday Magic" poursuivie présentement pour ventes pyramidales de cosmétiques par l'Office de protection du consommateur et par de nombreux consommateurs qui se sont fait littéralement volés par des "vautours", sans scrupules à coups de plusieurs milliers de dollars. Pendant que certains "hauts-placés" d'Holiday Magic répondent devant les tribunaux à certaines accusations, d'autres administrateurs de cette même compagnie oeuvrent déjà dans des succursales d'Holiday Magic. Mind Dynamics (cours de fonctionnement du cerveau), Dynex Corporation (vente de bijoux) et Stapower sont autant de compagnies gravitant autour d'Holiday Magic.

D'après l'IPIC, ces compagnies fonctionnent sur le même modèle que la société-mère. Les gouvernements laisseront-ils longtemps fonctionner de la sorte des compagnies? Ne doit-il pas y avoir certaines limites à la liberté d'entreprise, demande cet organisme de protection des consommateurs?

Une législation vigoureuse s'impose pour condamner de façon formelle la vente pyramidale, sinon de nombreux consommateurs de bonne fois seront de nouveau non seulement volés, mais aussi entraînés malgré eux dans l'illégalité.

maisons d'enseignement

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL MONTMORENCY
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR — **SESSION AUTOMNE 1974**

DIPLOME D'ETUDES COLLEGIALES

Formation générale:
français
philosophie
psychologie
histoire
géographie
chimie
biologie
éducation physique

CERTIFICAT D'ETUDES COLLEGIALES

Techniques administratives:
finance
marketing
Techniques de diététique:
pour les techniciennes en alimentation.
Techniques de génie civil:
mécanique des sols et matérieux

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES
Techniques de génie civil:
dessin de structure

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES D'ADMISSION: 23 AOÛT 1974
DÉBUT DES COURS: 16 SEPTEMBRE 1974
LES BUREAUX SERONT FERMÉS DU 22 JUILLET AU 2 AOÛT

Pour informations:
Service d'éducation permanente
Collège Montmorency
3719, boul. Lévesque - C.P. 405
Ville de Laval H7N 1B9

ÉCOLE DE CONDUITE
Harley
669-4440

RÉUNION DES LECTEURS DU JOUR

DE LA RIVE SUD DE MONTRÉAL
(DE SOREL À CHÂTEAUGUAY)

LUNDI, 3 JUIN, 8 P.M.

CHALET NORMAND BAR-B-Q
1924 BOUL. TASCHEREAU
VILLE LE MOYNE

INVITÉS:

RENÉ LÉVESQUE
CHRONIQUEUR AU JOUR

GUI CARON
PRÉSIDENT DES AMIS DU JOUR
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE: ANDRÉ LECORRE

SOUS LES AUSPICES DES AMIS DU JOUR

les amis du jour

387 boul. Lebeau, Montréal
H4N 1S2, tél.: 331-8961

le sport

Repêchage dans l'AMH

Les Nordiques de Québec s'associent, comme prévu, Réal Cloutier des Remparts



(Photo Antoine Désilets)

Le repêchage dans l'AMH? Nous Pee Wee, on prend encore ça de haut...

TORONTO (PC) — Les Blazers de Vancouver ont choisi le joueur de défense Pat Price, des Blades de Saskatoon, au premier tour de repêchage des joueurs amateurs par l'association mondiale de hockey qui a débuté hier matin à Toronto.

Les Blazers ont obtenu ce premier choix des Roadrunners de Phoenix, une des nouvelles équipes de la ligue. Vancouver avait cédé son premier choix aux Roadrunners, qui ont repêché Dennis Olmstead, de l'Université du Wisconsin.

Les Racers d'Indianapolis, également une nouvelle équipe, ont choisi Mike Will, des Oil Kings d'Edmonton, puis les Stingers de Cincinnati, qui n'évolueront que l'an prochain dans la Ligue, ont réclamé le joueur d'avant Don Larway, des Broncos de Swift Current, qui avait été le premier choix des Bruins de Boston au début de la semaine, lors du repêchage de la Ligue nationale.

Les Stage du Michigan ont ensuite réclamé Bill Reed, des Greyhound de Sault Ste-Marie; les Knights de San Diego, anciennement du New Jersey ont choisi Bradley Rhiness, des Canadiens de Kingston; les Jets de Winnipeg ont fait porter leur choix sur Randy Andrachuck, de Kamloops, Colombie-Britannique; les Oilers d'Edmonton ont jeté leur dévolu sur Doug Soetard, des Oil Kings d'Edmonton; **les Nordiques de Québec ont mis la main, comme prévu, sur Réal Cloutier, des Remparts de Québec;** les Cougars de Chicago ont obtenu le centre Gary McGregor, des Royals de Cornwall, 100 buts la saison dernière.

Les autres joueurs choisis au premier tour ont été Paul Baxter, de Winnipeg, par les Crusaders de Cleveland, Jim Turkiewicz, des Petes de Peterborough, par les Toros de Toronto, Tim Young, d'Ottawa, par les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, Bruce Boudreau, des Marlboros de Toronto, par les Fighting Saints du Minnesota et Dick Spannbauer, de l'université du Minnesota par les Aeros de Houston, les champions de la coupe Avco.

Deuxième tour

Phoenix — Dave Gorman, des Black Hawks de St. Catharines, Indianapolis — Craig Hamer, des Vulcans de Swift Current, Michigan — Richard Blight, des Wheat Kings de Brandon, Vancouver — Jacques Cossette, des Eperviers de Sorel, San Diego — Kevin Devine, des Marlboros de Toronto, Winnipeg — Brian Ingleblom, de l'Université du Wisconsin, Edmonton — Glen Burden, des Pats de Regina, **Québec — Charles Constantin, des Remparts de Québec.** Chicago — Tim Burke, de l'Université du New Hampshire, Cleveland — Charles Simmer, des Greyhounds de Sault Ste. Marie, toronto — Roger Lemelin, des Knights de London, Nouvelle-Angleterre — Mike Eruzione, de l'Université de Boston, Minnesota — Bos Laird, des Pats de Régina, **Houston — Pierre Larouche, des Eperviers de Sorel.**

Troisième tour

Phoenix — Jim Clarke, des Marlboros de Toronto, Indianapolis — Mike Wong, des Stars du Minnesota, Cincinnati à Chicago — Mark Lamenda, de Victoria Colombie-Britannique, Michigan — Barry Legge, de Winnipeg, Vancouver — Peter Driscoll, des Canadiens de Kingston, San Diego — Jim Warden, de Michigan Technique, Winnipeg — Kim McDougla, des Pats de Régina, Edmonton — Paul Homgren, des Vulcans de St. Paul Minneapolis, Québec à Michigan — Paul Nicholson, des Knights de London, Cleveland à Cincinnati — Brad Anderson, de Victoria, Colombie-Britannique, **Toronto — Carlo Torresan, des Eperviers de Sorel.** Nouvelle-Angleterre — Peter Brown, de l'Université de Boston, Minnesota — Buzz Schneider, de l'Université du Minnesota, Houston — Peter Lopresti, de l'Université de Denver.

Quatrième tour

Phoenix — Bruce Aberhart, des Knights de London, Indianapolis — Mike Zuke, de Michigan Technic, Cincinnati — Bob Murray, des Royals de Cornwall, Michigan à Cleveland — Jamie Hyslop, de l'Université du New Hampshire, Vancouver — Dave Givens, de l'Université Brown, **San Diego — Jame Bateman, des Remparts de Québec.** Winnipeg — Boyd Anderson, des Tigers de Medecine Hat, Edmonton — Kevin Tracey, des Royals de Cornwall, **Québec — Paul Ewans, des Rangers de Kitchener, Cleveland à San Diego — Derrick Emerson, du Junior de Montréal.** Toronto — Ron Sedlbauer, des Rangers de Kitchener, Nouvelle-Angleterre — Rich Lamby, de Salem State, Minnesota — David Hanson, des Vulcans de St. Paul-Minneapolis, Houston — Derek Smith, d'Ottawa.

Cinquième tour

Phoenix — Gord Buynak, des Canadiens de Kingston, Indianapolis — Pat Ribble, des Generals d'Oshawa, Cincinnati — passe, Michigan — Larry Finck, des Black Hawks de St. Catharines, Vancouver — Steve Jansen, de Michigan Technic, San Diego — Mike Boland, des Greyhounds de Sault Ste. Mari, Winnipeg — Rick Uhrich, des Pats de Regina, Edmonton — Dave Langevin, de l'Université du Minnesota, **Québec — David Logan, du National de Laval.** Chicago — Scott Jessie, de Michigan Technic, Cleveland — Mike Thompson, des Tigers de Victoria, **Toronto — Gilles Lupien, du Junior de Montréal.** Nouvelle-Angleterre — Don McLean, des Wolves de Sudbury, **Minnesota — Steve Carlson, de Marquette, Houston — Robert Sirois, du Junior de Montréal.**

Sixième tour

Dave Rook, des Royals de Cornwall, par les Jets de Winnipeg, **Bernar Noreau, du National de Laval, par les Oilers d'Edmonton. Michel Bergeron, des Eperviers de Sorel, par les Nordiques de Québec.**

Septième tour

Bob Ferguson, des Royals de Cornwall, par les Jets de Winnipeg, **Dennis Carufel, des Eperviers de Sorel, par les Nordiques de Québec.**

Huitième tour

André Touzin, des Dynamos de Shawinigan, par les Stags de Michigan. John Duncan, des Royals de Cornwall, par les Jets de Winnipeg, **Claude Dupuis, du National de Laval, par les Nordiques de Québec.** John Nazar, des Royals de Cornwall, par les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, **Richard Moore, du Junior de Montréal, par les Aéros de Houston.**

Neuvième tour

Michel Dion, du Junior de Montréal, par les Racers d'Indianapolis. Mario Lessard, des Castors de Sherbrooke, par les Nordiques de Québec.

Dixième tour

Claude Arvisais, des Dynamos de Shawinigan, par les Nordiques de Québec. Serge Gamelin, des Eperviers de Sorel, par les Crusaders de Cleveland.

Onzième tour

Firmin Royer, des Eperviers de Sorel, par les Knights de San Diego.

Douzième tour

Pierre David, des Eperviers de Sorel, par les Racers d'Indianapolis.

Treizième tour

Réjean Lemelin, des Castors de Sherbrooke, par les Cougars de Chicago.

quinzième tour

yves Plouffe, des Eperviers de Sorel, par les Racers d'Indianapolis.

Seixième tour

Brian Barker, des Eperviers de Sorel, par les Racers d'Indianapolis.

Dix-septième tour

Dwayne Byers, des Castors de Sherbrooke, par les Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Avez-vous été oublié?

Voir page 7

8AF

La Nouvelle Angleterre le Québec et l'Ontario

disputent aujourd'hui à Kingston un match triangulaire d'athlétisme

Une quarantaine d'athlètes du Québec participera demain à Kingston (Ontario) à une rencontre triangulaire entre la Nouvelle-Angleterre, l'Ontario et... le Québec.

Vingt épreuves sont inscrites au programme. Deux athlètes des différentes délégations sont engagés dans chacune des épreuves.

Voici la composition des formations québécoise et ontarienne: après chaque nom, il est fait mention de la meilleure performance de l'athlète concerné ainsi que, dans la mesure du possible, la date à laquelle elle a été réalisée.

100 mètres:
Québec: Claude Montminy (senior) 10.4 le 18 mai; Dominique St-Jean (junior) 10.6
Ontario: Charles Francis 10.5; Neptune 10.6

200 mètres:
Québec: Dan Biocchi (junior) 21.3 en 1973; Claude Montminy (senior) 21.7 en 1973.
Ontario: Charles Francis 21.9; Hugues Fraser 21.5

400 mètres:
Québec: Serge Jeudy (senior) 49.1 le 11 mai; Robert Raymond (junior) 48.8 en 1973.
Ontario: Gerry Feeney 49; Don Corbett 49.5.

800 mètres:
Québec: Rick Kissel (juvénile) 1.54.4 en 1973.
Ontario: Doug Cartan 1.51.1; Takacs 1.50

1500 mètres:
Québec: Gene Mercer (senior) 3:48.3 en 1973; Meudj Jahouar (senior) 3:55 en 1973.
Ontario: John Shapp 3:49; Lockhart 3:49.2

5000 mètres:
Québec: Peter Quance (junior) 14:33 en 1973; Rich Pyne (senior).
Ontario: Shaughnessy; Ken Hamilton 14:29.

10,000 mètres:
Québec: Jacques Mainguy (senior) 32:46 le 18 mai; Richard Chouinard ou Rich Pyne (seniors).
Ontario: Grant McLaren; Bob Moore.

110 mètres haies:
Québec: Tony Nelson (senior) 14 en 1973; Daniel Taillon (senior) 14.5 le 5 mai ou Rick Carter (junior) 15.8 le 17 mai.
Ontario: Georges Neeland 14.7; Gretzinger 15.

400 mètres haies:
Québec: Lino Bramucci (sénior) 57.1 le 17 mai; Serge Morency (senior) 57.7 le 17 mai.
Ontario: Dave Jarvis 52.3; Hamlin Grange 53.5

3,000 mètres steeple:
Québec: Gerry Carrignan (senior) 10:16.4 le 12 mai; Guy Lépine (senior) 9:12.4 en 1973.
Ontario: Richard Hughson 8:53; Dave Kerr 8:54.

Hauteur:
Québec: Claude Ferragne (senior) 6'10" 1/4 le 4 mai; Robert Forget (junior) 6'8" 3/4 le 4 mai.
Ontario: Witold Klinger 6'8" 3/4; Ian Watts 6'8".

Longueur:
Québec: Serge Leduc (juvénile) 20'3" le 18 mai; Michel Raymond (junior) 21'1" 1/2 le 18 mai.
Ontario: Jim Buchnan 23'5"; Bill Lindley. 22'8".

Perche:
Québec: Pierre Lacroix (junior) 14'3".
Ontario: Bill Fischer 15'7"; Dave Barrett 14'1" 1/4.

Triple saut:
Québec: Richard Lacombe (juvénile) 46'5" le 17 mai; Daniel Lajoie 45'11" en 1973.
Ontario: Jim Buchanan; Dave Watt 49'7"; Bill Lindley.

Poids:
Québec: Bruno Pauletto (junior) 48'5" 1/4 le 11 mai; Jacques Poirier (junior) 48' le 11 mai.
Ontario: John Ongereto 47'; Prioprezinsky 44'.

Disque:
Québec: Denis Blais (senior) 159' en 1973; Robert Vinette (senior) 163'10" le 11 mai.
Ontario: Ongereto 140'; Prioprezinsky environ 140'.

Javelot:
Québec: André Lajoie (senior) 224'5" 1/2 le 11 mai; Michel Morency (senior) 221' le 13 avril.
Ontario: Glen Arbeau 230; Gavrilovic 247'8" 1/2

Marteau:
Québec: Denis Blais (senior) 176'10" le 11 mai. Gregory Skiadopoulos (junior) 149'1" le 17 mai.
Ontario: Leitch; Bulter.

Deuxième manche de la série Player's à Edmonton

Le pilote montréalais G. Villeneuve sera demain sur la grille de départ

MONTRÉAL — Le pilote Montréalais Gille Villeneuve, participera dimanche prochain à la deuxième manche de la Série Player's Challenge à Edmonton. Cette épreuve fait partie d'une série de sept dans le cadre du championnat canadien.

Villeneuve, qui en est à sa deuxième année seulement dans la course automobile, a décroché une troisième place dimanche dernier à Westwood (Colombie-Britannique) derrière les vétérans américains Alan Lader et Bob Brown. Outre un prix de $1,000, cet exploit lui a valu le commandement du cintingent canadien.



Gilles Villeneuve

Contrairement aux années précédentes, le trophée pourra désormais être remis à des coureurs non-canadiens. Les amateurs se souviendront que Al Lader de Gresham, Oregon avait été le premier animateur de la série 73 en remportant quatre des six épreuves.

À l'occasion de ses débuts en formule Atlantique, Villeneuve en a surpris plus d'un. Vingtième à la grille de départ, Gilles a rapidement manifesté son intention de s'imposer: il a d'ailleurs enregistré le deuxième temps le plus rapide de la journée (1:14.9). Le meilleur temps a été enregistré par le Suédois Bertil Roos en 1:14.2.

Excellent pilote de motoneige, Gilles Villeneuve âgé de 24 ans seulement, a débuté sa carrière de coureur automobile l'an dernier et terminé la saison en remportant le championnat du Québec en Formule Ford.

Cette année, Villeneuve est au volant de la Schweppes Special de l'équipe Ecurie Canada de Montréal.

Les séances d'entrainement et de qualification pour la course d'Edmonton auront lieu aujourd'hui et la seconde manche de la série Player's aura lieu demain. Plus de 35 voitures sont attendues pour cette épreuve.

le sport

Moins braves qu'Atlanta sous la pluie

Les Expos ont pataugé: 0-4

Le mauvais temps (encore une fois il pleuvait sur le parc Jarry) a contraint les arbitres à interrompre la rencontre qui opposait hier soir les Braves d'Atlanta aux Expos de Montréal. L'équipe de hank Aaron n'a guère laissé de chance aux tricolores et à la troisième manche, quand la partie a été interrompue, elle menait sur le compte de 4 à 0.

LIGUE NATIONALE

Parties d'hier non comprises

SECTION EST

	G	P	MOY	DIFF.
Philadelphie	25	22	.532	
St-Louis	23	22	.511	1
Montréal	20	20	.500	1 1/2
Chicago	18	24	.529	4 1/2
New York	20	27	.426	5
Pittsburgh	17	26	.395	9

SECTION OUEST

Los Angeles	35	14	.714	
Cincinnati	26	19	.578	7
Atlanta	26	22	.542	8 1/2
Houston	26	24	.520	9 1/2
San Francisco	26	25	.510	10
San Diego	18	35	.340	19

JEUDI

Chicago 5 San Francisco 3

Houston 4, Montréal 3

	J	AB	P	CS	MOY
Garr, Atl	48	207	30	81	.391
R. Smith, St-L	44	170	30	63	.371
Gross, Hous	45	141	27	50	.355
Reitz, St L	45	172	13	58	.337
Garvey, LA	48	200	34	67	.335
Morgan, Cinc	45	164	31	54	.329
W. Davis, Mont	38	159	21	51	.321
Zizk, Pit	38	119	15	38	.319
Buckner, LA	45	176	23	56	.318
Brock, St-L	41	173	34	55	.318
Maddox, SF	51	217	34	69	.318

Circuits: Wynn, Los Angeles, 14; Garvey, Los Angeles, 11. Points produits: Garvey, Los Angeles, 45; Wynn, Los Angeles, 41.

Lanceurs: cinq décisions: John, Los Angeles, 8-1 .889 Griffin, Houston 6-1, .857.

Lanceurs probables

Atlanta Niekro 6-3 à Montréal Blair 1-0 S.
Houston Roberts 5-5 à New York Seaver 2-5
Los Angeles Messersmith 4-1 à Chicago Frailing 3-4;
San Francisco Caldwell 7-2 à Philadelphie Ruthven 2-2 ou Farmer 2-1 S.
San Diego Freisleben 3-2 à St-Louis McGlothen 6-2 S.
Pittsburgh Brett 5-3 à Cincinnati Nelson 3-3.

Assemblée de la LCF

Les propriétaires suggèrent d'augmenter le personnel des clubs d'un Canadien

par Gordon Grant

EDMUNTON — La LCF a mis fin à son assemblée semi-annuelle hier. Un des derniers sujets à l'agenda a été une motion des propriétaires suggérant d'augmenter le personnel des club d'un Canadien.

Il pourrait bien s'avérer que ce soit là le point le plus important dans la réunion de cinq jours.

Certains prétendent en effet qu'à la veille des négociations avec les joueurs dans le but d'éviter une grève, cette addition d'un joueur pourrait s'avérer un moyen de négociation pour la ligue.

"La ligue va se servir de cette addition comme une carotte, car les deux parties soutiennent des thèses fort opposées.

"La ligue déclarera qu'elle ne peut tout donner, mais cette addition d'un joueur sur chaque club créera neuf nouveaux postes et l'Association des joueurs va l'apprécier", selon certains raisonnements émis.

Réunion

La ligue et les joueurs doivent se réunir deux semaines afin de discuter les demandes, comprenant un salaire minimum de $11,000, un meilleur salaire pour les matches hors concours et éliminatoires et une augmentation du régime de retraite.

Par ailleurs, le commissaire Gaudaur a révélé que les propriétaires avaient accepté la recommandation des directeurs-gérants, soit de poursuivre les joueurs qui signent des contrats avec une autre ligue alors qu'ils sont encore sous contrat avec les clubs canadiens.

On espère que ces causes seront entendues en cour fédérale américaine, ce qui engagera les cours des autres états.

La ligue défrayera le coût des poursuites contre les joueurs.

Gaudaur prévoyait des augmentations d'assistances "limitées malheureusement par le nombre de sièges disponibles, si bien qu'il est important que les stades augmentent le nombre de leurs sièges".

Enfin, les propriétaires vont tenter d'améliorer le nombre des visites au Temple de la Renommée à Hamilton en les confiant au Bureau touristique de la ville.

Football-soccer au parc Jarry

La sélection du Québec reçoit Hamilton City



Hamilton-Équipe du Québec... ce n'est peut être pas la Coupe du monde de football mais cela n'a rien à lui envier quant à la passion!

Demain à 15 heures au parc Jarry la sélection de soccer-football du Québec reçoit l'équipe d'Hamilton city en un match comptant pour le championnat de la ligue de l'Ontario. Les sélectionnés québécois qui mercredi ont battu Cantalia de Montréal 2 à 0 (buts de Lefèvre et Corsi) espèrent bien récidiver demain et obtenir leur troisième victoire de la saison. La tâche des protégés de l'entraîneur Graham Adams s'avère cependant très ardue car Hamilton city est une des meilleurs formations, troisième au classement général de la ligue.

Les espoirs québécois sont très jeunes, la moyenne d'âge, est de 19 ans et demi.

Le match sera précédé à 13heures 45 d'une rencontre entre pee-wee (pupilles) de Montréal Nord et de Villeray.

Visitez l'Europe...

EN... AUTOMOBILE

ou en

EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

PLAN de VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200

"Touring Club de France"

Rome:

Le tennis professionnel connaît un nouveau revers ...ce qui n'empêche pas Bjorn Borg et Nastase de continuer leur progression

ROME (AFP) — Après les incidents qui ont marqué la rencontre Zugarelli-Kodes, jeudi, rencontre qui s'est terminée par la disqualification du Tchécoslovaque, l'Association des joueurs de tennis professionnels (ATP) a publié un communiqué dans lequel elle s'élève contre "le coupable dilettantisme qui a entraîné la disqualification de Kodes".

Même si Kodes était en tort quand il a repoussé le juge arbitre, poursuit le communiqué, et méritait ainsi d'être disqualifié, il est indiscutable que la situation a été mal contrôlée.

Le président de l'ATP, M. Jack Kramer, qui ne se trouvait pas encore à Rome, a déclaré: "il me semble que les règles fondamentales du tennis n'ont pas été respectées. Le juge arbitre n'avait pas vu où la balle était tombée et n'a pas demandé l'avis du juge de la ligne concerné, et enfin les joueurs n'avaient pas réclamé son intervention sur le court".

Pour l'ATP, conclut le communiqué, il devient indispensable qu'un groupe d'arbitres professionnels suive les principaux tournois. L'ATP soulèvera ce problème durant la réunion du comité des grands prix qui se tient aujourd'hui à Rome.

Les huitièmes de finale du simple messieurs et les quarts du simple dames ont constitué l'essentiel du programme de la journée d'hier.

Voici les résultats:

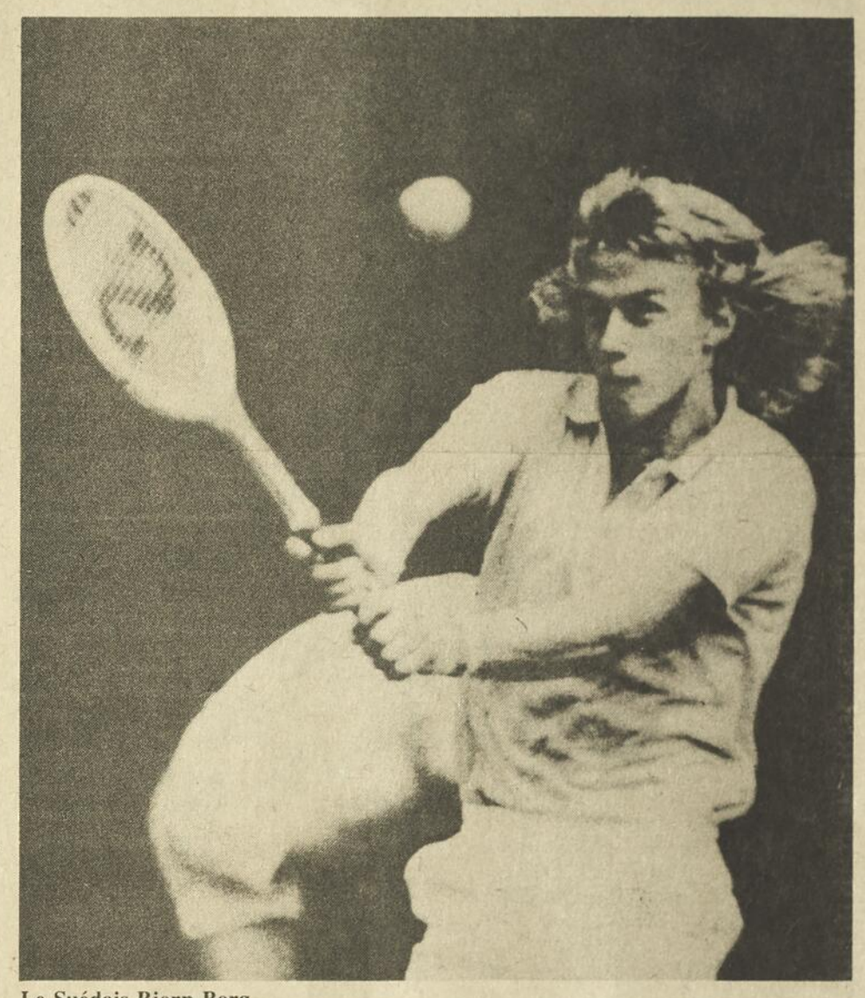
Simple messieurs (huitièmes de finale): Ilie Nastase (Rou.) bat Roscoe Tanner (EU) 3-6 3-6 6-3. Alexandre Metreveli (URSS) bat Jiri Hrebec (Tché) 6-2 6-1. Stan Smith (EU) bat Eddie Dibbs (EU). Brian Gottfried (EU) bat Ismail El Shafei (Egy) 6-0. Manuel Orantes (Esp) bat Colin dowdeswell (Rho) 6-1 6-1. Guillermon Vilas (Arg) bat Karl Meiler (RFA) 6-2 6-1.

Simples dames (quarts de finale): Pat Pretorius (AF SUD) bat Virginia Wade (GB) 7-5 6-3. Chris Evert (EU) bat Kazuko Sawamatzu (Jap) 6-1, 6-1.

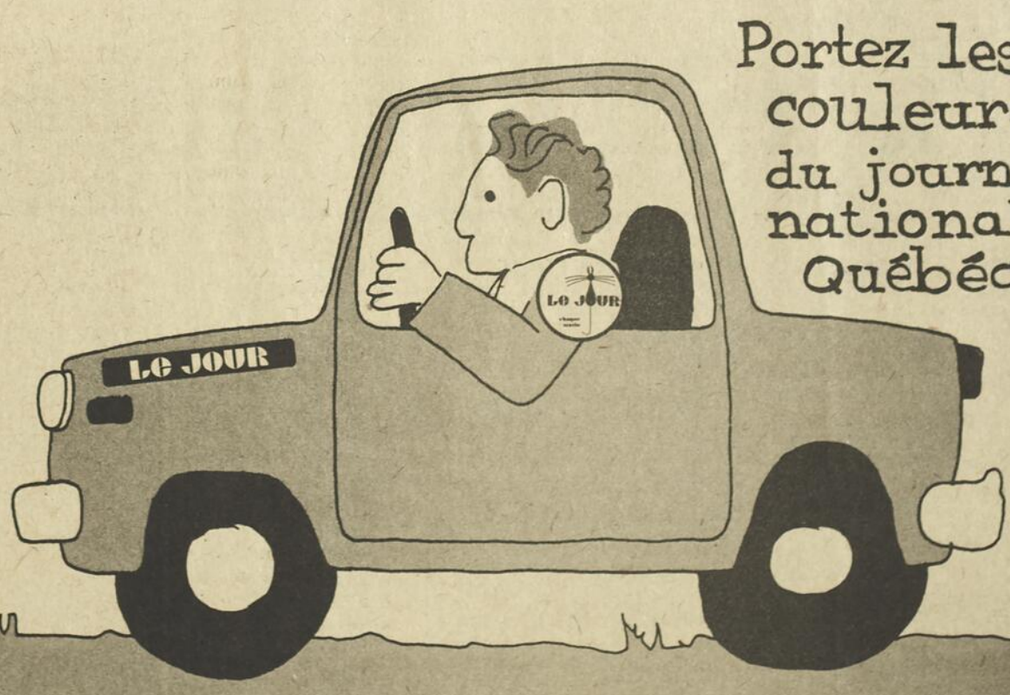
Simple Messieurs (Huitième de finale): Bjorn Borg (Sue) bat Marty Riessen (EU) 6-1, 7-6.

Simple dames (quarts de finale): Martina Navratilova (tché) bat Helga Masthoff (RFA) 4-6, 7-6, 7%6.

Double messieurs (deuxième tour): Marzano-Franchiti (Ita) battent Metreveli-Kakulia (URSS) 6-3, 3-6, 6-4.



Le Suédois Bjorn Borg



Portez les couleurs du journal national des Québécois.

Veuillez me faire parvenir
____ auto-collant(s)* et ____ bouton(s)-insigne(s)**
du quotidien LE JOUR . Ci-inclus mon chèque
au montant de $_____ .
(387, boul. Lebeau Montréal)

Nom _____
Adresse _____ no _____ rue _____
Ville _____

* auto-collant: format de 2¾" x 10" (2 pour $1.00) ** bouton-insigne: 3" de diamètre ($0.50 l'unité)

Lire...

LE JOUR

chaque matin

pour mieux comprendre le Québec et les Québécois

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS ($1.25 par semaine)

MONTRÉAL
Rive-Sud
Laval
Sorel
St-Jean
331-8961

CÔTE NORD
Baie Comeau
Hauterive
Port Cartier
589-5017

Sept-Îles
968-4620

OUTAOUAIS
Hull
Gatineau
Pointe-Gatineau
Touraine
771-0511

QUÉBEC

658-8920

LAC ST-JEAN - SAGUENAY
Chicoutimi
Jonquière
Alma
et les environs

543-2786

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐

de $15.00 pour 3 mois ☐
de $30.00 pour 6 mois ☐

de $52.00 pour 12 mois ☐
Édition du samedi $12.00 pour 12 mois ☐

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE .....

TÉL:.....

.....

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR **387, boul. Lebeau Montréal** 379 **331-8961**

REÇU LE 4 JUIN 1974 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC